

Le Petit Tram



347 - mars 2007

Date de parution le 9 mars 2007
Mensuel du Centre de Loisirs et d'Information - A.S.B.L.
4 rue de la Planchette - 1460 Ittre
Tél : 067/64 73 23 - Fax. 067/64 85 52 - e-mail : info@ittreculture.be
Abonnement 10 euros/an - compte 068-0533130-45
Editeur responsable : Luc Schoukens
Bureau de dépôt : 1400 Nivelles
Les articles munis du sigle sont écrits par l'équipe du CLI



Edito **Le Bulletin Communal emprunte les transports en commun !**

Le Petit Tram a le grand plaisir d'avoir été choisi par le Collège Communal comme le moyen de locomotion du Bulletin Communal. Vous le trouverez donc, chaque mois, à partir de ce numéro, au milieu du Petit Tram.

S'agit-il d'une nouvelle rubrique du Petit Tram ? Pas du tout, il s'agit bel et bien du bulletin d'information de la Commune. Le contenu rédactionnel en est rédigé et mis en page par l'administration Communale. Vous pourrez constater que sa présentation se distingue clairement de celui de votre journal d'information culturelle et sociale que veut être le Petit Tram.

Le Petit Tram et le Bulletin Communal s'adressent au

même public : les habitants et sympathisants de nos trois villages d'Ittre, Haut-Ittre et Virginal. Dès lors les points de convergence apparaissent, évidents, comme le souligne et le détaille Axel François dans son éditorial du Bulletin Communal.

En tant qu'échevin de la Culture et de l'Information, je ne peux, à mon tour, que me réjouir de cette collaboration entre le Collège communal et le C.L.I. qui s'exprime, notamment, au travers de cette insertion du bulletin communal « Nos trois villages » dans le « Petit Tram ».

Tout comme la suppression de la tutelle du Comité d'éthique sur la page d'expression qui est aujourd'hui une réalité, cette insertion revendiquée de longue date par l'ancienne opposi-

tion se concrétise enfin aujourd'hui.

Le numéro 46 du bulletin communal que vous avez sous les yeux est une première mouture. Elle peut, bien sûr, être encore améliorée tant sur le fond que sur la forme. Aussi, en se faisant l'écho de vos critiques et de vos suggestions. En consacrant également, sous une forme à convenir, le mot d'expression de la minorité des Intérêts Communaux dont nous avons sollicité le concours et dont nous espérons qu'il sera effectif lors du prochain numéro.

L'objectif du bulletin communal est de rendre compte de la manière la plus complète, la plus objective et la plus agréable possible, du travail qui s'effectue à l'initiative de la com-

mune : son administration, ses différents services, ses conseil et collège communaux. Aussi faire écho des décisions prises en dehors de la commune mais qui ont une incidence sur le bien-être de ses habitants. Le tout en concertation et positive émulation avec l'équipe du « Petit Tram » !

En tant que Président du CLI, je suis particulièrement heureux de voir aboutir cette collaboration. Elle répond parfaitement à deux de nos missions que sont l'information et la promotion de la citoyenneté. Elle ne présente que des avantages pour les deux partenaires tout en respectant l'indépendance de chacun. Le CLI y voit aussi une reconnaissance de son travail d'information indépendante, pluraliste et participative

menée depuis plus de 30 ans. Nous remercions de tout cœur nos élus communaux de la confiance qu'ils nous font.

Le Petit Tram est et reste avant tout votre journal. N'hésitez donc pas à faire usage vous aussi cet outil magnifique pour prendre la plume et faire part de vos projets, de vos envies, de vos opinions : la rubrique expression vous est, plus que jamais, ouverte.

Bonne lecture et bonne découverte !

Jean-Louis Escoyez
Président du Conseil
d'Administration du CLI
Claude Debrulle
Échevin de la Culture

LE QUATUOR NOVAE

MUSIQUE CLASSIQUE À L'ORANGERIE

Dimanche 1 avril à 15H



Les musiciens du Quatuor Novae se sont rencontrés au Conservatoire Royal de Musique de Mons. En 2001, ils travaillent avec Luc Dewez, violoncelliste de renommée internationale.

En 2004, ils suivent la master class à l'« Orpheus Institut » de Gent avec le Quatuor Danel. Ils jouent avec des orchestres prestigieux comme l'Orchestre National de Belgique, l'Orchestre Royal de Chambre

de Wallonie, ... Leur répertoire comprend des musiques baroques, classiques, romantiques ou contemporaines : on y retrouve des oeuvres de Haydn, Mozart, Schubert, Brahms, Borodine, Debussy... Ils participent aussi à des enregistrements studios pour des chanteurs de chanson française, de musique pop comme « Vaya Con Dios ». Le Quatuor Novae à la Chapelle du Château de Baudémont : un grand moment de musique

dans un lieu de charme, au retour du printemps. Red Gjeçi (violon) - Sylvie Bagara (violon) Kela Canka (alto) Charlotte Danhier (violoncelle)
Entrée : 15 €
Prévente : 12 €
Abonnement : 10,80 €
10,20 € - 9,60 €
Article 27 : 1,25 €

Renseignements et Réservations :
CLI : 067/64 73 23
www.ittreculture.be

LES GRANDS FEUX D'ITTRE

Une flambée de contes
Samedi 17 mars
à 18h30

programme complet en page 24 et 25

THÉÂTRE DU GYMNASÉ RAPHY RAFAEL

et 450 enfants de Tubize et Ittre

Les 29 et 30 MARS
à 19h30

A Choeur Ouvert

voir en page 10

Nos trois villages Bulletin communal

encarté en pages 11 à 18

Conseil Communal du 6 février/07

Conseillers présents:

Axel François (Ittre+) Nestor Bontet (Ittre+), Françoise Peeterbroeck (Ittre+), Christian Fayt (Ittre+), Claude Debrulle (PA), Marie-Claire Godeau-Bougard (PA), François Sivine (PA), Thierry Meunier (Ecolo), Marc Hordies (Ecolo).

Daniel Vankerkove (IC), Jean-Paul Cayphas (IC), Claude Crapet (IC), Ferdinand Jolly (IC), Marie-Jo Doumont (IC), Suzanne Henry (IC), Hélène de Schoutheete (IC).

Conseiller excusé:

Mme Georgette Van Stichel (IC)

Conseillers arrivés en cours de séance:

La majorité communale se compose des conseillers Ittre+, PA et Ecolo. L'opposition est formée des conseillers IC. Le secrétaire communal est M. Paul Pierson.

✓ AVANT-PROPOS

En ouverture de conseil communal, le secrétaire communal Paul Pierson lit le procès-verbal du conseil communal du 19/12/2006. Les conseillers présents approuvent le PV à l'unanimité.

Le bourgmestre Axel François (Ittre+) propose alors une déclaration de soutien aux travailleurs des papeteries Arjo-Wiggins, consolidées à Virginal et engagées dans une restructuration. Le texte se lit comme suit, " L'administration communale d'Ittre tient à témoigner son total soutien aux travailleurs des papeteries Arjo-Wiggins, principalement à ceux perdant leur emploi. Nous espérons que la restructuration permettra à l'usine de prendre un nouvel essor. Nous sommes déterminés à faire tout pour garantir l'avenir de l'entreprise et des personnes y travaillant. Nous gardons un contact régulier avec le directeur et les syndicats. Nous avons eu un long entretien avec M. Vaissaire, le directeur, qui nous a donné des garanties sur l'entreprise."

✓ FONCTIONNEMENT DU CONSEIL COMMUNAL NOUVEAU RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR (Point 4)

Axel François (Ittre+) introduit le nouveau règlement en soulignant le souhait de la majorité de favoriser la participation des citoyens et d'améliorer l'exercice démocratique des conseillers dans le fonctionnement du conseil communal. Il met en évidence ainsi plusieurs avancées comme :

- L'interpellation par le citoyen au conseil communal ;
- Le rôle joué par les nouveaux conseils consultatifs, dont le président fait rapport une fois par an au conseil ;
- L'amélioration des conditions de travail des conseillers.

Avant de laisser la parole à l'échevin Claude Debrulle (PA), il

indique son souhait d'augmenter le nombre de conseils communaux et d'en diminuer la durée.

PRÉSENTATION

Claude Debrulle (PA) présente alors le nouveau règlement d'ordre intérieur (ROI), inspiré fortement du modèle proposé par l'Union des Villes et des Communes de Wallonie et conçu dans l'esprit invoqué par le bourgmestre. Il propose alors de mettre en évidence les innovations page par page, de discuter des amendements et d'ensuite voter les amendements d'abord, le texte global après.

Le conseiller Daniel Vankerkove (IC) insiste pour

Le grand closin : projet de lotissement



que l'étude du règlement ne se fasse pas au pas de charge, vu qu'il va régir le travail du conseil pour les six années à venir. Il souhaite une discussion plus en détail, mais chapitre par chapitre, demandant à l'échevin de faire la synthèse et de vérifier ensuite l'existence d'amendement. Répondant au bourgmestre lui faisant remarquer qu'il aurait pu consulter le document avant, le conseiller ajoute qu'il ne l'a reçu personnellement que vendredi soir et qu'ils n'ont eu que deux jours pour l'examiner alors que " vous avez eu un mois ! "

Claude Debrulle (PA) met ensuite en avance les nouveautés du règlement:

- Le Collège communal fixera en priorité les points susceptibles de susciter le débat dans l'ordre du jour du conseil ;
- Vingt personnes, et non cinquante comme précédemment, suffiront pour introduire une demande d'ajout d'un point à l'ordre du jour ; cette demande sera présentée par une des vingt personnes et assistée par un conseiller communal ;
- Une commission des subsides est créée, ayant pour compétence de déterminer les critères d'attribution, de fixer leur montant et de contrôler leur usage ;
- Neuf conseils consultatifs sont créés - aînés, jeunesse, mobilité, affaires sociales, économie durable et emploi local, budget participatif, sports, personnes à mobilité réduite, et solidarité internationale - qui feront rapport au conseil une fois par an ; ces conseils sont composés pour moitié de conseillers communaux et pour moitié de citoyens ; leur prési-

dence est assurée jusqu'au 30 juin 2008 par un conseiller de la majorité, les membres du conseil élisant ensuite leur président au vote ;

- Une et une seule question orale sera posée par conseiller communal au collège ;
- Les citoyens auront le droit d'interpeller les instances communales...

DÉBAT

La présentation du nouveau règlement a donné lieu à des débats, animés pour certains. Ils sont résumés ici, point par point.

le CLI suit le contrat-programme.

Paul Pierson confirme l'existence d'un décalage de parution, estimé par l'échevin de la Culture Claude Debrulle (PA) à un mois, dû partiellement à la nécessité de faire approuver le compte-rendu officiel. Il ajoute que cela n'a aucun lien avec le règlement évoqué. Marc Hordies (Ecolo) précise alors qu'il s'agit ici simplement d'informer la population du lieu, jour, heure et ordre du jour du conseil.

Ordre du vote

Daniel Vankerkove (IC) s'inquiète alors de ce que les votes commencent " à un bout de table " dans le nouveau règlement. " Mais quel bout de table ? ". Une discussion animée s'ensuit pour définir l'endroit et la personne correspondant à l'appellation " bout de table ".

Claude Debrulle (PA) propose alors de remplacer "bout de table " par " soit à droite, soit à gauche du bourgmestre ", ce qui est accepté.

Lecture du procès-verbal du conseil

La conseillère Hélène de Schoutheete (IC) demande à ce que le procès-verbal de la réunion précédente du conseil soit lu à haute voix dans un souci " de communication et de transparence par respect pour le citoyen ", contrairement à ce que le règlement prévoit.

Claude Debrulle (PA) propose alors de remplacer " il n'est pas donné lecture ... " du PV par " il est donné lecture ... " du PV.

Minorité ou opposition ?

Claude Crapet (IC) souhaiterait que l'on remplace " minorité " par " opposition " dans un article, car " minorité " signifie que les membres la composant sont des " minus, des riens du tout ", alors que la majorité est elle composée de " morceaux soudés ensemble ". Un conseiller de la majorité fait remarquer qu'avec le MR, le CDH et IC, la minorité est elle aussi composée de groupes différents.

Conseil consultatif

Marc Hordies (Ecolo) se demande si les compétences de la Commission consultative d'Aménagement du territoire (CCAT) et celles du Conseil consultatif sur la mobilité ne se chevauchent pas. Il souhaite également plus de précision en ce qui concerne la composition des conseils en matière de genre.

Thierry Meunier (Ecolo) répond que la CCAT doit être renouvelée et le renouvellement intégrera l'apparition du conseil. Claude Debrulle (PA) signale de son côté qu'un tiers au minimum des conseils doivent être composés de femmes et qu'il existe une procédure si ce chiffre n'est pas atteint.

Daniel Vankerkove (IC) se demande si le conseil sur l'économie durable et l'emploi local traitera des questions d'énergie. Il demande également si le

Collège autorise qu'un conseiller soit animateur de conseil consultatif, évoquant avant cela les avancées " spectaculaires " en matière de démocratie participative lors de la législature précédente.

Axel François (Ittre+) répond que le 5ème conseil parlera bien d'énergie, tandis que Claude Debrulle (PA) précise le fonctionnement des conseils. Jusqu'en juin 2008, ils sont présidés par un représentant de la majorité. Après, les présidents sont élus parmi les membres du conseil par vote lors d'une assemblée plénière du conseil. François Sivine (PA) réagit ensuite pour souligner l'avancée que représente la possibilité donnée à quelqu'un qui n'est pas conseiller communal de présider un conseil et de faire rapport une fois par an au Conseil communal.

Interpellation par le citoyen

Ferdinand Jolly (IC) demande la plus grande prudence et la plus grande rigueur sur la question de l'interpellation par le citoyen qui pourrait bien être le représentant d'un parti en fait. " Il faut également qu'il apporte la preuve qu'il est mandaté " par un groupe associatif ou tout autre groupe, ajoute-t-il. Aussi, il propose la création d'une commission de requête paritaire dépolitisée pour veiller à ces questions. Il s'inquiète également de la possibilité donnée d'interpeller un conseiller communal, chose qu'il ne juge " ni juste, ni légale ". Daniel Vankerkove (IC) ajoute que toute question doit être posée à un organe (le Collège ou le Conseil communal) mais pas à une personne.

Axel François (Ittre+) répond alors qu'un conseiller communal accompagnera le citoyen dans la procédure pour veiller au bon fonctionnement de cette dernière.

François Sivine (PA) s'oppose à la création d'une commission paritaire qui alourdirait la procédure et insiste sur la volonté de rendre le citoyen plus autonome par rapport au monde politique.

Claude Debrulle (PA) propose d'inscrire dans un registre, accessible à tous, toute demande d'interpellation et de supprimer la référence " à un conseiller communal " du droit d'interpellation.

Question orale

Jean-Paul Cayphas (IC) s'étonne de ce qu'on parle de " participation démocratique ", d'une part, et que l'on autorise les conseillers communaux à ne poser qu'une et une seule question au Collège. " Nous avons permis de poser plus d'une question avant ", déclare-t-il avant de déposer un amendement.

Axel François (Ittre+) répond que ces questions doivent constituer une exception, que bien souvent le temps ne permet pas à l'échevin de faire une réponse argumentée et que cette réponse est souvent remise au conseil souvent. " Les bonnes questions sont les

Conseil Communal du 6 février/07

questions écrites, bien préparées et qui restent illimitées comme avant ... Avec 12 conseillers communaux, douze questions sont possibles. Or, je veux permettre au conseil de travailler normalement “.

François Sivine (PA) souligne que l'intention est ici de “ susciter des questions orales préparées, étudiées et prévues et pas de transformer cela en occasion de relancer un débat par ce biais “.

Accès aux documents administratifs

Suzanne Henry (IC) demande que les horaires de consultation soient adaptés aux horaires des mères de famille, notamment le samedi matin où elle s'occupe de ses enfants.

Hélène de Schoutheete (IC) demande également si elle peut poser des questions précises directement à une personne de l'administration.

Après concertation, Claude Debrulle (PA) propose d'aménager la proposition initiale pour faciliter le travail des conseillers et celui des employés communaux : la consultation sera possible le mercredi de 13 à 16h00, le vendredi de 10 à 12h00 et le samedi de 9 à 11h00.

Thierry Meunier (Ecolo) répond à Mme de Schoutheete (IC) que toute question adressée par un conseiller communal à un membre de l'administration doit passer par le secrétaire communal.

Au cours des débats, Daniel Vankerkove (IC) insiste sur le fait qu'il ne faut pas voir 9 conseillers contre 8, mais 9 et 8 conseillers ensemble, signalant que l'opposition se vouldra “ constructive “. Axel François (Ittre+) en prend alors “ bonne note “.

Votes des amendements

-L'amendement de Claude Crapet (IC) sur la parution simultanée du compte-rendu dans le Petit Tram et le Bulletin communal est :

Rejeté par les 9 voix de la majorité (Ittre+, PA, Ecolo) contre les 7 voix de la minorité (IC),

-Le “ bout de table “ est remplacé à l'unanimité par “ soit à gauche, soit à droite “ ;

-Le secrétaire communal lira bien le procès-verbal du conseil communal précédent à haute voix (unanimité) ;

-La demande de Claude Crapet (IC) de changer “ minorité “ par “ opposition “ est :

Rejetée par les 9 voix de la majorité (Ittre+, PA, Ecolo) contre les 7 voix de la minorité (IC),

-La proposition de Claude Debrulle (PA) d'un registre des interpellations est :

Acceptée à l'unanimité,

- La demande de Ferdinand Jolly (IC) de ne pas pouvoir interpellier un conseiller communal est

Acceptée à l'unanimité,

- La demande de Jean-Claude Cayphas (IC) de porter à deux les questions orales posées

par tout conseiller est Rejetée par les 9 voix de la majorité (Ittre+, PA, Ecolo) contre les 7 voix de la minorité (IC),

- Les nouveaux horaires de consultation sont Acceptés à l'unanimité

Vote global sur le Règlement d'Ordre Intérieur

Pour :9, Majorité (Ittre+, PA et Ecolo),
Contre : 1 Claude Crapet (IC),
Abstention :6, Minorité (IC).

✓ PROGRAMME DE POLITIQUE GÉNÉRALE DU COLLÈGE DU BOURGMESTRE ET DES ECHEVINS

Axel François (Ittre+) signale que cette déclaration guidera le travail pendant toute la législature, qu'elle est le résultat du travail et de la volonté de tous les groupes de la majorité et qu'elle est exceptionnellement ambitieuse. Le bourgmestre et les échevins prennent tour à tour la parole pour présenter le programme dans les domaines qui leur sont alloués.

PRÉSENTATION

L'ambition “ La majorité nouvelle veut sauvegarder et enrichir les atouts de la commune : son caractère rural, ses activités agricoles et industrielles, son attrait résidentiel, sa vocation touristique, son patrimoine architectural, son intense vie associative, ses sollicitations culturelles, ses séductions gastronomiques... sans oublier l'essentiel, sa population active et accueillante ! “

La gestion de l'héritage

La nouvelle majorité entend s'occuper activement des pressions internes et externes que la commune subit depuis des années dans tous les domaines et entend que le pouvoir public joue un rôle de régulateur :

* En matière de ruralité et d'aménagement du territoire, contre l'urbanisation éclatée du village,

* En matière de logement contre le manque d'habitations à des prix raisonnables au travers de la régie foncière communale,

* En matière de mobilité, contre l'engorgement du centre du village (+10.000 voitures/jour),

* En matière de tourisme, contre le manque de projet pour le tourisme doux et les initiatives locales,

* En matière d'emploi, contre les dangers de la délocalisation et le manque de soutien aux petites entreprises et aux commerces,

* En matière de santé publique, contre le danger des effets de l'activité de l'incinérateur sur la santé humaine et animale,

* En matière culturelle, contre la culture élitiste,

* En matière financière, contre l'absence de financement des investissements à partir des rentrées ordinaires.

La nouvelle gouvernance

Démocratie représentative et

démocratie participative sont les nouveaux maîtres-mots de l'exercice du pouvoir.

La démocratie représentative sera encouragée : un conseil communal par mois, droit de parole à l'opposition dans le Bulletin communal, publicité des rapports des conseils consultatifs, systématisation de l'avis de la CCAT pour les dossiers d'urbanisme, allègement des contraintes administratives pour les conseillers communaux.

La démocratie participative sera également encouragée : élargir le champ des informations disponibles sur le site communal pour permettre aux citoyens l'accès aux documents de fond, autoriser les présidents des conseils consultatifs, des comités de quartier et des associations d'interpeller le conseil communal, supprimer le conseil d'éthique du Petit Tram pour libérer la page d'expression.

Des projets concrets

Dans le social, des projets seront mis en route pour les seniors (service transports...), la petite enfance (crèche...), la jeunesse (soirées concerts...), l'emploi (guichet de proximité...), le logement (régie foncière...) et la personne handicapée (accès aux bâtiments...).

Dans l'enseignement, des projets seront mis en route en matière d'agrandissement de l'école communale d'Ittre, de développement des activités extrascolaires, de remédiation pédagogique et d'apprentissage de la 2ème langue... ,

Dans le sport, on visera à reconsidérer les subsides communaux en fonction des besoins des associations sportives, transformer la salle communale de Haut-Ittre en salle de sports, multiplier les stages sportifs pendant les vacances scolaires... ,

En matière de mobilité, on établira un plan communal de mobilité, développera un réseau de pistes cyclables et limitera la vitesse partout dans le village, ...

En matière d'économie locale, on créera des zones d'activités économiques le long du canal et près du ring, une association des commerçants et un marché hebdomadaire... ,

Pour la participation, on développera le sondage de la population, créera une fonction d'ombudsman* permettant à la population de lui adresser les propositions, questions et doléances ... ,

En matière d'agriculture, on exercera la plus grande vigilance pour les pesticides, favorisera la plantation des haies... ,

Pour la santé, on effectuera une étude épidémiologique afin de mesurer l'impact de l'incinérateur... ,

Pour la solidarité internationale, on créera un poste d'échevin à la solidarité, on encouragera l'achat de produits “ Oxfam “ et favorisera l'action de citoyens actifs dans le 1/3 monde... ,

Pour le patrimoine, on effectuera les travaux intérieurs dans

l'Eglise de haut-Ittre et reconstruira la salle des Fêtes à Fauquez derrière le fronton restauré de l'ancien cinéma,

Pour l'énergie, on fera un audit énergétique de bâtiments publics, réduira la consommation d'énergie, sensibilisera aux économies d'énergie ... ,

Pour l'environnement, la ruralité et l'urbanisme, on lancera un plan de développement rural, distribuera 10 sacs poubelles blancs et 10 sacs bleus par famille, négociera l'évacuation des cendres de l'incinérateur par le canal, élargira les compétences de la CCAT ... ,

Pour les finances, on diminuera les frais de fonctionnement et les dépenses de prestige, mettra en place des budgets participatifs ... ,

Pour la décentralisation administrative, on organisera des permanences à Haut-Ittre et Virginal,

Pour la culture et la vie associative, on soutiendra le projet “ Ittre, Village du théâtre “, développera le pôle culturel, confiera de nouvelles missions au CLI... ,

En matière de gestion des ressources humaines, on mettra sur pied une politique de formation continuée du personnel communal, un accompagnement et suivi individuel... ,

La nouvelle majorité s'occupera également d'entretien et d'aménagement des petites vicinalités, des espaces publics, de la sécurité des biens et des personnes, d'égouttage et d'épuration des eaux usées, ...

*Ombudsman : médiateur

DÉBAT

Général

Jean-Paul Cayphas (IC) réagit au programme en le taxant “ sans animosité “ de “ déclaration de bonnes intentions avec peu de projets concrets et la poursuite de dossiers entamés par les IC depuis 24 ans “. Il s'étonne également que l'on parle de revaloriser la CCAT alors qu'elle ne s'est pas réunie depuis deux mois et demi. Il observe que la suppression du Comité éthique au CLI est une “ mauvaise chose “ car il faut bien avoir un gardien de l'expression publique, que des “ finances prudentes à hauteur des ambitions “ ne veulent rien dire, que mettre l'égouttage tout à la fin ne met pas en évidence ce “ défi majeur “ et qu'il y a beaucoup de formulations vagues.

Axel François (Ittre+) n'est pas étonné que la déclaration ne satisfasse pas le conseiller Cayphas, qui se trompe largement en la considérant comme un recueil de bonnes intentions, “ ainsi que le démontrèrent les informations du collège “. Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) répond au conseiller Cayphas (IC) qu'en matière d'égouttage une rencontre avec la population a été prévue pour la phase virginaloise des travaux, que la CCAT ne s'est pas encore réunie car elle doit

être renouvelée et que ses compétences sont modifiées,

Transport des aînés

Nestor Bontet (Ittre+) demande des précisions sur le service transport aux personnes aînées.

Le bourgmestre répond au conseiller Bontet que le transport gratuit par minibus TEC existe déjà, chose qu'il a initiée lors de la dernière législature, mais qu'il faudra se battre pour améliorer les navettes et les services de transports en commun.

Intercommunalité

Marc Hordies (Ecolo) se demande si le plan de la mobilité et si l'étude épidémiologique sur l'incinérateur seront intercommunales. Il salue la décentralisation administrative et propose de traiter les permis d'urbanisme dans la communauté concernée.

Thierry Meunier (Ecolo) répond qu'lttre cherchera un accord avec les autres communes sur le plan de la mobilité, d'abord, et qu'en l'absence d'intérêt, travaillera uniquement sur base d'un plan communal.

Historique & Demandes

Daniel Vankerkove (IC) tient à préciser la situation politique historique indiquant que ce n'est pas 24 ans, mais trente ans de présence ininterrompue des IC à la tête de la commune, “ dont 12 avec le PS “. Il souligne ensuite quelques points à ajouter : constructions de maisons sociales sur Ittre et Haut-Ittre, création d'un hall Omnisport à Virginal, remise en état du terrain de football à Virginal, possibilité de recourir gratuitement à nouveau à la croix jaune et blanche. Il souhaite également voir se développer la sécurité des biens et des personnes et être informé dans les permis de travaux en matière de logement et de travaux.

Axel François (Ittre+) répond qu'il n'a jamais été question de supprimer le recours à la croix jaune et blanche, qu'il ne fera pas l'inventaire de tout ce qui est gardé car cela prendrait “ un bottin téléphonique “ et que son vœux le plus cher est d'informer les conseillers dès que les permis de travaux arrivent.

Déchets

Ferdinand Jolly (IC) est “ très étonné de voir la distribution de sacs poubelles gratuits aux familles, alors que l'idée est justement de récompenser les gens faisant des efforts en matière de tri “. Il ne comprend pas qu' “ Ecolo laisse passer cela “. Il ne voit également rien en matière d'énergie renouvelable (biomasse, cogénération, ...)

Axel François (Ittre+) rappelle au conseiller Jolly qu'il avait lui-même proposé de réduire de moitié le prix de tous les sacs, ce qui était “ irréaliste et illégal “. Ensuite que la mesure a été prise pour que les gens d'lttre,

Conseil Communal du 6 février/07

qui subissent l'incinérateur aient un retour.
Thierry Meunier (Ecolo) précise que le développement d'énergie renouvelable est induit dans le projet sur l'énergie.

Egouttage

Ferdinand Jolly (IC) s'inquiète de la discrétion du programme en matière d'égouttage qui était " le chantier de la législature précédente ". " Vous n'en parlez pas. Qu'en est-il des hameaux ? "

Marc Hordies (Ecolo) indique qu'il serait bon que le conseiller Jolly intervienne sur ce point auprès du Ministre wallon en charge de la matière, le CDH Guy Lutgen. " Pendant des mois et des mois, on n'a eu aucune information, ignorant ce qu'il fallait faire en matière d'égouttage individuel ". Thierry Meunier (Ecolo) ajoute que le ministre passe son temps à détricoter ce qu'il fait et qu'il vient de reporter à 2015 l'obligation d'égouttage. " Comment avoir des règles ici ? Que faut-il faire avec les primes ? "

Christian Fayt (Ittre+) rappelle que l'égouttage est fait par l'IBW et que la commune joue seulement un rôle de support.

Daniel Vankerkove (IC) tient à préciser que le chef de cabinet du Ministre Lutgen (CDH) est venu expliquer devant 150 personnes " longuement la situation " et que des membres de la majorité actuelle étaient présents.

Solidarité internationale

La conseillère Marie-Jo Doumont-Haine (IC) trouve que s'occuper de solidarité internationale, c'est bien, mais pense qu'il vaut mieux balayer chez soi d'abord et s'occuper de la solidarité entre les trois villages, avec les VIPOs, ...

Axel François (Ittre+) s'étonne de la réaction. Après tout, " au conseil de participation Commune-CPAS, un membre du CDH nous a dit que nous en faisons trop pour la solidarité ". Claude Debrulle (PA) indique simplement qu'il s'agit de réunir, rassembler et soutenir les initiatives des groupes impliqués dans ce type de solidarité et de soutenir les jeunes s'y engageant. Il ajoute qu'il s'agit de jumeler les différentes solidarités, non de les opposer.

Logement pour jeune

Hélène de Schoutheete (IC) s'inquiète de ce que les terrains vendus à bas prix aux jeunes ménages puissent devenir des objets de spéculation, étant donné qu'un " ménage sur trois divorce ". Elle se demande si on ne peut prévoir des précautions sur ce point.

Axel François (Ittre+) lui répond qu'elle se sent pas concernée par le sujet comme elle est bien dans ses papiers. Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) précise qu'il est possible de veiller à ce que cet effet pervers ne se produise pas.

Vote sur la déclaration politique de la majorité
Pour :9, Majorité (Ittre+, PA et Ecolo)
Abstention :8, Minorité (IC)

Occupation des locaux publics : Règlement communal

L'échevin Thierry Meunier (Ecolo) introduit le sujet en rappelant que l'ancien règlement n'était valable que jusqu'à la fin 2006 et qu'un nouveau règlement est nécessaire. Il ajoute, ensuite, que la proposition de règlement sur la table ne s'ap-

pliquera qu'à l'année 2007, à la fois parce que le règlement doit être adapté à l'usage, mais aussi parce le règlement ne peut aller trop loin étant donné les négociations portant sur le transfert de missions au Foyer Culturel. Il s'est " inspiré de l'ancien règlement ", mais a également clarifié certains points. Parmi ceux-ci :

La sall Planchette à Ittre



● Toute demande d'occupation devra être faite sur un formulaire,
● Le secrétaire communal, et non plus le Collège, marque ou pas son accord à la demande,
* Le caractère " gratuit ou onéreux " de la demande devra être précisé,
● Le tarif d'occupation des locaux divers (salles, locaux d'école...) est ramené à 5EUR,
● L'occupation pour des activités onéreuses est ouverte aux personnes privées ou associations non ittroises moyennant un tarif d'occupation plus élevé, soit 350 EUR contre 100 EUR aux associations locales ittroises et 250 EUR pour les Ittrois.

● Le caractère " gratuit ou onéreux " de la demande devra être précisé,
● Le tarif d'occupation des locaux divers (salles, locaux d'école...) est ramené à 5EUR,
● L'occupation pour des activités onéreuses est ouverte aux personnes privées ou associations non ittroises moyennant un tarif d'occupation plus élevé, soit 350 EUR contre 100 EUR aux associations locales ittroises et 250 EUR pour les Ittrois.

Débat

Daniel Vankerkove (IC) demande alors s'il est possible " aux listes politiques " de disposer d'un local gratuit non une fois, mais " deux fois par mois au maximum ", car son groupe se réunit une fois pour traiter du conseil communal et une fois pour le conseil du CPAS. François Sivine (PA) se demande alors si cela signifie que le groupe IC s'engage à bien séparer les sujets lors des réunions.

Ferdinand Jolly (IC) s'inquiète de l'ouverture des salles aux non Ittrois, signalant la difficulté existante déjà de rencontrer les demandes locales, se demandant de ce qu'il va se passer avec la sous-location faite par la Jeunesse Sportive Ittroise ou JSI et souhaite qu'on inclue

parmi les obligations des locaux l'usage des sacs communaux pour les déchets.

Axel François (Ittre+) répond qu'il n'y a eu aucun problème jusqu'à présent en ce qui concerne l'occupation des salles et que les personnes situées en dehors de la commune font une telle demande parce qu'elles sont proches de Ittre. Il ajoute que cela permet de faire entrer de l'argent en caisse, mais précise que ces demandes ne seront pas prioritaires.

Thierry Meunier (Ecolo) explique que la question de la

sous-location de la JSI sera traitée dans le cadre de la nouvelle convention avec la JSI en cours de discussion et reviendra au Conseil communal. Enfin, il ajoute la précision sur l'usage des sacs communaux pour les déchets.

Marc Hordies (Ecolo) souhaite quelques précisions concernant le sort des cautions, mentionnées dans certains cas et pas dans d'autres, trouve la remise d'un chèque " préhistorique " comme mode de paiement de la caution, et, pour les réunions des groupes politiques, se demande s'il s'agit de n'importe quelle salle communale ou de salle de réunion. Thierry Meunier (Ecolo) explique que la caution est d'application pour l'utilisation à titre gratuit de terrain de sport et pour l'utilisation à titre onéreux de locaux communaux pour les personnes privées habitant la commune et les personnes privées ou associations résidant hors de la commune. Il précise que le chèque n'est pas le seul mode de paiement possible et que les groupes politiques se réuniront dans des " salles de réunion ".

Nestor Bontet (Ittre+) demande que le délai d'introduction des demandes - ç.à.d. un mois avant la 1ère occupation pour les demandes régulières et 15 jours avant pour une occupation occasionnelle - tienne compte de cas imprévisibles, comme les décès.

Axel François (Ittre+) demande alors de tenir compte de la demande et d'ajouter " sauf cas exceptionnels ". Thierry Meunier (Ecolo) marque son accord.

Vote Occupation des locaux communaux
Pour Unanimité

Information du Collège

Axel François (Ittre+) apporte quelques informations de nature " à rassurer Jean-Paul Cayphas (IC) ", souligne-t-il : " La Ministre Marie Arena (PS) a voté la promesse définitive pour la phase 2 et 3 des travaux de l'école communale d'Ittre, Le Collège a rencontré la direction des Papeteries de Virginal et publiera dans le Bulletin Communal les informations à ce sujet, Duferco pour parler de son avenir et les nouvelles sont très positives. Il y a un réel avenir pour les Forges de Clabecq, Le Collège rencontre Gralex, qui n'est pas situé à Ittre, mais qui embauche des gens d'ici, Et, enfin, la Région wallonne a marqué son accord pour le montant de la taxe d'incinération à 2,48 EUR.

Le bourgmestre ajoute alors qu'il souhaite que lors de conseils importants (ex. Budget) les réunions se tiennent à la salle Planchette, mieux aménagée à cet effet, la salle actuelle étant trop étroite. Daniel Vankerkove (IC) ne voit pas d'obstacles à cela, mais demande de faire un essai.

Lieu de tenue des conseils communaux importants:

Vote Pour Unanimité

Questions orales

Nestor Bontet (Ittre+) félicite le bourgmestre, et l'opposition-minorité pour ce conseil, reconnaît qu'il faisait du tapage avant quand il était dans l'opposition et un peu dans la majorité, demande si le repas des ouvriers communaux, organisé cette année, peut être refait et si les colis de Noël, qui sont très appréciés, peuvent contenir une autre confiture que la confiture de fraise. Axel François (Ittre+) ne voit pas d'inconvénients à répéter ce repas et accorde bien volontiers le changement de confiture.

Suzanne Henry (IC) s'inquiète de ce que lors du dernier conseil de participation de l'école communale il avait été intimé au directeur de l'école d'organiser un exercice incendie, mais que rien n'avait été fait. Elle propose également d'installer un escalier extérieur pour la sortie de secours de l'école maternelle de Virginal et relaie la plainte d'un habitant de la rue Bruyère Jonas à propos de la fermeture inopinée de la rue.

Axel François (Ittre+) répond que le directeur n'a pu rencontrer la demande pour des raisons de maladie d'un proche, mais qu'il a pris sur lui d'organiser cela. " Un ouvrier communal s'en occupe ". Il précise qu'un devis pour cet escalier de secours coûtera très cher et qu'un commandant des pompiers a été consulté sur ce point. Selon ce dernier, cet escalier n'apportera rien. Christian Fayt (Ittre+) répond alors que le problème d'éva-

cuation des égouts dans la rue de la Bruyère date de septembre 2006 et qu'il a fallu trouver une solution en décembre. " Les vieux égouts étaient bouchés par la racine d'un saule et les ouvriers étaient en congé au mois de décembre. On a reporté les travaux en janvier, mais le service des finances nous a dit qu'il n'y avait plus d'argent. Or, ces gens sont dans la merde depuis quatre mois. Quand on a trouvé l'argent, il a fallu attendre des bonnes conditions météorologiques. Nous avons prévenu les gens très proches du lieu des travaux, c'est vrai. Mais je préfère souligner que le personnel communal a travaillé très vite et que cela nous a coûté beaucoup moins cher - 10.000 EUR au lieu de 30.000 EUR - que si nous avions utilisé le privé. Non seulement nous avons trouvé une solution, mais, en plus, on a raccordé toute la rue, fait les avaloirs et les raccordements. Je rappelle que nous avons de petits moyens ici, que ce n'est pas comme à Waterloo ou Braine. "

Le conseil communal a aussi traité ...

Requête fiscale de la Fabrique d'Eglise Saint Pierre (Virginal) : L'échevin des Finances Claude Debrulle (PA) demande au conseil d'appuyer la requête de la Fabrique visant à exonérer l'annexe de la chapelle, partie intégrante du lieu de culte, du précompte immobilier pour les années 2004, 2005 et 2006. Vote Pour Unanimité

Renoncement à la demande de subvention pour le schéma de structure : L'échevin de l'Aménagement du Territoire Mme Marie-Claire Godeau-Bougard (PA) explique qu'il faut renoncer à cette demande pour d'abord terminer le schéma de structure en accord avec la Région wallonne. Vote Pour Unanimité

François Vermeulen



Vie communale

Présentation des conseillers communaux (suite)



Jean-Paul Cayphas, conseiller communal IC

La famille de Jean-Paul Cayphas vit à Ittre depuis 1590. A l'époque, son aïeul venait de Virginal. Cela fait 12 générations en ligne directe. Après 10 mois passés à Etterbeek, il a toujours vécu à Ittre. Son épouse, Catherine De Laey, est originaire d'Anvers. Celle-ci est infirmière et se dévoue depuis 15 ans dans des homes de personnes âgées. C'est aussi une artiste qui peint à l'aquarelle. Jean-Paul et Catherine ont trois enfants : André-Benoît (27 ans) s'occupe de fiscalité et de comptabilité, Pauline (26 ans) a été finaliste du concours de Miss Belgian Beauty et Florence (22 ans) termine sa licence en psychologie.

Docteur en droit, criminologue (qu'il étudiera à Louvain), avocat stagiaire pendant trois ans, Jean-Paul Cayphas devient, en 1974, conseiller juridique chez Intercom qui deviendra Electrabel puis Tractebel. « Notaire » de la société, il prépare dans les années 1980 –

1990 les plus gros actes immobiliers qui aient été réalisés en Belgique, notamment le partage de la propriété des centrales nucléaires de Tihange et de Doel entre les trois grands électriciens du pays dont une des plus grosses transactions réalisées en Belgique : 73 milliards de francs belges.

Une passion pour l'histoire

Jean-Paul Cayphas a également une passion : l'histoire. En 1969, il fonde la revue « Entre Senne et Soignes » qui sortira pendant plus de 30 ans, 2500 pages de notes historiques et de faits croustillants sur la vie de nos villages. Référence en matière historique concernant l'entité, depuis 35 ans Jean-Paul Cayphas reste disponible pour les travaux et ouvrages tant des institutions que des habitants d'Ittre et d'ailleurs, de l'écolier au professeur d'université. Jean-Paul Cayphas ouvre également en 1982 un musée

du folklore contigu à son habitation (dans l'ancienne brasserie appartenant à sa famille depuis le 18ème siècle) contenant des gravures, livres, cartes postales, cahiers d'école et objets de piété populaire. Il dit encore aimer les animaux, les voyages, la lecture, la musique (Haendel, Mozart et Monteverdi) et pratiquer la culture des tomates et du raisin dans la serre de son jardin.

Mais Jean-Paul Cayphas se dit aussi que l'action dans le présent doit compléter l'étude du passé. Il se lance donc en politique et, en 1970, est élu pour la première fois conseiller communal à Ittre. Depuis 37 ans, il est toujours au Conseil (c'est le plus ancien conseiller communal) après être devenu échevin de 1982 à 2006 et s'être fait une spécialité dans les finances communales. « J'ai toujours agi, confie-t-il, dans l'intérêt global et dans une vision à long terme de la Commune, privilégiant l'intérêt général sur

l'intérêt individuel. C'est une démarche rigoureuse qui ne fait pas toujours plaisir aux gens. Je l'ai fait en matière d'urbanisme malgré la pression des particuliers (et naturellement des promoteurs). » En 1993, il devient pendant 3 ans président de l'Intercommunale Seditel avant de devenir Conseiller provincial MR pendant la précédente législature.

Le plus ancien conseiller communal

« Le résultat des élections m'a naturellement fort déçu, nous dit-il. « Je regrette que la politique se fasse parfois au prix de non-respect d'accords verbaux et écrits. Je serai vigilant vis-à-vis de la majorité actuelle. J'ai eu la chance de participer pendant plus de 20 ans à la transformation en profondeur de la commune par les Intérêts Communaux. Mon souhait fervent est qu'il n'y ait pas de détricotage des nombreuses actions mises sur pied. Il me



tient également fort à cœur que les finances de la commune ne soient pas mises à mal et restent saines pour les générations futures ».

Enfin, Jean-Paul Cayphas sera particulièrement attentif aux matières d'urbanisme qui doivent protéger l'harmonieux capital paysager, tout en intégrant le village dans les nécessités importantes d'emploi, d'économie et de logement.

Propos recueillis par Ludovic Devriendt

Ferdinand Jolly, conseiller communal IC

Ferdinand Jolly habite avec sa famille le château d'Ittre depuis 5 générations. Ferdinand est marié depuis 23 ans avec Stéphanie. Ils ont 5 enfants, 4 garçons et 1 fille, qui ont entre 12 et 22 ans. Les enfants ont été à l'école du village avant de suivre à partir de la 5ème primaire un enseignement en néerlandais.

« Je trouve très important de veiller à la qualité de l'enseignement, à l'apprentissage des langues, à donner à nos jeunes les moyens de s'intéresser au pays, à la démocratie, à la citoyenneté. Je suis d'ailleurs depuis plus de 15 ans président du Pouvoir organisateur de l'Ecole Libre. Je suis très satisfait que le projet d'immersion linguistique en néerlandais a pu se mettre en place et qu'il a reçu une grande adhésion. C'est toute la communauté scolaire qui s'est impliquée. Je suis aussi très attaché au libre choix des parents et à la nécessité d'avoir les 2 réseaux d'enseignements qui vivent

harmonieusement l'un à côté de l'autre.

Je suis avant tout un homme de la nature en exerçant le métier d'agriculteur et en cultivant des fraises. Nous essayons de respecter les équilibres naturels et de ne pas utiliser des produits chimiques sur les fraises. La lutte intégrée fait appel à la création d'un équilibre naturel. Nous avons recréé des haies et replantons régulièrement des feuillus. Il s'agit de respecter nos paysages, de préserver les équilibres naturels, la biodiversité.

En initiant le PCDN au niveau communal, nous tentons aussi de favoriser une prise de conscience. Il faut dire que notre nature, nos chemins creux, nos vallées, regorgent de richesse.

La vie d'échevin m'a amené à gérer le dossier de l'égouttage. Un travail important va être fait. Il faut dire que le Ry-ternel et la Sennette sont des égouts à ciel ouvert. Il s'agira cependant aussi de trouver des solutions

pour l'égouttage des hameaux avec des stations d'épuration groupées.

J'ai toujours veillé à faire un travail de qualité, en profondeur. Je cite volontiers l'exemple du petit contournement, tellement décrié et qui s'avère être une belle réussite.

La rénovation de l'église de Haut-Ittre a été faite en profondeur avec des gens compétents. Il est vrai que par rapport au badigeonnage à la chaux les avis divergent. Les services du patrimoine ont privilégié la protection des pierres à « l'esthétique ».

Nous avons réalisé plein de chantiers : rue Bois de la Houssière, Huleu, la rue du Bilot, toujours avec la même attention de concertation avec les habitants et de travail de qualité.

A titre personnel je suis assez satisfait de mon résultat électoral (315 voix), puisque j'ai doublé mon score.

Je suis très préoccupé de la qualité, de la franchise des

relations humaines. Il faut aller au bout de ce qu'on dit de ce qu'on fait, favoriser la transparence,...

J'aime patiemment ce village et je m'implique dans ce sens.

L'alternance fait partie de la vie politique. D'autres auront l'occasion de montrer leurs capacités. Il est important que les mandataires rendent service à leur commune, plutôt que d'exercer un pouvoir. Le bourgmestre doit être le bourgmestre de tout le monde, un rassembleur.

En tant qu'opposition, nous serons attentifs à ce que les travaux, le CPAS, la culture, etc...soient gérés avec des gens concernés, compétents. Des dossiers importants devront être terminés ou concrétisés : restauration de l'église de Haut-Ittre, le Pôle culturel (avec son parc promoteur), l'égouttage à gérer de manière juste et équitable, le Grand Closin et son défi de création de logements mixtes,



la mobilité et la traversée du village en attendant la réalisation du RER, ... De manière générale, il s'agira de réussir un développement harmonieux du village en intégrant la création de logements dans leur écrin de verdure.

Il s'agit également d'être attentif à la démarche citoyenne, soigner l'information et la communication, la rencontre ...qui favorise la vie en communauté.

Propos recueillis par Luc Schoukens

Daniel Vankerkove, conseiller communal IC

Après avoir passé 24 ans à la tête de la commune, d'abord, durant 12 ans comme Premier échevin, ensuite comme Bourgmestre, Daniel Vankerkove se trouve comme conseiller communal sur les bancs de l'opposition. La charge de travail et de responsabilités est bien entendue assez différent, il insiste cependant sur le fait que le rôle de conseiller de l'opposition réclame également du temps et de l'attention.

« La vie politique m'a véritablement emporté et j'ai contraint et forcé du délaissier des valeurs fondamentales comme la famille. Je compte bien prendre plus de temps pour Francine et faire une série de choses avec elle. Nous venons d'aller voir l'exposition de James Ensor à Ostende, nous avons passé quelques jours à la côte, j'accompagne Francine et sa passion pour les chorales (Melod'Ittre et croche

cœur), je m'occupe pleinement de mon jardin, je coupe du bois. Je continuerai à suivre le Cercle Horticole, la Confrérie du Cra Stofé et si j'ai l'occasion je m'impliquerai dans le syndicat d'initiative. J'aime aussi aller voir un match de football important que ce soit à Tubize ou à Charleroi.

Pour revenir sur ma carrière politique, il faut savoir que je suis entrée en politique à 32 ans. Ce sont Constant Loicq et

Joseph Cornil qui sont venus me proposer de rentrer dans les Intérêts Communaux et le PSC. En fait mes premières élections se sont fait pour le conseil provincial. Je suis devenu conseil provincial dans le Brabant unitaire pour le PSC il y a 30 ans. J'ai été vice-Président et chef de groupe du Brabant Uni et plus tard Secrétaire et Questor pour le Brabant Wallon.

Au niveau de la commune d'Ittre j'ai participé la première

fois aux élections de '82 et je suis devenu avec mes 392 voix premier échevin, avec Louis Carlier comme Bourgmestre. J'ai été 12 ans premier échevin et puis 12 ans Bourgmestre. J'ai obtenu 987 voix de préférence le 8 octobre 2006, mon plus gros score, et je siège dans l'opposition ! Au niveau des IC nous avons réparti les matières et chacun aura ses domaines. Moi je m'occuperai plutôt des affaires générales. Je siégerai aussi au Conseil du

Vie communale

Présentation des conseillers communaux Daniel Vankerkove, conseiller communal IC (suite)

CPAS où je continuerai à être préoccupé des plus faibles et des plus démunis. C'est un peu une prolongation de mes engagements professionnels, puisque j'ai travaillé plus de 35 ans dans l'enseignement spécial en tant que professeur et chef d'atelier.

Durant ces longues années que je me suis occupé de la commune, j'ai été marqué par la construction de la salle polyvalente, les lotissements sociaux (Vervueren, Fontaine Rosée), la création du pôle culturel, l'aménagement de l'églie

se de haut-Ittre, le nouveau bureau de police à Ittre, 5 plaines de jeux dans les différents villages. Je me souviens qu'en '82, rue Jean Jolly il y avait une cabane en bois et des « frai chaux » là où maintenant il y a un complexe sportif. J'ai pu négocier l'obtention des subsides pour le complexe sportif et pour la restauration de la Forge et son passage dans le patrimoine communal.

J'ai pu contribuer, en étant à l'IBW, à sécuriser l'incinérateur de Virginal, avec l'installation des filtres,...Le fait que le

zoning de Virginal, autour de l'incinérateur a vu le jour, m'a également paru très positif avec Jean Gascard comme première entreprise.

Il y a eu des dossiers difficiles aussi : le fait d'obtenir l'interdiction du passage des camions de 3T1/2 dans le centre d'Ittre et tout le processus de l'enquête publique autour des scénarios proposés par Tractebel pour construire une route rapide entre Haut-Ittre à Quenast.

A l'époque la population n'en voulait pas et je me suis enga-

gé à suivre leur avis.

Aujourd'hui j'ai l'impression que la réaction des habitants ne serait plus la même. Il faudra de toute façon, travailler à une nouvelle mobilité. Je continuerai à être attentif au bien être des habitants aussi dans un rôle de conseiller de l'opposition. Je vais cependant aussi un peu plus penser à mon épanouissement et celui de ma femme. Les dimanches ont été décrétés dimanches familiaux ! »

Propos recueillis par
Luc Schoukens



Vie associative

Bal de la Saint Valentin

Les Gilles de Virginal et le comité de Virginal en fête organisaient conjointement leur bal de la Saint Valentin. Au menu de l'après-midi, un repas suivi d'un après-midi dansant en compagnie de Gaëlle et de Lucky et son orchestre.

Avec plus d'une centaine de convives, l'après-midi était donc bon enfant à la salle polyvalente de Virginal. Mais ce bal fut également l'ultime occasion pour les comités de récolter de l'argent pour l'organisation et la programmation de Virginal en fête au mois d'août prochain.



Gaëlle entame son tour de chant



Le comité et les convives dans la salle polyvalente au moment du repas



Ludovic Devriendt

Soirée jeunes

- Si tu veux voir plus loin que le bout de ton nez...
- Si tu veux mieux connaître et découvrir nos dons, nos richesses et nos limites...
- Si tu veux vivre ton expérience de foi avec d'autres...
- Si tu veux partager des moments de convivialité et de joie, viens à la soirée d'échanges et

de réflexions sur le thème du pardon le vendredi 23 mars de 19h à 21h à la Cure d'Ittre. La rencontre se terminera par un partage convivial autour de croque-monsieurs. Je te prie de m'informer de ta présence. Voici mon contact :
paroisse.ittre@skynet.be

Père Jan



Le Petit Tram c'est
Mensuel édité par le Centre de Loisirs et d'Information asbl, reconnu comme Centre Culturel d'Ittre, 4 Rue Planchette à 1460 Ittre 067/64.73.23. Distribué toutes-boîtes dans l'entité d'Ittre.

Abonnement : 10 euros/an à verser au compte 068-0533130-45.

Le Petit Tram, journal communautaire veut être un journal d'expression qui donne la parole à la vie associative et à l'ensemble des habitants de l'entité d'Ittre. Les articles sont publiés gratuitement. L'équipe d'animation du C.L.I. apporte des dossiers d'informations et réalise des reportages sur des événements socio-culturels, économiques et politiques qui ont une implication locale. C'est l'équipe d'animation aussi qui veille à respecter les règles de fonctionnement établies par l'assemblée générale du C.L.I. et à respecter l'esprit pluraliste du journal. Le Comité d'éthique gère la page expression.

Il est composé d'un représentant du Collège des Bourgmestre et Echevins : Cl. Debrulle, d'un représentant du CA du C.L.I. : J.L. Escoyer et d'un sage : René Cambier.

Il prend des décisions au consensus. Conseil d'Administration du C.L.I.

Représentant de la commune d'Ittre : Ch. Authom, Cl. Crapet, M.-J. Doumont, Cl. Berckmans, L. Iven Abramowicz.

Représentant de la Province : Carine Lotin.

Représentant de la Communauté française : Daniel Roland.

Représentant la vie associative et les habitants de l'entité d'Ittre : Elodie Debels, Nathalie Lourtie,

Jean-Louis Escoyez, Olivier Lavianne, Michel Nudel, Patrick Morjoe, Serge Magnus.

Conseil Culturel : R. Cambier, M. Desmarests, L. Duran, G. Van Stichel, S. de Hemptinne, B. Quairiaux, C. Authom, A. Grégoire.

Ont collaboré à ce journal :

Secrétariat : Dominique Ost, Anne Grégoire, Claudine Simon.

Graphisme : Pascale Goffaux.

Coordination : Luc Schoukens.

Rédaction : Luc Schoukens et Ludovic Devriendt.

Merci à toutes les associations et personnes qui nous ont transmis leurs articles.

Photos : C.L.I.

Impression : Imprimerie Delferrière Nivelles.

Merci à nos correcteurs du mois : Lolita Iven-Abramowicz, Christine Authom, Michel Tilman, Jean-Louis Escoyez, Michel Nudel

JSI
Kermesse aux boudins
Vendredi 9 mars à partir de 19h
Samedi 10 mars à partir de 18h
Réservations souhaitées
0496/376 653

C.C.L.
Centre Culture et Loisirs de Haut-Ittre
Souper Choucroute
Samedi 10 mars
à partir de 19h
Tarif : adultes : 15 euros
enfants : 10 euros
enfants de moins de 5 ans : gratuit
Possibilité : repas boulettes sauce tomate
Seuls les repas réservés seront garantis.
Pour faire votre réservation, téléphonez
au 067/21 54 68 ou au 02/366 48 77
avant le 1^{er} mars prochain

Pas à Pas
SPORTS ET LOISIRS
Stage de Pâques
Le monde magique de la forêt
Du 2 au 6 avril
Les activités se déroulent en salle et à l'extérieur.
Lieu : Salle Pas à Pas, rue Bois de la Houssière, 20 à 1460 Virginal - Ittre
Attention, le nombre de places est limité.
Renseignements et inscriptions : Sophie Noach
067/64 90 64
et 0477/66 53 32
www.pasapas.be
pasapas@skynet.be

Vie associative

Le tennis de table ittrois disposera-t-il bientôt de nouvelles infrastructures ?

La salle de Haut-Ittre est trop petite pour la Palette du Ry-Ternel, le club de tennis de table ittrois qui fait la fierté de l'entité. Avec 8 équipes, de la division d'Honneur Nationale (la plus haute des divisions) à la 6ème Provinciale, le club de tennis de table propose chaque semaine un entraînement pour plus de 45 jeunes. Depuis 5 ans, les entraînements se déroulent entre deux locaux puisque la salle de Haut-Ittre ne peut accueillir que 2 équipes à la fois en interclubs. Pour résumé, chaque semaine, 2 équipes s'entraînent à Haut-Ittre ainsi que 2 à Virginal pendant que les 4 autres sont en déplacement. Et l'autre semaine c'est l'inverse. Depuis plusieurs années, le club ne dispose plus de place pour une équipe supplémentaire! Les jeunes ne peuvent pas jouer faute de place...



On arrive à une situation paradoxale : on scande souvent que la condition physique des jeunes Belges est médiocre, que le nombre d'enfants ayant une surcharge pondérale augmente sans cesse et, si on va plus loin, pas assez de médailles aux J.O.! En Belgique, sur le terrain, les choses sont plus difficiles, c'est l'ère de la débrouille pour de nombreux sportifs. « En tant que professeur d'éducation

physique, j'avoue que parfois, je suis découragé par le manque de moyens que l'on nous donne pour faire du sport à nos enfants et à nos jeunes » confie Michaël De Leener, également entraîneur de la Palette du Ry-Ternel. « Quand vous pensez que nous accueillons, en division d'Honneur, des joueurs venant du Luxembourg, de Liège et d'un peu partout en Belgique, et que nous ne savons même

pas leur proposer une douche, un vestiaire et une buvette! J'apprends à mes élèves à associer l'Hygiène et la pratique sportive. Et puis, en réalité, ils n'ont même pas la possibilité de prendre une douche après leurs efforts ! »

Récemment, Thierry Meunier (Echevin des Sports – Ecolo) et Axel François (Bourgmestre – Ittre PluS) ont rencontré les responsables du club pour discuter du projet d'agrandissement de la salle communale à Haut-Ittre, élaboré en 2004.

A l'heure actuelle, l'élaboration du dossier par un architecte doit être budgétisée et passer au conseil communal pour le vote du budget le 6 mars. Si ce budget est voté, l'architecte peut commencer à élaborer les plans, budgétiser le projet, créer un dossier solide afin d'introduire une demande de subsides auprès de la Région wallonne.

Reste le problème de parking. En effet, si la salle est agrandie, elle prendra la place du parking actuel. Il faut donc trouver un moyen d'étendre le parking or le terrain situé derrière le parking actuel, qui pourrait servir de parking futur n'appartient pas à la Commune. Des solutions doivent donc être trouvées.

Si une telle salle pourrait aider la pratique sportive dans notre entité, elle se vaudra également polyvalente : « Notre volonté est aussi de faire de cette salle un lieu pour des rencontres, des spectacles, des fêtes... et la pratique d'autres sports » soulignent les dirigeants du club.



Ludovic Devriendt



Invitation à tous à la fête de la paroisse de Haut-Ittre

Chaque année, nous avons le plaisir de vous inviter à une soirée de retrouvailles à Haut-Ittre. Nous vous proposons à nouveau cette année de venir nous rejoindre, que vous soyez paroissiens, amis du village et d'ailleurs, pour un repas et un moment de fête, de chant, de rire qui réchauffent et réjouissent.



Le magnifique duo Kikebisch qui nous a déjà enchantés revient parmi nous avec sa musique tour à tour vibrante, souriante, émouvante. Olivier Grawez à l'accordéon et Gilbert Lecocq à la flûte, aux percussions et à la cornemuse, jouent pour et avec le public un répertoire varié de musiques

traditionnelles et actuelles. Nous vous convions à ce repas festif qui aura lieu le SAMEDI 21 avril 2007 à 19h00 à la salle communale de Haut-Ittre. Au menu : paëlla Dessert : tartes et gâteaux. Le prix du repas (apéritif com-

pris) est de : 12 € pour les adultes - gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

La réservation est vivement souhaitée, auprès du CLI (067/64 73 23) ou de Delphine Geirnaert (067/21 90 10)

Venez à l'AG du CLI, le Centre culturel, le 29/3.

Le 29 mars prochain, le CLI tiendra son Assemblée Générale (AG) annuelle. Ce sera l'occasion d'évaluer le travail de l'année écoulée, d'approuver les comptes et budgets et de déterminer les axes de travail pour l'année 2007.

C'est aussi le moment où les représentants des associations au sein du CA sont désignés ou en tout cas renouvelés partiellement (les mandats sont d'une durée de 3 ans).

Nous cherchons de ce fait des candidat(e)s pour rejoindre la dynamique et sympathique équipe du CA.

Luc Schoukens

Devenez administrateur (trice) du CLI

Vous appréciez le travail du CLI alors venez aider à conduire son projet. Nous avons une chouette équipe de bénévoles, de permanents, un CADynamique, venez y apporter votre pierre. Ce qu'on attend d'une administratrice, d'un administrateur ce sont des idées pour aller toujours plus loin et un œil critique... un engagement qui ne demande pas tant de temps (7..8 réunions/an) ou plus si affinités...

citoyens au sein du CLI.

Ceci implique que 2 administrateurs associatifs et 2 représentants communaux supplémentaires sont à désigner. Nous cherchons de ce fait des candidat(e)s pour rejoindre la dynamique et sympathique équipe du CA. Attention pour que votre candidature soit valable, vous devez être représentant de votre association qui elle-même doit être membre du CLI. Voilà une manière agréable de vous impliquer dans la vie culturelle et associative de votre village.

Le CA vient de décider d'augmenter le nombre d'administrateurs du CLI de 14 à 18 afin d'élargir la représentativité des différentes tendances socioculturelles et politiques ainsi que d'augmenter l'implication des

Intéressé(e) ? : prenez contact avec le CLI, 4 rue Planchette à Ittre 067/64 73 23

Théâtre de la Valette

Histoires d'Hommes de Xavier Durringer Avec Marion du 15 mars au 15 avril



Histoires d'hommes, ce sont des femmes qui parlent des hommes, une panoplie d'histoires, de sensations, de petites chansons, de l'amour sous toutes les coutures. Et puis quand l'amour s'évapore, il reste de grandes plages de solitude où elles vagabondent d'histoires en souvenirs comme des éclats, des fragments. Et les hommes apparaissent et disparaissent véritables fantômes.

Tous les jeudis, vendredis, samedis à 20h15, les dimanches à 18h00. Dimanche 8/4 à 14h00 et 18h00. Infos et réservations: 067/64.81.11

lavalette@skynet.be
www.lavalette.be
Prix des places: 15 €, +65: 13, étud: 10 €





Parcours 2007

L'association El Tourniket a tenu récemment sa réunion ordinaire annuelle au cours de laquelle les statuts ont été mis à jour pour répondre aux nouvelles lois régissant les ASBL. Elle a sorti, par la même occasion,

Le programme des promenades pour cette année. En voici la liste :

25 mars : Mise en jambe de +- 5 km au départ de la salle polyvalente de Virginal à 10h précises. Repas du midi à l'Etable d'Hôtes

Menu :

blanquette de veau 9 € adulte, 5 € enfant

15 avril : Promenade du SITI sur Beaudémont avec petite restauration.

20 mai : Promenade sur Braine le Château, +- 10 km avec halte le midi pour le repas Menu : spaghetti +- 7 € sous réserve.

15 juillet : Promenade vers

Mon Plaisir avec repas au domaine.

19 août : Sortie dans les bois avec pique-nique ou barbecue soit près de la salle PISQ, soit près de la maison forestière.

14 octobre : Promenade d'automne du SITI sur Virginal avec petite restauration en la salle polyvalente.

25 novembre : Réunion ordinaire de fin d'année au Sicilien en face des Tuileries d'Hennuyères. Pour les membres de l'association.

21 décembre : Visite des illuminations de Noël organisée par le No Man's Land avec le Père Noël et les contes de circonstances en la salle PISQ.

De plus amples renseignements vous seront communiqués dans les prochains bulletins de l'association et le Petit tram.

Nous gardons donc le même principe qu'en 2006, une pro-

menade de +- 10 km, une halte le midi pour un repas à un prix démocratique. Une seule différence, nous quitterons 2 fois l'entité pour un parcours sur Braine-le-Château et Braine-le-Comte. Cela ne nous empêchera pas de fouler nos sentiers dans l'espoir de les voir renaître.

El Tourniket travaille depuis un certain temps sur un projet de réhabilitation du sentier n°45 qui faisait anciennement la liaison entre les rues Nils et Tout Vent. La fontaine Rabotte qui se trouve à proximité a été réparée par les soins du service communal des travaux. Le premier tiers du sentier a été débroussaillé et nettoyé grâce aux subsides du PCDN, le deuxième tiers par les soins de monsieur Jacques Beghin fervent défenseur de la nature et du petit patrimoine naturel. Nous les remercions tous pour leur travail.

Le dernier tiers reste à finaliser. Cela devrait encore être possible cette année. El Tourniket a

débloqué une somme de 1.000 € pour la mise en place de clôtures, de 2 tourniquets et pour effectuer des travaux divers. Elle bénéficiera pour ce faire de l'aide des jeunes du No Man's Land encadrés par l'éducatrice de l'entité Marie Vanderlinden. La cerise sur le gâteau serait de pouvoir déplacer le GR sur ce nouveau tronçon afin de soulager le passage le long des maisons de la rue Nils. Cette réalisation permettra d'ouvrir une liaison piétonne allant du bois de Fauquez à la salle polyvalente via le bois des Nonnes. Plus de 2 km de sentier reliront ainsi les quartiers de Fauquez, Basse Bruyère et Quartier du Tram à Virginal.

Nous faisons appel à quelques adultes bénévoles pouvant nous aider cet été lors des travaux sur le terrain. Si vous êtes intéressé à consacrer un peu de votre temps, vous pouvez nous contacter au 067/64.74.13 ; merci d'avance.

L'association aura 10 ans d'existence cette année, elle

compte bien les fêter lors de l'inauguration de ce nouveau tronçon pédestre. Pour cela, elle a besoin de votre présence lors de ses sorties afin de la stimuler moralement dans ses démarches et l'aider financièrement en vous procurant la carte de membre sympathisant qui vous sera présentée lors des prochaines promenades.

Nous vous donnons donc rendez-vous à la salle polyvalente de Virginal à 10h précises le 25 mars pour une mise en jambe de +- 5 km avec halte à l'Etable d'Hôtes pour le repas de midi ; au menu, une blanquette de veau aux prix de 9 € par adulte et 5 € par enfant.

Réservez avant le 22 mars aux 067/64.74.13 ou 0474/71.94.01 ou par Email aux adresses suivantes : el-tourniket@hotmail.com ou marievdl@hotmail.com . Nous vous attendons avec impatience.

**Pour le comité,
J. Vanderlinden**

Conférence sur les jardins

par Gaston Bordeaux

Vivent (Vive ?) les grands ou petits jardins Quelle que soit leur importance

Qui sont la joie de l'existence

Surtout des pauvres citadins

Ah ! avoir un jardin à soi, bien à soi, que l'on peut bêcher à son aise, cultiver à sa guise, quel bonheur !

Ainsi moi, j'ai un jardin ; eh bien, je ne m'en occupe jamais. J'ai même trois jardins un potager, un fruitier, et un fleuriste.

Seulement, j'aime mieux les faire travailler par les autres, parce que ça me fatigue moins et c'est mieux fait.

Et puis, au fond, entre nous, pourquoi voudriez-vous que je m'esquinte à retourner la terre puisque c'est toujours la terre qui vous retourne, et comment ! Car, en somme, les jardins c'est toute la vie ; on n'a qu'à regarder devant soi pour trouver tout ce que l'on désire.

Est-ce que chaque jour, on ne rencontre pas des masses de gens dont la boutonnière est ornée de l'ordre du POIREAU ?

Est-ce que, chaque soir, votre femme, vous appelant « mon GROS CHOU », ne cherche pas à vous tirer des CAROTTES ?

Est-ce que, dans toutes les expositions de peinture, on ne trouve pas des collections de NAVETS ?

Ne voit-on pas à chaque instant des gens grands

comme des ASPERGES et qui n'ont pas un RADIS ?

Que de BETTERAVES parmi nos députés, combien se disent costauds et ne sont seulement pas capables de lever des PETITS POIS, de que fois, sans avoir la COSSE, on travaille pour des HARICOTS.

Tous les jours on voit des dames faire leur PERSIL, des commerçants s'associer, pour prouver que l'OIGNON fait la force ? (Quelle SALADE !). Alors pourquoi voulez-vous que je m'en mêle ?

On dit que tout labeur porte ses fruits ? Ah ! je m'en fiche !, j'ai tellement la CERISE que tout ce que je fais, c'est pour des PRUNES, parce que l'on me prend toujours pour une POIRE, et que si je n'avais pas dans mon jardin deux beaux PRUNIERS quetschiers, je me demande ce que je deviendrais. Aussi comme on s'est assez moqué de ma POMME, demain je pars à la P CHE. Je me tiendrai dans mon COING, au moins de cette façon je me referai la FRAISE.

Vous me direz : Et votre jardin fleuriste ?

Vous croyez que c'est celui-là qui me fait voir la vie en ROSE? pas du tout.

Plus j'avance dans l'existence, plus je me rends compte que tout le monde marche dans mes PLATE-BANDES, et que le rendement pour moi n'est pas MASSIF.

**Transmis par
LATINIS Marcel**

Migration nocturne de batraciens à Ittre

Chaque année à cette période, de nombreux batraciens sont écrasés sur nos routes et principalement sur celles bordant étangs et pièces d'eau diverses. C'est notamment le cas de LA RUE DE VIRGINAL, à Ittre, entre le rond point Ecueillé et le canal.

Après avoir hiberné, les batraciens se dirigent en effet, quand la température se fait plus clémente, vers ces étangs pour y pondre leurs oeufs.

Les déplacements débutent dès le début du mois de février, par temps doux et humide, généralement à la tombée du jour. Ces animaux peuvent ainsi parcourir plusieurs kilomètres à travers bois et prairies. Certains jours climatiquement favorables (T° autour de 7°C), les migrations peuvent alors prendre des allures d'invasions lorsqu'ils impliquent des centaines, voire des

milliers d'individus.

Malheureusement pour les batraciens, cette migration relève souvent du parcours défilé ! En effet, dans nos campagnes, un nombre croissant de routes traversent et " coupent " les couloirs de migrations empruntés depuis des générations de batraciens. C'est ainsi que chaque printemps, aux mêmes endroits, des centaines d'animaux périssent sur les routes, écrasés par les voitures...

Vous pouvez éviter de voir anéantir peu à peu la population de batraciens de votre village, en réduisant votre vitesse le soir et la nuit aux endroits de passage, par temps doux (+ de 4 degrés) et humide, de fin février à début avril.

Soyez attentifs aux panneaux de signalisation et modérez votre vitesse à maximum 30

km/h, en utilisant si nécessaire les feux de détresse. A cette vitesse, vous éviterez le déplacement d'air occasionné qui leur est souvent fatal (ils sont en effet aspirés et projetés contre le soubassement de la voiture). Et quand vous verrez de petites silhouettes dans la lumière de vos phares, il vous sera plus aisé de les éviter.

Vous pouvez également participer à un ramassage manuel organisé contact : Merlin Blyth 0474/514.881 ou Alexia Joris 0479/81.11.57

Les batraciens ainsi sauvés vous remercieront de votre attention en dévorant de nombreux insectes et limaces parfois trop abondants dans nos jardins !

Merlin Blyth et Alexia Joris

Sauvetage des batraciens au bois de la Houssière

Depuis 1994 des personnes faisant partie de la Niverolle et Mouquet, une section des Cercles Naturalistes de Belgique, du CEPE de Braine-le-Comte, de l'Aventure en douceur, des Amis de la nature de Nivelles et des bénévoles de la région se relaient pour sauver les batraciens.

De début février jusqu'à mi-

avril, quand les conditions seront bonnes (humidité élevée et température douce), venez participer au sauvetage des batraciens en prenant contact auprès de l'organisateur. Le sauvetage a lieu dès le coucher du soleil et suivant les conditions météorologiques, le passage dure de 1 à 2 heures sur le terrain, prévoyez bottes et lampe de poche.

Les communes de Braine-le-

Comte, d'Ecaussinnes et de Nivelles ainsi que la Division Nature et Forêt de la Région wallonne, nous aident pour cette opération. Merci à eux ainsi qu'à toutes les personnes participantes.

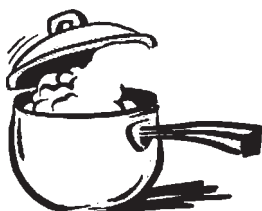
Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le responsable, Luc Moreels au 067/21-00-17 ou via mail : luc-moreels@yahoo.fr

Aux ateliers du CLI



✓ **C'est le printemps, avec l'Art Floral de France Carlier,**
Des ateliers de création et de montage de fleurs.
11 mars : Pour Pâques, un montage avec des plumes et des oeufs
22 avril : Des idées pour garnir une table
20 mai : Un montage haut, à déposer sur un bureau, dans un hall d'entrée...
La participation aux frais est de 27 € matériel compris.
De 15h à 17h. Dans les locaux

du CLI, 4, rue Planchette à Ittre

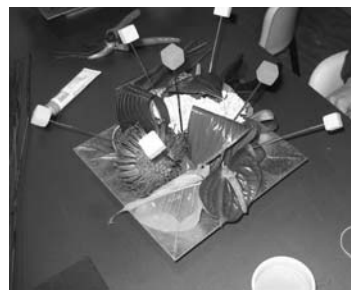


✓ **C'est le voyage, avec la Cuisine de l'Espagne d'Antonio Cabrera.**
L'atelier débute aussi par un exposé sur la cuisine espagnole suivi de la présentation des plats proposés à cuisiner par les participants. Tapas et paella au menu du jour.
La participation aux frais est de 20€.
Le dimanche 25 mars, de 14h à 18h. A l'Etable d'Hôtes, rue de Tubize 4B à Virginal.



✓ **C'est la nature, avec la Cuisine des Plantes Sauvages de Nicole Collins.**
La cure printanière. Nicole Collins, «dame nature», comme on l'appelle dans sa région verviétoise, nous propose un atelier de gastronomie diététique.
Nous ferons la cueillette des plantes les plus communes pour apprendre à renouer avec la tradition des plantes sauvages.
L'atelier débutera à 10h précise avec un petit exposé, ensuite la cueillette des plantes aux alentours, la préparation du repas, le repas, une petite pause sui-

vie de la préparation du goûter. Herbarium et questions-réponses sur les composants, les bienfaits et l'équilibre de cette cure termineront cette journée enrichissante.



La participation au frais est de 30 € pour la journée.
Le dimanche 22 avril, de 10h à 16h. A l'Etable d'Hôtes, rue de Tubize 4B à Virginal.

✓ **C'est le jardin, avec l'Art de la table d'Agnès**

Verbruggen.

L'art de réaliser des décorations de tables de jardin, pour la fête des mères, les commémorations...
La participation aux frais est de 12 €, matériel compris.
Le dimanche 6 mai de 15h à 17h. Dans les locaux de CLI, 4, Rue Planchette à Ittre.

Il est impératif de s'inscrire, par téléphone au 067/64 73 23, par fax au 067/64 85 52 ou par mail info@ittreculture.be..

L'inscription sera effective après paiement endéans les 10 jours au n° de compte du CLI: 001- 2628545-18. Avec la mention Ateliers Art Floral ou Cuisine + la(les) date(s) de(s) l'activité(s).



A la découverte de la Cuisine colombienne

Un nouveau cycle d'atelier de cuisine, organisé, par le CLI, a démarré ce dimanche 25 février à l'Etable d'Hôtes à Virginal.

Edna et Erika Rodriguez nous ont régales avec leurs empanadas, patacones, guacamoles, arequipe...

Trois entrées, un plat et deux desserts de cuisine colombienne. Avec des ingrédients frais, ni boîte, ni conserves, ni pâte toute prête à l'emploi.

Nous avons tout réalisé de nos blanches mains. Et râper une noix de coco ce n'est pas facile. Il faut d'abord un clou pour en vider le contenu et puis un marteau pour la casser...

Eplucher des bananes plantains (vertes) tout un art, les « taper » à la cuillère en bois (ça défoule !), inciser le long de la banane et ouvrir avec les doigts, sous l'eau, pour ne pas se noircir les mains...

Du savoir-faire et de la logique écologique (on récupère les déchets végétaux pour le compost, très peu d'emballage, les achats ont été faits au marché...). Rien de tel qu'un atelier pratique pour se faire la main, une petite démonstration vaut mieux qu'une longue explication !

Plaisir des sens, voir, toucher, sentir, et surtout y goûter ! C'est comme cela que ça se passe aux ateliers cuisine du



Le prochain atelier LA CUISINE DE L'ESPAGNE avec Antonio Cabrera. Le dimanche 25 mars, de 14h à 18h. A l'Etable d'Hôtes, rue de Tubize 4B à Virginal. La participation aux frais est de 20 €. Il reste des places !

CLI.

Recette avec les bananes plantains

Des bananes plantains épluchées (voir ci-dessus, comment les éplucher !). Les couper en tronçons de +/- 5cm,

les passer à la friture, ensuite les aplatir entre deux planches ou comme anciennement avec le pied, et re-frire. Se sert avec un peu de sel, du guacamole etc.



Kiwanis club Tubize Ry Ternel Gospelsingers - le 18 mars

Le Kiwanis Tubize Ry Ternel en association avec le club Soroptimist Tubize organise le 18 mars à 15h. dans la salle 'Le Gymnase' à Tubize un concert avec les GOSPELSINGERS DE PARIS, en première partie une sélection de musiques de films par Ludwine Beuckels (violin) et Jean-Pierre Delens

(piano). PAF 20 € en pré vente 18 €, enfants -12 ans 10 €.

Cartes en vente au Gymnase et par tél. 067.64.73.31 et 0477.33.83.68



Parcours d'artistes à Virginal les 23 et 24 juin

Appel aux personnes pratiquant une discipline artistique

Le week-end des 23 et 24 juin, le Centre culturel d'Ittre organise un parcours artistique dans le village de Virginal. Une façon originale de présenter une vitrine des occupations artistiques (arts plastiques, littérature, musique, théâtre, danse...) ou des loisirs créatifs pratiqués dans la région !

Ce sont des lieux variés au coeur de Virginal (habitations privées, cafés, bibliothèques, écoles...) qui serviront de cadre pour accueillir les différentes manifestations artistiques. Avis aux Virginalois qui souhaitent mettre leur maison (ou tout autre espace) à la disposition du projet !

Le parcours se déroulera le

week-end des 23 et 24 juin et sera jumelé avec la Journée des Fermes 2007 qui se déroulera le dimanche 24 juin. Pour conserver une ligne de conduite à l'ensemble de la manifestation, le thème du paysage est proposé aux participants. Celui-ci possède l'avantage d'être extensible au gré des envies ou de la discipline pratiquée. Le paysage peut, en effet, être envisagé sous des aspects variés : architecture, société, environnement, intégration, modes de vie, habitat...

Si vous êtes intéressé par cette initiative, merci de prendre contact avec Marie-Pierre Héron (02/355.98.95 ou par courriel mp.heron@ccbw.be en indiquant vos coordonnées et votre discipline artistique avant le 15 mars 2007. Nous vous invitons également à une rencontre le lundi 26 mars à 20 h à la Salle des Commissions de Virginal (rue du Centre, 9 à 1460 Virginal) pour préparer ensemble ce week-end de manifestations artistiques.



**Marie-Pierre Héron
Luc Schoukens**

ASBL : Art et Pédagogie

Stage de dessin et de peinture pour adultes (débutants et plus confirmés)

3 jours à Pâques : les 11, 12 et 13 avril 2007 de 10h à 16h
«De l'observation à l'interprétation»
thème : le personnage

Approches diverses et techniques variées :
Fusains – pastels – gouaches – encre de chine – aquarelles....
Prix : 90 €
Renseignements et

inscriptions : 067/64.76.22
(N.N. : petits groupes de 6 à 8 personnes max.)



A Chœur ouvert : Raphy Rafaël en concert



450 enfants de l'Ouest du Brabant wallon forment un chœur avec Raphy Rafaël et ses musiciens.

Depuis le mois d'octobre dernier, des enfants de Iltrre, Virginal, Tubize et Saintes répètent chaque semaine en compagnie de Nedjelka Candina, répétitrice de ce qui est devenu l'un des plus grands chœurs d'enfants de la région. Un seul but les anime : monter un spectacle total et professionnel !

Deux Chœurs formés chacun de deux cent vingt enfants de la région, cinq musiciens et Raphy Rafaël pour créer ensemble un événement unique où chacun donne le meilleur de soi. Un spectacle exceptionnel par les émotions et la beauté qu'il suscite, les moyens mis en oeuvre et le résultat obtenu! Un nouveau challenge, avec une nouvelle énergie, pour les élèves qui s'investissent dans cette aventure musicale peu commune. Se rencontrer, se rassembler et construire ensemble pour laisser des traces...

Sur une période d'environ six mois, à raison d'une bonne quinzaine de séances de travail collectif, la convivialité, le plaisir autant que la rigueur sont les moteurs de cette aventure.

Une équipe de professionnels en chanson, spectacle, animation a mis au point un programme qui peut s'intégrer dans la sensibilisation et la découverte de la musique à l'école. Méthode : L'équipe articule son travail autour de la coopération plutôt que la compétition, la prise de conscience des liens moi/les autres, la société dans

laquelle nous nous inscrivons.

Les thèmes des textes et chansons sont puisés dans le répertoire de Raphy Rafaël. Ils explorent les sentiments à travers les saisons de la vie, ses saveurs, ses parfums, de manière pertinente tout autant qu'impertinente, toujours en poésie et émotions.

Eclairage, sonorisation, mise en scène, musiciens et chanteurs : toutes les conditions sont réunies pour faire de la création de ce spectacle-évé-

nement une réussite. Par groupe de 50 choristes, une fois par semaine, les élèves des classes des différentes écoles répètent inlassablement leur texte, leur voix, leur rythme... pour créer deux ensembles magiques de 220 voix chacun.

Cette action culturelle originale nécessite des moyens importants, tant financiers qu'humains, mis en oeuvre par l'organisation des Centres culturels de Tubize et d'Iltrre, en collaboration avec les établissements scolaires participants.



**A chœur ouvert »
Théâtre du Gymnase
de Tubize
Jeudi 29 et vendredi 30
mars à 19h30
PAF : 7 € /adulte
5 € /enfant**

Info et réservations :
Centre culturel de Tubize
02/355.38.95
www.tubize-culture.be
et Centre culturel d'Iltrre
067/64.73.23
info@ittreculture.be
www.ittreculture.be

Johan Padan à la découverte des Amériques



La pièce de Dario Fo, « Johan Padan à la découverte des Amériques », interprétée par Alberto Garcia Sanchez se donnait à l'Equisonnance à Ronquières, le vendredi 9 février.

La nuit était belle. Il y avait à la fois le scintillement des lumières qui soulignent la belle silhouette de la péniche et les brûlots qui dessinent l'escalier menant tout droit au bateau aménagé avec beaucoup de goût en salle de spectacle : une scène, tout en noir, des projecteurs multicolores, un charme de bord de mer et de grande ville tout à la fois. Quand on parle de la découverte de l'Amérique, et, qu'importe le parti pris, c'est presque toujours d'un point de vue européen. Que ce soit : « Nous avons tué quarante millions d'Indiens en quelques années... » ou encore : « Nous avons apporté la cultu-

re, la religion, l'ordre, la pudeur...Le « nous » reste la référence dans tous les cas et non le « eux ». En effet, on oublie souvent que les peuples indiens ont joué un rôle actif en résistant aux envahisseurs portugais et espagnols : c'est le cas des Mapuches du sud du Chili et des Indiens de Floride qui ont résisté pendant pas moins de quatre siècles.

Un sujet sérieux.

"Johan Padan à la découverte des Amériques" nous a proposé une vraie réflexion historique. Si l'auteur de la pièce, Dario Fo, tourne son regard vers le passé, c'est pour mieux, par son vertigineux one-man show, et cela pendant 2 heures, nous parler d'aujourd'hui et nous rendre vigilant et résistant aux invasions quelles qu'elles soient Johan Padan, revient des Indes dans un des bateaux de la quatrième expédition de Christophe Colomb. Le bateau coule, il échappe à la noyade et est recueilli par

une tribu d'Indiens. De là, Alberto Garcia Sanchez nous embarque dans un récit d'aventures, d'actions et d'atmosphères d'une force, d'un humour, d'une simplicité extraordinaire : il joue, il raconte, il mime, chante et danse. Il rit, pleure, se plaint ; il a peur. Son jeu est intense : il a un sens énorme du comique et du sérieux, un talent d'improvisation, de spontanéité étonnante qui a rencontré totalement la complicité du public.

Par ses multiples ressources de comédien, par son merveilleux sens clownesque, il a ému et fait rire le public. Une capacité qui s'accorde avec grâce et bonne humeur à la dynamique de l'assistance enthousiasmée, rassemblée une fois encore dans le cadre de la saison de spectacles pétillante du CLI.



Claudine Simon



Aux valves communales

Demande de permis d'urbanisme pour la **transformation d'une habitation familiale**, création de 2 logements et d'1 cabinet d'ophtalmologie, rue de Gaesbecq 16 à 1460 Iltrre. Demande introduite par Mme Vliers pour la sprl Maladies et chirurgie des yeux. Dérogation au Plan Communal d'Aménagement du centre d'Iltrre : implantation profession libérale+toitures plates. Le dossier peut être consulté au service urbanisme les jours ouvrables de 9 à 12H jusqu'au 16/3. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins pour le 16/3. Les remarques orales peuvent être communiquées au service urbanisme le 16/3 de 10H30 à 11H30.



Bourgmestre et Échevins pour le 16/3. Les remarques orales peuvent être communiquées au service urbanisme le 16/3 de 10H30 à 11H30.

Demande de permis d'urbanisme pour la **construction d'un garage et de l'extension de l'habitation Chemin de Niderland 1**, dérogation au plan de secteur : zone agricole d'intérêt paysager. Demande introduite par M. Haye . Le dossier peut être consulté au service urbanisme les jours ouvrables de 9 à 12H jusqu'au 16/3. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des Bourgmestre et Échevins pour le 16/3. Les remarques orales peuvent être communiquées au service urbanisme le 16/3 de 10H30 à 11H30.

Demande de permis d'urbanisme pour la **construction d'un bâtiment exploitation professionnelle+commerce horticole en zone agricole**, proximité des habitations, 18 rue de la Longue Semaine à Haut-Iltrre. Demande introduite par M. Andre . Le dossier peut être consulté au service urbanisme les jours ouvrables de 9 à 12H jusqu'au 16/3. Les réclamations sont à déposer par écrit auprès du Collège des

Nos trois villages Ittre, Haut-Ittre & Virginal



Editorial

Chers Concitoyens,

Dans les pages de ce « Petit Tram », apparaît le 1^{er} numéro de la nouvelle version du bulletin communal.

Pour plusieurs raisons, nous avons choisi d'intégrer dans le journal local votre outil officiel d'information.

La première est d'ordre financier : diminuer le coût de la mise en page et de la distribution.

L'esprit de notre nouvelle majorité doit transparaître dans tous les domaines : rationalisation et économie.

La deuxième est la recherche de l'efficacité. Une parution mensuelle (1) permet de communiquer plus rapidement, de traiter l'actualité à « chaud » ou à « tiède », de diffuser des informations urgentes sans recourir systématiquement à des toutes-boîtes coûteux.

La troisième raison consiste à rendre plus complémentaire le contenu des deux publications.

Maintes fois, dans le passé, « Petit tram » et Bulletin Communal traitaient des mêmes sujets, présentaient les mêmes articles. . .

Si la formule a changé, si le contenu va évoluer, l'esprit qui va animer les rédacteurs va être fondamentalement différent.

Parfois, trop souvent, le Bulletin Communal a été considéré par certains de nos concitoyens comme un organe de propagande personnelle.

Parfois, trop souvent, l'image de certains mandataires apparaissait aussi fréquemment dans les pages du Bulletin Communal que dans celles de leur propre album familial.

Ces dérapages incompatibles avec l'éthique politique que nous défendons, sont révolus.

Je m'en porte garant.

Dans ce même esprit d'ouverture, de pluralisme, de liberté d'expression, une place sera réservée, dans les pages officielles, pour permettre à la minorité de s'exprimer.

A l'heure où tout se remet en question, où les vieux clivages disparaissent, où notre Région qui se réveille et se redresse est « au carrefour des chemins », Ittre doit symboliser plus que jamais et à tous les niveaux l'image de la Wallonie qui « bouge » !!!

(1) *Le Bulletin Communal, ancienne formule, comprenait un beaucoup plus grand nombre de pages et paraissait tous les deux mois.*

Votre bourgmestre : **Axel FRANÇOIS**



Le Conseil communal avec de gauche à droite : Fr. Peeterbroeck, M. Cl. Godeau-Bougard, D. Vankerkove, Fr. Sivine, Th. Meunier, Chr. Fayt, A. Francois, S. Henry, M. Hordies, N. Bontet, Cl. Crapet, H. de Schoutheete, G. Van Stichel, M-J Doumont, J. P. Cayphas, Cl. Debrulle et F. Jolly



R.O.I.

EN QUOI LE NOUVEAU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL INTÉRESSE-T-IL L'HABITANT DE NOS TROIS VILLAGES ?

Lors du conseil communal du mardi 6 février dernier, a été adopté le nouveau règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) qui régira dorénavant les délibérations du Conseil.

Ce règlement comporte pas moins de 93 articles ! Ce règlement porte, notamment, sur la fixation de l'ordre du jour du conseil, la police des réunions, les règles de quorum et de majorité, la déontologie et l'éthique des conseillers communaux ou, encore, les droits de ces derniers.

L'essentiel intéresse directement les membres du Conseil communal. Toutefois, certaines dispositions donnent des droits spécifiques aux habitants et il est dès lors important de les présenter brièvement.

Ainsi, l'article 13 du R.O.I. permet à un groupe d'au moins 20 habitants de la commune âgés de plus de 18 ans de demander l'inscription d'un point à l'ordre du jour du Conseil communal. Ce point doit concerner un problème d'intérêt général et relever de la compétence du conseil communal.

De même, les articles 74 à 82 consacrent le droit, pour tout habitant de la commune, d'interpeller le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Commune. Concrètement, cela veut dire que toute personne domiciliée dans la commune a dorénavant le droit de demander d'être entendue par le Conseil communal et de faire valoir son point de vue sur une question d'intérêt communal. A contrario, cette demande ne peut porter sur une question d'intérêt privé, ne peut manquer de respect aux convictions philosophiques ou religieuses d'une autre personne ou, enfin, ne peut s'exprimer en termes racistes et xénophobes.

Cette demande d'être entendu peut être sollicitée à titre personnel ou comme représentant d'un groupe associatif, de quartier ou d'éducation permanente.

Le temps de parole ne peut dépasser 5 minutes. Et, de même, la réponse du bourgmestre ou de l'échevin ne peut dépasser la même durée.

Afin de préparer cette procédure d'interpellation, l'article 82 du R.O.I. prévoit la désignation d'un conseiller communal chargé d'assister la personne qui souhaite interpeller le collège communal.

Cette possibilité d'intervention d'un(e) citoyen(ne) auprès du Conseil communal est une des innovations les plus significatives du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal. Je m'en réjouis et je formule l'espoir qu'il en sera fait le meilleur usage.

Claude **DEBRULLE** - Echevin de l'Information



Etat civil

Officier Etat Civil : M. Cl. GODEAU-BOUGARD

Naissances

BIESEMANS Carl, né à La Louvière, le 06/09/2006
BIESEMANS Julia, née à La Louvière, le 06/09/2006
BASCOUR Noah, né à Soignies, le 26/09/2006
DHULST Louis, né à Braine-L'Alleud, le 27/09/2006
LAFINEUSE Angelina, née à Bruxelles-Capitale, le 30/09/2006
MOSELMANS Robin, né à Soignies, le 06/10/2006
JOACHIM Léa, née à Ixelles, le 10/10/2006
DE KUYPER Alexandre, né à Braine-L'Alleud, le 11/10/2006
RAVEZ Florian, né à Nivelles, le 12/10/2006
OLISLAGERS Laureen, née à Nivelles, le 12/10/2006
SADDIK Sara, née à Nivelles, le 17/10/2006
SPITAEELS Mélusine, née à Anderlecht, le 18/10/2006
MÉNAGÉ Colleen née à Braine-L'Alleud, le 18/10/2006
VANDEPONTSEELE Mila née à Braine-L'Alleud, le 22/10/2006
HOARAU Nathan, né à Nivelles, le 26/10/2006
VANDEN BERGH Maxime, né à Berchem-Sainte-Agathe, le 14/11/2006
JOACHIM Léandre, né à Nivelles, le 16/11/2006
BAGUET Elyne, né à Nivelles, le 20/11/2006
PARAGE Clara, née à Nivelles, le 22/11/2006
PARAGE Noa, né à Nivelles, le 22/11/2006
LOURTIE Angèle, née à Ixelles, le 06/12/2006
ROLIN Ninon, née à Braine-L'Alleud, le 11/12/2006
LONNOY Inès, née à Braine-L'Alleud, le 26/12/2006
DE BIE Antal, né à Braine-L'Alleud, le 29/12/2006
CHAUVIÈRE Alexia, née à Braine-L'Alleud, le 11/01/2006
BERNARD Gatien, né à Soignies, le 17/01/2007
HUART Morgan, né à Etterbeek, le 17/01/2007
NONNON Eva, née à Braine-L'Alleud, le 22/01/2006
LOUSSE Augustin, né à Soignies, le 22/01/2007
DEBRAY Augustin, né à Braine-L'Alleud, le 23/01/2007
VERNAILEN Luka, né à Braine-L'Alleud, le 25/01/2007
VANBELLE Alexandre, né à Nivelles, le 26/01/2006
TAILLIEU Sélène, née à Woluwe-Saint-Lanbert, le 26/01/2006
ROMBEAU Méline, née à Nivelles, le 28/01/2006
BARTOLOMEO Estelle, née à Braine-L'Alleud, le 29/01/2007



Le 30/09/2006 **LARDENNOIS** David de Ittre & **DERNELLE** Stéphanie de Ittre
 Le 06/10/2006 **WIJTENBURG** Edo de Vosselaar & **WYNS** Devi de Ittre
 Le 21/10/2006 **RUELLE** Julien de Ittre & **VAN CUTSEM** Hilde de Ittre
 Le 28/10/2006 **VERDIN** Philippe de Ittre & **CARLIER** Marie-Martine de Brunoy en France
 Le 28/10/2006 **TAVERNIERS** Robert de Ittre & **REIS** Axelle de Ittre
 Le 20/01/2007 **PARET** Philippe de Chatou en France & **HOTTAT** Valérie de Ittre
 Le 24/02/2007 **FOGEL** Patrick d'Enghien & **comtesse de LICHTERVELDE** Alix de Ittre



Décès

DEL VECCHIO Cira, décédée à San Severo/Italie, le 12/09/2006
MERGEAY Marie, décédée à Tubize, le 29/10/2006
DE KEMPENEER Eugene, décédé à Braine-L'Alleud, le 30/10/2006
DE HERTOIGH Louisa, décédée à Nivelles, le 21/11/2006
BULTEAU Céleste, décédé à Tubize, le 24/11/2006
CATY Madeleine, décédée à Ittre, le 29/11/2006
VREVEN Elisabeth, décédée à Ittre, le 03/12/2006
BARTHOLOMÉ Marcel, décédé à Ittre, le 06/12/2006
SALMON Marie, décédée à Ittre, le 07/12/2006
HANSENS Rosa, décédée à Ittre, le 20/12/2006
PREDOM Georgette, décédée à Braine-Le-Château, le 20/12/2006
COECKELBERGH Jeanne, décédée à Soignies, le 21/12/2006
VANHEMELEN Freddy, décédé à Ittre, le 24/12/2006
VERHAEGEN Odette, décédée à Braine-Le-Château, le 29/12/2006
MASY Elisabeth, décédée à Tubize, le 31/12/2006
MEURAND Georgette, décédée à Soignies, le 31/12/2006
FRANCO Christophe, décédé à Ittre, le 01/01/2007
GRAFTIAUX Marie-Jeanne, décédée à Ittre, le 08/01/2007
FLANDROY André, décédé à Ittre, le 09/01/2007
LEBRUN Marie, décédée à Ittre, le 09/01/2007
LEFEVRE Madeleine, décédée à Ittre, le 20/01/2007
DAMINET Rose, décédée à Tubize, le 23/01/2007
MORLET Raoul, décédé à Ittre, le 07/02/2007
POURTOY Lucile, décédée à Ittre, le 22/02/2007

Mariages

Le 23/09/2006 **VANDEVOORDE** Philippe de Ittre & **HELLINGS** Colette de Ittre



Service travaux

LES DERNIÈRES RÉALISATIONS



Amélioration de l'électricité et des toilettes à la salle polyvalente.



Amélioration de la rue de Schoot.



Travaux d'égouttage de la Bruyère Jonas avec amélioration de la voirie.



Protection des murs à l'école de Virginal.



Entretien des trottoirs sur la N 280.



Travaux dans la Cure d'Haut-Ittre.



Le réaménagement de la maison communale



La toiture de la salle Planchette.



Entretien des trottoirs – Rue Haute.

Le Commandant des pompiers de Tubize Mr VAN ESBEEN remercie le personnel du Service des Travaux pour son dévouement et l'aide apportée au service des pompiers et de la population ittroise lors de la tempête du 18 janvier 2007.

Merci à toute l'équipe.

Christian FAYT – Echevin des travaux.





Expression de la majorité

Quelques mots au sujet des 10 dernières semaines.

Voilà 65 jours que j'ai prêté serment en tant qu'échevin de la commune d'Ittre. Quelle passionnante expérience !

Le jour même, c'était sans doute l'émotion qui me guidait ; très vite, dès le lendemain, j'ai été mis dans le bain en découvrant les 122 points de l'ordre du jour du Collège communal.

On y aborde tout : les grands et petits problèmes, les demandes individuelles, les dossiers collectifs, les petites sommes et les gros projets, ...

Faire connaissance avec tout le monde, ouvrir les anciens dossiers, initier les

nouveaux... quel fabuleux défi ! Tout d'abord, je voudrais dire un mot de l'excellente ambiance qui règne au sein de cette petite équipe. Nous sommes issus de trois formations politiques différentes, et nous n'avons pas la même optique sur chaque chose, mais le respect des uns et des autres, la recherche constante de la complémentarité, la recherche de l'intérêt collectif, nous guide tout au long de nos (nombreuses !) réunions.

Ensuite, je voudrais aussi remercier l'ensemble du personnel communal de l'excellent accueil dont il a fait preuve à notre arrivée. Nous pouvons réellement compter sur leur entière collaboration pour prendre les rênes de la commune. C'est avec eux que nous réaliserons nos objectifs, c'est sûr.

Quant à mes attributions particulières,

pour l'instant, je procède à un large tour d'horizon de la situation dans nos villages.

J'ai entamé des rencontres avec les opérateurs économiques du village, j'ai fait un recensement des importants problèmes de mobilité et rencontré certains riverains, j'ai suivi le délicat dossier de la libéralisation des secteurs de l'électricité et du gaz et des conséquences pour la commune, j'ai suivi l'audit énergétique des bâtiments communaux, j'ai listé les besoins et les attentes dans les matières sportives, et – comme je l'ai déjà dit plus haut – je rencontre les membres du personnel communal. Evidemment, j'ai aussi aidé et soutenu mes collègues dans leurs propres dossiers.

Dans les prochaines semaines, pas mal de dossiers viendront se concrétiser. J'en réserve évidemment la

primeur à mes collègues et au conseil communal. Ensuite la population aura le loisir d'en prendre connaissance et d'en juger de la pertinence.

Je ne voudrais pas terminer ce petit bilan des premiers jours, sans rappeler à tout le monde l'appel à devenir membre des différentes commissions consultatives communales dont le collège veut s'entourer. Je suis convaincu que ces lieux d'échanges, de discussion, d'avis, d'apports divers... deviendront des organes importants de participation pour tous.

N'hésitez pas !

Je reste à la disposition de tous.

Thierry MEUNIER
Echevin ECOLO



Entreprises

Quel avenir pour les entreprises "Gralex".

Pour le profane, le paysage lunaire des carrières de Quenast est une découverte déconcertante. On se trouve plongé dans le cratère d'un ancien volcan dont on exploite ce qui fut jadis de la lave en fusion et qui est actuellement l'un des porphyres les plus résistants au monde. Il constitue notamment le ballast de pratiquement toutes les lignes de TGV en Europe.

Le gisement de 365 ha et de 5 km de diamètre serait rentable pendant encore une cinquantaine d'années nous apprend Monsieur Berté, son directeur. C'est un véritable cadeau géologique que l'évolution de la planète a fait à la Wallonie ; toutes les carrières se trouvent dans le sillon Sambre et Meuse.

Pour les carrières, le transport par voie d'eau est indispensable ; c'est une question de coût et de rentabilité. Le « caillou » étant une matière première de

faible valeur ajoutée, la cherté du transport a une importance énorme dans le chiffre d'affaires : 50 km de déplacement en camion et le prix de revient d'une tonne de matériaux a doublé. . .

Inutile de vous expliquer que, dans ces conditions, le quai d'embarquement à Ittre est vital pour l'entreprise ; d'autant que le chargement d'une péniche représente la capacité de 40 camions. Ittre est alimenté par 100 camions /jour, soit 200 trajets.

Dans le futur, un quai similaire fonctionnera à Clabecq ; il sera alimenté par une voie de chemin de fer. Gralex tient aussi à souligner ses efforts pour concilier : rentabilité de l'entreprise et protection de l'environnement. Une charte est signée chaque semaine par les différents chauffeurs au service des carrières ; charte qui leur impose un comportement respectueux des riverains, de la sécurité, de l'environnement.

Le Collège

Duferco Clabecq : le Collège communal rencontre la direction.

Le 12 janvier 2007, le collège communal s'est rendu en délégation à Duferco Clabecq pour une rencontre d'échanges et de dialogue. Trois points étaient à l'ordre du jour.

1. Un syndicat d'études a été créé par la Société, la Région wallonne et la commune de Tubize. Il est chargé de la réhabilitation de la zone du haut fourneau. La commune d'Ittre, même si 5 ha seulement de la zone est sur son territoire, s'est étonnée de n'avoir pas été associée. En effet, tout nouveau projet sur cette zone aura de l'influence sur Ittre, sa mobilité et la qualité de vie de ses habitants. La société a été sensible à nos arguments. Entre-temps, le Ministre Antoine a accepté aussi notre présence dans le syndicat d'études.

2. La sécurité aux abords de l'entrée principale de l'usine. Duferco a fait tout ce qui était possible sur son espace privé.

La commune a accepté de faire le maximum sur l'espace public, pour améliorer la sécurité de tous.

3. L'avenir de l'entreprise. Cette rencontre fut également l'occasion de parcourir ensemble l'ave-

nir de l'entreprise. Même si personne ne peut prédire l'avenir, encore moins en matière économique, et quel sera l'état du marché sidérurgique dans les prochaines années, la société a toujours des projets de développement.

Par exemple, elle fait des investissements pour augmenter la qualité de ses produits finis. Elle veut augmenter la production pour passer à 750.000 tonnes annuelles. Elle a besoin pour ce faire de nouveaux locaux industriels : elle va donc remettre en état ou reconstruire des anciens locaux contigus au laminoir actuel.

En conclusion, la direction nous assure de sa volonté de pérenniser le site d'Ittre et d'y investir encore. Bonne nouvelle pour les travailleurs et la commune.

Il s'est dégagé de cette rencontre une volonté mutuelle de collaboration, dans un respect mutuel et dans une franchise nécessaire.

Thierry MEUNIER
Echevin en charge de l'Economie locale.



Le Bourgmestre Axel François, les Echevins Marie-Claire Godeau Bougard, Thierry Meunier en compagnie de Ivo Berté, Directeur Gralex



Le Bourgmestre et les Echevins





No Man's Land

LES VACANCES DE CARNAVAL AU NO MAN'S LAND.

Les vacances ont débuté le jour du mardi gras et comme tout bon mardi gras, les jeunes ont réalisé de bonnes petites crêpes à la salle PISQ. Après avoir mangé, ils ont poussé la chansonnette grâce au karaoké projeté sur la T.V.

Le lendemain, ils se sont tous donnés rendez-vous à la gare de Tubize pour se rendre à l'exposition « Meurtre au muséum » au musée des sciences



naturelles de Bruxelles où son directeur a été tué. Pour cette enquête, il a fallu observer la scène du crime et se rendre dans les différents labos pour analyser et relier les indices entre eux afin de résoudre cette énigme.

Jeudi matin, direction Technopolis à Malines. Les jeunes ont pu découvrir plus de 100 expériences scientifiques. Telles que faire du vélo avec des roues carrées ou déambuler à plus de 50m de haut, réaliser un circuit électrique, se déplacer en chaise roulante: pas si facile, etc
Le pendule de Foucault leur a bien prouvé que la terre tourne.

Vendredi et dimanche après-midi, les jeunes ont débuté leur projet vidéo. Il fallait trouver une idée de film, désigner les acteurs et commencer l'écriture du scénario. Ils ont trouvé une interprétation originale de la légende de la table des sorcières. Je n'en dirai pas plus.

Ce projet s'étalera sur quelques mois. Une fois le film fini, il sera projeté en public à la salle PISQ.

Avec le No Man's Land, on ne s'ennuie jamais.
Si tu désires t'amuser autant pendant les vacances



de pâques rejoins nous au No Man's Land.

Pour tout renseignement :
Vanderlinden Marie :
0474/71.94.01 ou
marievdl@hotmail.com



Vanderlinden Marie
Educatrice de rue



Programme des activités de Pâques

Lundi 2 Avril : « *Après-midi Karaoké* »

Où et quand : A la salle PISQ 14h – fin 16h
Participation : Gratuite
SOUS RESERVATION



Mardi 10 avril : « *Dîner Pitta et après-midi série TV* »

Où et quand : Salle PISQ 11h30 – fin à 16h
Participation : 5 euros
SOUS RESERVATION

Mardi 3 avril : « *Marche d'orientation* »

Au programme : Lecture de carte, énigme sur le parcours...
Où et quand : Départ salle PISQ à 11h – retour à 16h
Participation : Gratuite
Prévoir : Un pique-nique et de bonnes chaussures de marche.
SOUS RESERVATION

Mercredi 11 avril : « *Journée à la mer du Nord à Blankenberge* »

Au programme : Visite du Sea Life Marine Park, promenade sur la plage...
Où et quand : Départ gare de Tubize à 6h30 – retour à 17h56
Participation : 7,90 euros moins de 12ans
18,90 euros plus de 12ans
Prévoir : Un pique-nique
SOUS RESERVATION

Jeudi 5 avril : « *1^{er} jour : Stage Photo* »

Au programme : Manipulation d'un appareil photo, retouche de photo, réalisation d'un vernissage et d'une expo...
Où et quand : Salle PISQ 14h – fin à 16h
Participation : Gratuite
SOUS RESERVATION

Jeudi 12 avril : « *Redécoration de la salle PISQ* »

Au Programme : Mise en place de nouveaux posters, Réalisation d'une peinture sur un mur...
Où et quand : Salle PISQ de 14h à 16h
Participation : Gratuite
Prévoir : Des vieux vêtements que tu pourras salir.

Vendredi 6 avril : « *2^{ème} jour : Stage Photo* »

Où et quand : Salle PISQ 14h – fin 16h
Participation : Gratuite
SOUS RESERVATION

Lundi 9 avril : « *Après-midi sport* »

Au programme : Volley Bal, Foot, Basket, base-ball ...
Où et quand : Salle PISQ 14h – fin 16h30
Participation : Gratuite
SOUS RESERVATION

Pour tout renseignement ou réservation, je t'invite à me contacter au 0474/71.94.01 ou par E-mail : marievdl@hotmail.com .
La salle PISQ se situe Quartier du tram au-dessus de la salle Polyvalente à Virginal.

Echevin de la Jeunesse
T. MEUNIER

Educatrice de rue
M. VANDERLINDEN



Animations vacances



LE « CARNAVAL « FOU » DES MONSTRES MARRANTS ET AUTRES BÊTES BIZARRES » A ACCUEILLI QUELQUES 98 ENFANTS EN CETTE SEMAINE DE FÉVRIER.

Au programme, outre les bricolages, la création de costumes, de masques, d' « instruments à bruit », de monstres en pâte à modeler ; outre, les chants, les rondes, les rires, les jeux, les histoires, ...

▼ Une participation active au **carnaval** de Braine l'Alleud pour les Gremlins et les Borks tandis que les Caspers, les Zarbis



et les Trolls célébraient un mardi très gras à l'aide de gaufres et de crêpes ...

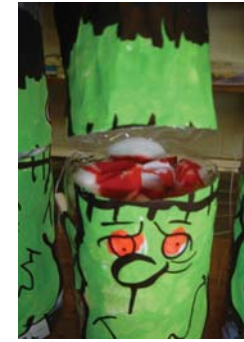
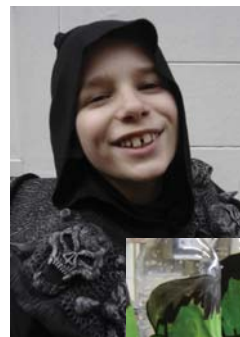
▼ **Un mercredi « cinéma pour tous »** (en transports en commun pour les plus grands) avec une programmation, au choix des enfants entre « La petite Charlotte », « Arthur et les Minimoys », « Taxi 4 », « Une nuit au musée » et « la ferme en folie ».

▼ **Un grand jeu** qui a permis à tous de goûter la « potion verte » de notre sorcière bien-aimée. Et puis, finissant en fanfare notre semaine d'animation,

▼ **notre Carnaval**, désormais traditionnel, précédé d'un goûter, préparé de mains de maîtres pâtisseries (en herbe) ...

Les parents, grands-parents, amis, copains, voisins, cousins, cousines étaient bienvenus armés de confettis et de serpents qui ont joliment coloré les rues de Virginal en ce vendredi au ciel un peu maussade

Bravo aux animatrices et surtout merci pour cette semaine riche en couleurs



Les « Animations Vacances » de Pâques : «Pâques en folie»

auront lieu du
2 au 6 avril à Virginal de 10h à 16 heures
(possibilité de garderie de 7h30 à 18h)

Inscription préalable obligatoire et ce **avant le 21 mars**

Rappel

Le troisième module d'activités extrascolaires débutant après les vacances de Pâques, il vous est possible de modifier ou compléter votre choix premier. Les documents pour ce faire seront à votre disposition au sein des garderies (ou auprès de la coordinatrice extrascolaire) dès le 9 mars et devront être rentrés, au plus tard, **le 26 mars (date limite)**

Pour tout renseignement: f.joris@ittre.be - 067/79.43.38

Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :
Nom et prénom de l'enfant : Date de naissance :
Personne responsable : Gsm :
Adresse :
Adresse mail : Tél. Travail :

J'inscris mon(mes) enfant(s) aux dates suivantes :
entourez les dates de présence prévues de votre (vos) enfant(s).

Lundi 2 – Mardi 3 – Mercredi 4 – Jeudi 5 – Vendredi 6
Nous insistons sur le fait que pour des raisons évidentes de sécurité,
l'inscription préalable est obligatoire. Date limite : 21/03/2007

Je verse ce jour la somme de(jours) x(paf/jour) =
(2^{ème} enfant) : (jours) x(paf/jour) =
Total :

- O Je déposerai mon(mes) enfant(s) à 10 h à « la maison Chabeau » / Salle polyvalente
- O Je déposerai mon(mes) enfant(s) vers.....h à la garderie
- O Je viendrai rechercher mon(mes) enfant(s) à 16 h à « la maison Chabeau » Salle polyvalente (**attention : le mercredi 4, horaire excursion !!!**)
- O Je viendrai rechercher mon(mes) enfant(s) vers.....h à la garderie

Date: Signature:



Déclaration de politique générale (1ère partie)

Programme de politique générale du collège communal reprenant les principaux projets politiques pour la législature.

Face à la nouvelle législature communale 2006-2012, notre commune et ses trois villages sont à un moment charnière de leur histoire.

En effet, après 24 années de présence ininterrompue du groupe politique des « Intérêts Communaux (I.C.) », une majorité alternative a vu le jour le 4 décembre 2006. Elle réunit les élu(e)s d'Ittre Plus (P.S.), de Participation et Alternatives (P.A.) et d'ECOLO.

I. UNE GRANDE AMBITION

Cette majorité nouvelle a une grande ambition. Elle veut sauvegarder et enrichir les précieux atouts dont dispose notre commune et ses trois villages : son caractère rural, ses activités agricoles et industrielles, son attrait résidentiel, sa vocation touristique, son patrimoine architectural, son intense vie associative, ses sollicitations culturelles, ses séductions gastronomiques... sans oublier l'essentiel, sa population active et accueillante !

Pour ce faire, notre majorité est convaincue qu'il est possible mais aussi indispensable de bâtir un « vivre ensemble » autrement tant par la méthode de gouvernance que par des objectifs alternatifs concrets à programmer sur les six ans de l'actuelle législature communale.

II. LA GESTION DE L'HÉRITAGE

Notre commune est sujette depuis plusieurs années à toute une série de pressions internes et externes. En matière d'aménagement du territoire, de logement, de mobilité, de tourisme, d'emploi, de santé publique, etc...

La nouvelle majorité ne restera pas inactive devant ces pressions. Le pouvoir public local jouera son rôle de régulateur entre les intérêts publics et privés, entre les intérêts individuels et collectifs, entre les intérêts économiques et la qualité de la vie, entre les intérêts immédiats et

ceux à long terme...

- en matière de **ruralité et d'aménagement du territoire** : C'est la gestion « expertisée » du « Plan de structure » du village et, son urbanisation « éclatée » ;
- en matière de **logement** : C'est le rôle de la « régie foncière », et le manque d'habitation à des prix raisonnables, en particulier, pour les jeunes de la commune ;
- en matière de **mobilité** : C'est l'engorgement du centre du village (+ de dix mille véhicules par jour !) qui met en péril la sécurité et la tranquillité des riverains ;
- en matière de **tourisme** : C'est le manque d'un projet favorisant le tourisme doux et la promotion des initiatives locales ;
- en matière de **d'emploi** : Ce sont les dangers de délocalisation des grandes entreprises, le manque de soutien aux petites, et aux commerces ;
- en matière de **santé publique** : c'est le danger des effets de l'activité de l'incinérateur sur la santé des personnes et des animaux ; c'est la qualité de l'environnement qui a tant de répercussions sur la santé ;
- en **matière culturelle** : c'est le risque de voir se développer une culture « élitiste » au détriment de la culture pour tous ;
- Tout cela, avec une situation budgétaire inquiétante. Le budget ordinaire n'est plus capable d'alimenter l'investissement et, en quatre ans, la commune a été obligée d'emprunter 2.300.000 euros (près de 100 millions de bef. !).

Face à cette situation, la nouvelle majorité est convaincue que notre commune et ses trois villages ont besoin d'une nouvelle gouvernance qui porte une nouvelle politique.

III. UNE NOUVELLE GOUVERNANCE

La nouvelle majorité préconise une méthode d'exercice du pouvoir fondée sur une démarche interactive : faire fonctionner la démocratie représentative en lien avec la démocratie participative.

Cette démarche se présente ainsi comme la clé d'ouverture vers une démocratie participative reconnue et concrète.

Faire fonctionner la démocratie représentative,

cela veut dire, notamment :

- Réunir le Conseil communal au moins dix fois par an ;
 - Donner, dans le bulletin communal, un droit de parole à l'opposition au même titre que la majorité.
 - Rendre public une fois par an les rapports d'activités des conseils consultatifs ;
 - Valoriser le rôle de la commission consultative de l'aménagement du territoire (C.C.A.T.) par une demande régulière d'avis sur tous les dossiers d'urbanisme initiés par la commune ;
 - Alléger les contraintes administratives afin de permettre aux conseillers communaux de faire leur travail.
- Lier cette démocratie représentative à la démocratie participative, cela veut dire, notamment :
- Ne pas se contenter de placer sur le site de la commune des informations pratiques mais aussi de donner aux habitant(e)s accès aux documents de fond qui portent sur les enjeux du devenir communal ;
 - Permettre aux présidences des conseils consultatifs, des comités de quartier et des associations, d'interpeller le conseil communal dans des domaines de sa compétence ;
 - Supprimer à terme le Comité d'éthique du « Petit Tram » afin de libérer sa page d'expression.

IV. DES PROJETS CONCRETS

Le programme de la nouvelle majorité décline des objectifs alternatifs concrets qui vont de la mobilité, du logement, de l'aménagement du territoire et de la maîtrise budgétaire jusqu'à la sécurité, le tourisme, les sports et la jeunesse en passant par le commerce équitable, le développement durable ou la solidarité régionale et internationale.

A partir de notre prochaine édition, nous développerons par matière les projets à mettre en chantier pour notre prochaine législature.

La déclaration de politique générale est également disponible sur le site www.ittre.be.

Le Collège



Grippe aviaire - communiqué

MESURES DE PROTECTION CONTRE LA GRIPPE AVIAIRE : ADAPTATIONS RÉGLEMENTAIRES PRÉALABLES À LA MIGRATION DE PRINTEMPS

Depuis le 1er mars 2007, les mesures de protection des volailles sont adaptées en Belgique. Ces mesures tiennent compte du lieu où se trouvent les animaux et de leur type de détention. Les volailles qui se trouvent en zone naturelle sensible (c'est à dire une zone où séjourment de nombreux oiseaux aquatiques) doivent particulièrement bénéficier d'un surcroît de protection. On peut retrouver ces zones sur le site internet de l'Agence alimentaire fédérale (www.afsca.be). Ittre n'en fait pas partie. Cependant, certaines mesures préventives sont quand même d'application.

Mesures pour les exploitations avicoles professionnelles à Ittre

Nourrissage et abreuvement des volailles obligatoirement à l'intérieur ou en un lieu confiné

Mesures pour les détenteurs privés de volailles et d'oiseau à Ittre

Il n'y a pas de mesures particulières en vigueur, mais nourrir et abreuver à l'intérieur reste une bonne manière d'éviter que les oiseaux sauvages ne soient attirés par la source de nourriture.

Le confinement est et reste une bonne mesure pour éviter le contact avec les oiseaux sauvages. C'est pourquoi l'Agence alimentaire fédérale conseille ces mesures pour tous les oiseaux et volailles détenus en captivité dans tout le pays, mais un confinement obligatoire total n'est actuellement pas imposé.

Quiconque détient des volailles doit respecter l'obligation de notification. Ce qui signifie que toute suspicion de la maladie doit être signalée à un vétérinaire agréé qui, le cas échéant, procédera aux prélèvements nécessaires et avertira l'Unité provinciale de contrôle de l'Agence alimentaire.

Pour rappel: les symptômes suivants peuvent vous amener à consulter votre vétérinaire :- des symptômes comme de la somnolence, des problèmes respiratoires, une inflammation oculaire des

- animaux,
- une forte diminution de l'ingestion normale d'aliments et d'eau,
- une mortalité élevée ou anormale,
- une baisse anormale de la ponte.

Ces mesures ont été prises après concertation avec le Comité scientifique de l'Agence alimentaire fédérale. Comme il n'y a pour l'instant aucun indice révélant la présence du virus de la grippe aviaire dans l'avifaune sauvage, ni aucune notification de cas de grippe aviaire dans les régions où nos oiseaux migrateurs ont passé l'hiver, une obligation totale de confinement ne s'impose pas pour notre pays. Si de nouveaux foyers étaient constatés chez nous ou à proximité de notre pays, l'Agence alimentaire fédérale réexaminerait ces mesures.

Vous trouverez un complément d'information sur les sites :

www.influenza.be et www.fvv.be



Salles communales - règlement



REGLEMENT COMMUNAL A CHARGE DES OCCUPANTS DES LOCAUX DES BIENS COMMUNAUX

1. Il est établi, à partir du 1er février 2007, pour un terme expirant le 31 décembre 2007, un règlement-tarif à charge des occupants des locaux des biens communaux.
2. Il sera fait des locaux et des terrains un usage modéré en fonction de leur structure initiale et sans altérer l'affectation première des lieux. L'utilisateur des locaux veillera à ce qu'il en soit disposé " en bon père de famille " et à ce qu'aucune dégradation n'y soit commise. La tranquillité du voisinage sera respectée et, particulièrement en cas d'occupation nocturne, le règlement de police devra être respecté.
3. Les utilisateurs devront préparer eux-mêmes les locaux et les remettre en parfait état de propreté et de rangement. Un nettoyage à l'eau est demandé après chaque occupation. L'utilisation des sacs poubelle communaux est obligatoire.
4. Les utilisateurs et le responsable des locaux, désigné par la Commune, établiront contradictoirement un état des lieux préalable. Cet état des lieux signé devra être remis au responsable désigné au plus tard le jour de l'occupation.
5. Les utilisateurs autorisés à occuper les locaux communaux devront contracter une assurance les couvrant en responsabilité civile " organisateurs " et produire la quittance ou l'attestation afférente à ladite police et ce avant toute occupation.
6. Afin de garantir la bonne occupation des locaux, une caution préalable de 175 euros (cent septante-cinq euros) pourra être exigée conformément à l'article 11.. Elle devra être déposée entre les mains de la Receveuse communale et sera restituée après l'occupation (les chèques seront acceptés). Elle ne sera productive d'aucun intérêt.
7. Un état des lieux de sortie sera établi, contradictoirement, par le responsable des lieux désigné par la Commune et par les utilisateurs. Si des dégâts ont été commis, le coût des réparations sera déduit, le cas échéant, de la caution avant remboursement. Dans le cas où les locaux ne seraient ni remis en ordre, ni nettoyés, il sera procédé à la carence des utilisateurs par les soins de la commune. Le coût de l'opération sera facturé à l'utilisateur défaillant selon le coût en vigueur au moment des faits.
8. En aucun cas, la location des locaux commu-

naux ne peut être utilisée à des fins de permanence sociale. Chaque liste politique présentée lors des dernières élections communales a droit gratuitement, deux fois par mois au maximum, à la mise à disposition d'une salle de réunion.

9. Les demandes d'occupation sont établies conformément au modèle type fait en annexe du présent règlement.

Les autorisations d'occupation seront accordées par le Secrétaire communal selon les modalités du présent règlement. En cas de difficulté d'application dudit règlement, il appartiendra au secrétaire communal de solliciter l'intervention du Collège communal.

De même, le Collège communal pourra évoquer la procédure d'autorisation s'il est saisi d'une réclamation de la part d'un demandeur en occupation des locaux communaux. Le secrétaire communal se réserve le droit de retirer l'autorisation sans préavis ni indemnité en cas de non-observance des conditions du présent règlement ou, en cas de nécessité, pour le propre usage du Collège communal.

10. Les demandes d'occupation régulière doivent être introduites au moins un mois avant la date de première occupation.

En ce qui concerne les occupations occasionnelles, les demandes doivent être introduites au moins deux semaines avant la date prévue pour l'occupation, sauf cas exceptionnel (exemple : funérailles). Les demandes d'autorisation devront préciser le motif de l'occupation et le caractère gratuit ou onéreux de l'activité projetée. L'activité est considérée comme onéreuse dès qu'une intervention financière est exigée des participants que ce soit sous forme de paiement par journée d'activité, de participation aux frais de l'activité ou autres.

11. Les montants et cautions doivent être payés à la caisse communale avant le début de l'occupation. Ils s'établissent comme suit :

A. Occupation pour des activités gratuites :

1. Terrain de sport extérieur, éclairé et doté de vestiaires et de douches.
100 euros (cent euros) par match pour l'organisateur occasionnel. Montant de la caution : 175 euros (cent septante-cinq euros).

2. Locaux divers (salles, locaux d'école, local centre administratif, salle des commissions)
5 euros (cinq euros) par occupation pour toute organisation de type sportif, culturel, social et

autres réunions diverses.

B. Occupation pour des activités onéreuses telles que kermesses, soupers, etc...

1. Associations locales :

Une réservation gratuite par association locale par an.

100 euros (cent euros) à partir de la 2ème réservation ;

2. Personnes privées habitant la commune

250 euros (deux cent cinquante euros) +25 euros (vingt-cinq euros) pour l'état des lieux - montant de la caution 175 euros (cent septante-cinq euros).

3. Personnes privées ou associations situées en dehors de l'entité

350 euros (trois cent cinquante euros) + 25 euros (vingt-cinq euros) pour l'état des lieux - montant de la caution

175 euros (cent septante-cinq euros).

12. L'utilisation des cuisines est fixée à 40 euros (quarante euros) par jour d'occupation.

13. Ne sont pas visées par le présent règlement, les occupations de locaux faisant l'objet d'un contrat séparé entre les groupements et l'Administration communale (par ex. : C.C.L., C.L.I., J.S.I., S.I.).

14. Exemptions

Les locaux et biens communaux sont accordés gratuitement, excepté le coût de l'état des lieux :

A. Aux écoles de la commune pour les cours de gymnastique ou d'éducation sportive ;

B. Aux activités organisées par le Collège communal, notamment dans le cadre des activités de jumelage et des différentes commissions ;

C. Aux associations représentatives des personnes handicapées et du troisième âge, reconnues par la commune ;

D. Aux réunions pédagogiques complémentaires à l'enseignement dispensé dans nos écoles : cours de langues, cours du P.A.C., activités des associations des parents, table ronde de langues ;

E. A la Croix Rouge et à la Croix Jaune.

15. L'imposition est payable selon les modalités et au moment prévu dans le présent règlement ;

16. Toutes les dispositions antérieures relatives aux matières qui font l'objet du présent règlement sont abrogées.

17. Le présent règlement sera publié selon les modalités prévues à l'art. L1133-1°, 2° et 3° du Code de la démocratie locale.



Conseils consultatifs communaux

Le conseil communal a créé 9 conseils consultatifs dont les matières, les règles de composition et de fonctionnement sont exposés dans l'article 60 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil.

Ces conseils consultatifs sont composés de personnes, quel que soit leur âge, chargées par le conseil communal de rendre un avis sur une ou plusieurs questions déterminées.

Chacun des neuf conseils consultatifs a une attribution particulière :

1. Conseil consultatif des **ânés**
2. Conseil consultatif de la **jeunesse**
3. Conseil consultatif de la **mobilité**
4. Conseil consultatif des **affaires sociales**
5. Conseil consultatif de l'**économie durable et de l'emploi local**
6. Conseil consultatif du **budget participatif**
7. Conseil consultatif des **sports**
8. Conseil consultatif des **personnes à mobilité réduite**
9. Conseil consultatif de la **solidarité internationale**

Chaque conseil consultatif est composé de cinq représentants des groupes politiques composant le conseil communal, trois pour la majorité, deux pour la minorité et de cinq membres recrutés par appel au public. La composition de chaque conseil consultatif est renouvelée tous les trois ans. Le mandat de chaque membre est renouvelable une fois pour la même durée.

Est membre de droit avec voix consultative l'échevin ayant la matière du conseil consultatif dans sa compétence.

La présidence de chaque conseil est exercée jusqu'au 30 juin 2008 par un représentant de la majorité au conseil communal. A cette date, la présidence sera exercée par un membre du conseil consultatif élu par l'assemblée plénière des membres dudit conseil consultatif.

Chaque conseil consultatif élabore son règlement d'ordre intérieur qui sera soumis pour approbation au collège communal.

La présidence de chaque conseil consultatif a droit à un jeton de présence fixé à 25 euros de même que chaque membre effectif d'un conseil consultatif a droit à un jeton de présence fixé à 15 euros pour toute présence significative à une réunion dudit conseil. Il appartiendra au règlement d'ordre intérieur des conseils consultatifs de fixer la portée d'une présence significative.

L'alinéa précédent ne s'applique pas aux membres du Collège communal participant aux délibérations d'un conseil consultatif.

Une fois l'an, chaque conseil consultatif transmet par écrit au conseil communal un rapport annuel comprenant la synthèse de leurs activités de l'an-

née écoulée et leur plan de travail pour l'année suivante. Le premier rapport est déposé au plus tard le 30 juin 2008.

Chaque année entre le 1^{er} septembre et le 30 octobre, le conseil communal tient une réunion spéciale consacrée à l'audition des présidences des conseils consultatifs venant présenter leur rapport annuel.

Le collège communal présentera, avant le 30 novembre de chaque année, un rapport d'évaluation sur le fonctionnement et les avis rendus par les conseils consultatifs.

Le collège communal met à la disposition des conseils consultatifs les moyens nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Si vous souhaitez devenir membre d'un conseil consultatif, nous vous invitons à remettre votre candidature par écrit au secrétaire communal, Paul Pierson, pour le **06 avril 2007 au plus tard**, à l'Administration communale d'Ittre (rue Planchette, 2), en mentionnant vos coordonnées, le ou les conseils qui suscitent votre intérêt et éventuellement vos motivations et/ou compétences par rapport aux matières pour lesquelles vous posez votre candidature.



Canne blanche, nouvelle loi



Jusqu'à présent, la canne blanche symbolisait la personne aveugle. Dans l'esprit de Monsieur et Madame tout le monde, l'utilisateur d'une canne blanche ne voit pas du tout, ce qui est inexact. Une nouvelle loi vient de clarifier la situation à cet égard.

Dorénavant, l'utilisateur d'une canne blanche peut être malvoyant. Ainsi, un problème de vision peut ne pas empêcher de lire le journal, mais nécessiter l'usage de la canne blanche pour les déplacements. Telle autre personne malvoyante parvient à s'orienter en plein jour et par beau temps, mais a besoin d'une canne

blanche en cas de diminution de luminosité.

Élargissement des conditions d'octroi
La nouvelle loi relative à la canne blanche a été votée le 13 juillet 2006 et est désormais d'application.

À la demande des associations, la loi précise que la canne blanche peut être utilisée par davantage de personnes aveugles et malvoyantes.
Aujourd'hui, elle peut être octroyée aux personnes ayant:
-soit une déficience visuelle de 60 % minimum
-soit une prescription d'un médecin ophtalmologue spécialiste en réadaptation.

aveugle ou malvoyante de se situer et de se déplacer tout en détectant les obstacles, ce qui favorise son autonomie et réduit son stress.
Informations Ligue Braille asbl
57, rue d'Angleterre 1060 Bruxelles
02/533 32 11

Confédération Belge pour la Promotion des Aveugles et des Malvoyants (CBPAM) asbl
278, avenue Georges Henri
1200 Bruxelles
02 732 53 24
bcbs.cbpm@skynet.be



Collectes

Certains d'entre vous n'ont pas reçu le calendrier des collectes 2007. Nous vous rappelons qu'il est possible d'en obtenir au guichet du service population. En outre, il est également possible de le télécharger sur le site internet de la commune d'Ittre sur la page d'accueil (www.ittre.be).

Pour rappel, les prochaines collectes auront lieu le:

- Pour les **ordures ménagères: tous les mercredis**
- Pour les **PMC: le 19 mars et le 2, 16 avril 2007**
- Pour les **papers cartons: le 7 avril 2007**
- Pour la **collecte des encombrants: le 25 octobre 2007**

Marie-Claire **GODEAU-BOUGARD**
Echevine de l'Environnement

La canne blanche permet à son utilisateur de signaler sa déficience visuelle aux autres usagers

(automobiliste, cycliste, motard, piéton, ...). Cet aspect n'est pas sans conséquence sur le plan du code de la route (article 40.2). En effet, le conducteur ne peut mettre en danger les usagers plus vulnérables, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes handicapées. En présence de piétons munis d'une canne blanche, le conducteur doit redoubler de prudence, c'est-à-dire, ralentir et au besoin s'arrêter.

Une aide à la locomotion
La canne blanche permet à la personne



CPAS

VOS FACTURES D'ÉLECTRICITÉ ET/OU DE GAZ SONT ANORMALEMENT ÉLEVÉES?

Notre CPAS peut vous aider en vous donnant une information régulière sur l'énergie en faisant réaliser, si nécessaire, une analyse gratuite du système de chauffage de votre logement, de son isolation, de la consommation électrique par appareil électroménager, etc.
N'hésitez pas à vous renseigner auprès du service social de votre CPAS au 067/64.71.67

Françoise **PEETERBROECK**
Présidente du CPAS



Qualité de l'eau

La S.W.D.E. contrôle en permanence la qualité de l'eau produite et distribuée. La présente a pour but de vous tenir informés des résultats obtenus au cours des contrôles bactériologiques effectués sur l'eau alimentant votre commune. Durant la période du 01/04/06 au 31/06/06, 49 échantillons ont été prélevés. Au cours de ce trimestre, le pourcentage d'analyses bactériologiques conformes a été de 100 % et, sur une période d'un an, de 97,1 %. La non-conformité de certains échantillons totaux s'est avérée être le fait d'artefacts liés notamment aux prélèvements puisque les contrôles complémentaires n'ont révélé aucune anomalie.

Pour la conformité de nos résultats, nous nous référons aux réglementations existantes les plus strictes, que ce soient celles de l'OMS, de l'UE ou Code de l'eau - Art. D 185, annexe XXV.

Les informations que nous vous fournissons régulièrement ne se substituent en rien aux procédures normales prévues en cas de pollution. C'est ainsi que comme par le passé, la SWDE mettra tout en œuvre pour avertir dans les délais les plus brefs, les autorités locales et les clients.

Marc **DECONINCK**
Directeur Général

Marie-Claire **GODEAU-BOUGARD**
Echevine de l'Environnement



Sécurité routière

CONTRÔLES DE POLICE

Suite à ma demande, des contrôles de police réguliers seront organisés pour :

- a) vérifier le respect de la limitation de vitesse (30km/h) à la rue Bierny à Virginal.
- b) organiser une surveillance quant au respect du règlement interdisant l'accès des poids-lourds à la N280 qui traverse notre Commune de Haut-Ittre à Ittre.

Chaque mois, je ciblerai des tronçons routiers particuliers afin de soumettre leurs utilisateurs au strict respect des limitations de vitesse. Dès que les moyens financiers le permettront, nous envisageons le placement d'un radar fixe à la rue de Samme à Virginal.

Votre bourgmestre : Axel **FRANÇOIS**



Alertes SEVESO

COMMUNICATION DU SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL INTÉRIEUR

Comme vous le savez, les sirènes du réseau civil d'alertes installées dans les zones à risque situées autour des entreprises SEVESO ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre.

Au cours de l'année 2007, ces tests auront lieu aux dates suivantes
le 5 avril,
le 5 juillet,
et le 4 octobre.

A ces dates, les sirènes seront actionnées entre 8h45 et 10h15. Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui sera répété après une brève interruption. Un message parlé « Signal d'essai » sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. Pour toutes informations complémentaires concernant ces essais un numéro gratuit est disponible : **0800/94.133**



Marie-Claire **GODEAU-BOUGARD**
Echevine de l'Environnement

Editeur responsable : Claude DEBRULLE

Echevin de l'Information, des finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale

Rédaction, photographie et mise en page : Philippe GODEFROID

Calendrier

**Du Jeudi 08 Février 2007 au
Dimanche 11 Mars 2007 - 20:15**
“L'INVITÉ” DE DAVID PHARAO



Comédie de Samuel Benchérit
Au théâtre de la Valette rue Basse, 11 à Ittre
Infos : 067/64 81 11 - lavalette@skynet.be

**Du Vendredi 09 Mars 2007 au
Samedi 10 Mars 2007 - 19:00**
KERMESSE AUX BOUDINS



Buvette du Football
Org: Jeunesse Sportive Ittoise
Infos : Mme Pierson - 0496/37 66 53

**Du Samedi 10 Mars 2007 au
Samedi 21 Avril 2007 - 10:00**
EXPOSITION DE MICHEL ADAM
Théâtre de la Valette (Brasserie Lippe)

Samedi 10 Mars 2007 - 19:00
SOUPER CHOUCROUTE

Salle Communale de Haut-Ittre
Org: Centre Culture et Loisirs de Haut-Ittre
Infos : Evelyne Allemant
067/21 54 68 - 02/366 48 77

Samedi 10 Mars 2007 - 19:30
**BANQUET ANNUEL DE LA ROYALE HARMONIE
COMMUNALE DE VIRGINAL »**

Salle polyvalente de Virginal
Org: La Royale Harmonie Communale de Virginal
Infos : Jacques Givron - 067/64 64 61

Dimanche 11 Mars 2007 - 14:30
“LES FUSCHIAS”

Avec Monsieur Yvan Vilain
Salle Polyvalente de Virginal
Org: Cercle Horticole et Avicole de Virginal
Infos : Marc Ducochet - 067/34 18 87 - 0473/42 68 86

Dimanche 11 Mars 2007 - 15:00
ART FLORAL

Un montage avec des plumes et des oeufs.
Salle de réunion du CLI
Org: Centre culturel d'Ittre (CLI)
Infos : - 067/64 73 23
info@ittreculture.be



Jeudi 15 Mars 2007 - 13:00
**CONFÉRENCE : “ LE RÔLE DES FEMMES DANS
LA SOCIÉTÉ” À BRAINE-LE-COMTE**

Org: Vie Féminine
Infos : Arlette Lobet - Perniaux - 067/64 66 52

**Du Jeudi 15 Mars 2007 au
Dimanche 15 Avril 2007 - 20:15**
“HISTOIRE D'HOMMES” DE XAVIER DURRINGER

Comédie de Xavier Durringer-
Au théâtre de la Valette, rue Basse, 11 à Ittre
Infos : 067/64 81 11 - lavalette@skynet.be

Samedi 17 Mars 2007 - 14:00
CARNAVAL À VIRGINAL

Cortège ludique dans les rues de Virginal.
Spectacle et goûter à 16h.
Salle Polyvalente de Virginal
Org: Association des parents de l'école
communale de Virginal
Infos : Patrick Montjoie - 0474/262 269

Samedi 17 Mars 2007 - 15:00
**FÊTE DE PRINTEMPS À L'ÉCOLE
PRIMAIRE LIBRE DE VIRGINAL**

Sacrés Cœurs de Virginal
Org: Ecole Libre de Virginal
Infos : Sylvie Hautenauve - 067/64 78 05
ittre.virginal@belgacom.net

Samedi 17 Mars 2007 - 18:30
**LES GRANDS FEUX D'ITTRE
UNE FLAMBÉE DE CONTES**

Org: Centre Culturel d'Ittre
Infos : 067/64.73.23
info@ittreculture.be - www.ittreculture.be



Samedi 24 Mars 2007 - 09:00
**EXAMEN D'INSTRUMENTS DE L'ÉCOLE
DE MUSIQUE D'ITTRE**

Ecole Communale d'Ittre
Org: Sous le patronage de la Royale Harmonie
Communale de Virginal
Infos : Jacques Givron - 067/64 64 61

Samedi 24 Mars 2007 - 15:00
**FÊTE DE PRINTEMPS À
L'ÉCOLE MATERNELLE LIBRE D'ITTRE**

Ecole libre d'Ittre
Org: Ecole Libre d'Ittre
Infos : Sylvie Hautenauve - 067/33 33 67
ittre.virginal@belgacom.net

Dimanche 25 Mars 2007 - 10:00
PROMENADE À VIRGINAL

Repas de midi à l'Etable d'Hôtes.
Réservation avant le 22 mars 07.
Salle Polyvalente de Virginal
Org: El Tourniket
Infos : Jacques Vanderlinden
067/64 74 13 - 0474/71 94 01



Dimanche 25 Mars 2007 - 14:00
ATELIER DE CUISINE DU CLI

La cuisine de l'Espagne avec Antonio Cabrera
A l'Etable d'hôtes
Org: Centre Culturel d'Ittre
Infos : - 067/64 73 23 -
info@ittreculture.be - www.ittreculture.be



JEUDI 29 MARS 2007 - 20:00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLI

Org: Centre culturel d'Ittre (CLI)
Infos : CLI - 067/64 73 23 - info@ittreculture.be



JEUDI 29 ET VENDREDI 30 MARS 2007 - 19H30
RAPHY RAFAËL

Théâtre du Gymnase
Org: Centre culturel d'Ittre (CLI)
Infos : CLI - 067/64 73 23 - info@ittreculture.be



Dimanche 01 Avril 2007 - 15:00
**LE QUATUOR NOVAE - MUSIQUE CLASSIQUE
AU CHÂTEAU**

Orangerie du Château de Beaudémont
Org: Centre Culturel d'Ittre
Infos : - 067/64 73 23
info@ittreculture.be - www.ittreculture.be

Dimanche 01 Avril 2007 - 15:30
OPÉRA DON GIOVANNI

A l'Etable d'Hôtes
Org: L'étable d'Hôtes
Infos : Gus Goossens - 067/78 06 70 - 0497/415 421
letabledhotes@skynet.be

**Du Lundi 02 Avril 2007 au
Vendredi 06 Avril 2007 - 09:00**
**STAGE POUR LES ENFANTS DE 5 À 8 ANS
“LE MONDE MAGIQUE DE LA FORÊT”
DU 2 AU 6 AVRIL »**

Expression théâtrale, corporelle, jeux,
promenade contées et création d'un conte
Salle Pas à Pas, rue du Bois de la Houssière, 20
à Virginal
Org: Pas à Pas
Infos : Sophie Noach - 067/64 90 64 - 0477/66 53 32



Lundi 09 Avril 2007 - 13:30
GOÛTER DES PENSIONNÉS

Salle Polyvalente de Virginal
Org: Les Pensionnés Virginalois
Infos : Jean Lebe - 0472/780 208

Dimanche 15 Avril 2007 - 10:00
PROMENADE DU PRINTEMPS -

Avec petite restauration Vers Beaudémont
Org: SITI - Syndicat d'Initiative de Ittre
Infos : Bureau du Tourisme - 067/64 87 74



Dimanche 22 Avril 2007 - 14:00
ATELIER DE CUISINE DU CLI

La cuisine des plantes sauvages avec Nicole Collins
A l'Etable d'hôtes
Org: Centre Culturel d'Ittre
Infos : 067/64 73 23
info@ittreculture.be www.ittreculture.be



Dimanche 22 avril 2007 - 15:00
ART FLORAL

Des idées pour garnir une table
Salle de réunion du CLI
Org: Centre culturel d'Ittre (CLI)
Infos : 067/64 73 23 - info@ittreculture.be



Dimanche 22 Avril 2007 - 14:30
“LES MULTIPLICATIONS”

Avec Monsieur Jean-Pierre Hanotier
Salle Polyvalente de Virginal
Org: Cercle Horticole et Avicole de Virginal
Infos : Marc Ducochet - 067/34 18 87 - 0473/42 68 86

Vendredi 27 Avril 2007 - 15:00
**FÊTES DES MÈRES :
APRÈS-MIDI ACCORDÉON AVEC SOUPER**

Salle Polyvalente de Virginal
Org: Les Pensionnés
Infos : Jean Lebe - 0477/78 02 08

Vendredi 27 Avril 2007 - 20:30
LA SENNANE ET CONTES ITTOIS

Spectacle conte et chant choral
Eglise d'Ittre
Org: Centre Culturel d'Ittre
Infos : - 067/64 73 23



Calendrier régional

✓ MARS

09-03-2007 à 20h
10-03-2007 à 20h
THÉÂTRE : «SOULOMI ROUGE
Théâtre du Marquis (Aix-en-Provence)
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

14-03-2007 à 15h
RÉCRÉ TUBIZE :
«LE GARDIEN DE L'HORLOGE»,
Théâtre du Copeau
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

14-03-2007 à 14h30 et 17h00
«UNE ALLURE D'ESCARGOT»
Théâtre d'objets de 4 à 8 ans.
par Si et si seulement si
Centre Culturel de Braine l'Alleud – 02/384.24.00

17-03-2007 à 20h15
«SAULE ET LES PLEUREURS» :
SAULE EN CONCERT
Centre Culturel de Braine l'Alleud – 02/384.24.00

19-03-2007 à 20h
EXPLORATION DU MONDE : « LE YÉMEN »
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

23-03-2007 à 20h
THÉÂTRE : « LE DÎNER DE CONS »
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

23-03-2007 à 20h
CINÉMA : « ENFERMÉS DEHORS »
Centre Culturel de Braine l'Alleud – 02/384.24.00

24-03-2007 à 20h
**GALA DE CHANT CHORALE : « LA CROCHE
CHŒUR »**
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

✓ AVRIL

06-04-2007 à 20h
THÉÂTRE : « L'AFFRONTEMENT »
Théâtre de la Valette
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

19-04-2007 à 20:15
DANSE CONTEMPORAINE :
SWITCH ON, CIE MATTEO MOLES
Dès 12 ans
Centre Culturel de Braine l'Alleud – 02/384.24.00

**27-04-2007 à 20h - 28-04-2007 à 20h - 29-04-
2007 à 16h - 30-04-2007 à 20h**
**THÉÂTRE : « LE BOURGEOIS
GENTILHOMME »**
Théâtre de la Valette – Tubiz'Art
Centre Culturel de Tubize – 02/355.98.95

Question de société

Nous le savons par expérience : nous sommes faits pour vivre ensemble.

Si nous nous regardons bien, les différences entre humains éclatent à tel point, que nous pouvons nous demander s'il est possible de faire un monde avec ce que nous sommes, avec nos talents et avec nos limites. Ce que j'écris peut être dit de tout temps.

J'ai cependant l'impression que, jeunes et moins jeunes, nous appartenons à une époque que je nommerais charnière. Sans doute est-ce dû au changement de siècle. Nombre de valeurs sont bousculées ; certaines explosent. Est-ce un bien, un mal ? Tel n'est pas mon objectif dans cet article. Je fais ici une constatation, rien d'autre.

Je ne veux pas être simpliste ni défaitiste. Ce que je cherche, c'est d'être réaliste.

Quelle société voulons-nous ? Une fameuse question que nous devons nous poser tous ensemble. Cela demande une réflexion à faire seul et aussi ensemble.

Voici quelques observations qui peuvent nous aider dans notre recherche de solutions. Tout ou à peu près tout doit être remis en question.

La société civile et politique est malade comme toutes les institutions – Je pense aux structures religieuses et philosophiques – Au domaine économique, culturel. Remettre en question ne veut absolument pas dire, tout envoyer au diable. Que non !

Il nous faut à nouveau, examiner cette maladie, seul et avec d'autres et ne pas en rester là.

Chercher les remèdes avec un esprit de critique constructive.

Ce que j'espère de tout cœur, c'est une société qui respecte en priorité l'humain. L'humain qui souffre sans doute depuis le monde existe.

Que de déséquilibres sur notre planète et donc chez nous à l'ère et dans notre pays comme à travers le monde – le nombre de pauvres augmente, toutes les analyses le prouvent – Nous avons, avec nos responsables politiques et autres, à lutter pour davantage d'humain.

Laisser là pas mal de divergences ; éviter les discussions oiseuses.

J'en termine en citant des faits qui me semblent positifs en faveur d'une meilleure société. Lorsque je rentre dans l'église catholique d'Iltre, je lis sur une affiche : « Pour la lutte contre les maladies du Tiers-monde et pour une meilleure répartition équitable et solidaire dans bien de la terre. »

Très bonnes intentions de prières à condition de ne pas en rester à des vœux pieux !

Je lis dans notre Petit Tram, bien-aimé, du mois de février 2007 que la nouvelle majorité de notre entité d'Iltre envisage de donner la possibilité au citoyen d'interpeller directement les instances communales en séance du conseil. Même initiative à Rebecq et sans doute ailleurs encore. Opération à risques mais c'est bien connu, qui ne risque rien n'a rien ! A chacune et chacun d'entre nous, bonne aventure humaine !

R. Cambier

Fête pour certains, douleur pour d'autres.

Savoir que je serais le plus beau cadeau pour ma fille, un soulagement de l'amour que m'apporte le peu de correspondance que j'ai, une douleur de ne pas pouvoir la voir pour Noël.

Je n'aime pas. C'est une fête de famille. Prêtez-moi une

famille car moi, je ne sais pas ce que c'est.

J'ai été à la messe de Noël, je viens d'en revenir et je n'ai pas le cœur en fête. Je pense à ceux que j'aime mais j'ai peur de les perdre. On ne me regardera plus jamais de la même façon.

L'amour, comment savoir ce que c'est sans l'avoir ressenti.

L'inspiration n'est pas au rendez-vous. Mon cœur saigne du manque.

Moi, ancien toxicomane, s'il vous plaît, une dose d'amour que je puisse explorer ce monde, mais Joyeux Noël à tous et j'aurai une pensée pour vous.

Christophe
Dec 06

Si je devais mourir demain

Rien n'y échappe. Toi, moi, on partira. Les conditions feront la situation.

Je tourne entre ces murs, imagine l'homme, ses folies, pour l'avoir construit.

Je regarde l'homme qui gère, le remercie pour avoir construit un mur supplémentaire au préau pour nous réduire l'espace vital. Il conjugue sa perversité. A travers le regard de certains, on la devine, on la sent : mélange de haine et d'impuissance, de dégoût et d'abandon. La mort est bien présente, ce serait un soulagement pour oublier.

Défaut d'alcool, fumées ou calmants pour franchir le pas. Les gardiens nous regardent, nous surveillent, nous bousculent, nous font subir leur humeur, certains plus pervers que d'autres.

A travers leur impuissance, inconscients qu'il y a des routes qui tremblent, lâchés dans

un déguisement étoilé, le crâne rasé, ils se regroupent comme s'ils ignoraient qu'un jour, il faudra mourir.

La vérité ne me fait pas peur. Ici dans les quartiers cellulaires, je voyage entre deux mondes, la vie, la mort, la liberté, la réalité.

Il me reste mes pensées. Je ferme les yeux, je te revois. Le temps nous a volé nos douleurs. Même si tout est joué d'avance, les destinations se ressemblent. Il y a des routes qui sont belles, rassure-toi, c'est loin d'être un naufrage, ils garderont leurs cages.

J'aurai partagé des rêves, des oiseaux, des printemps, des revers, le béton des prisons, partagé brûlures et tiédeurs.

Ensemble, nous aurons imaginé d'écrire la liste de ce qu'on ne saurait plus (trop longue à écrire).

Restera un parfum en souvenir

d'un bonheur. Viens. Le temps de deux secondes. A peine. Un geste. Déjà un autre monde.

Je ne connais pas la situation de ce passage.

Faut-il vivre le présent sans regret et sourire ?

Emprisonner !!! Si un jour, tu as l'occasion de juger, soutiens toi qu'emprisonner c'est bien pire que tuer, c'est torturer. Imagine un mort que tu vas enterrer : l'abandon au fil du temps, il vivra la solitude dans des conditions souvent inhumaines conscient que sa vie lui échappe. Dont il ressortira cassé ou enragé/ Il y a d'autres façons de réparer.

Michel Wojda
Dec 06

Est-ce l'effet KYOTO – La Météo BANCAIRE

Une Banque régionale japonaise, soucieuse de sensibiliser ses clients au problème du réchauffement planétaire, a lancé cet été un dépôt à terme dont le taux d'intérêt augmente quand la température diminue. Le dépôt à terme « Brise fraîche » de la Kumamoto Family Bank, institution financière basée à Kumamoto, dans l'île méridionale de Kyushu, accorde un taux d'intérêt de 0,25% si la température moyenne en

août cette année dépasse celle enregistrée l'an dernier, soit 28,3 degrés Celsius.

Si la température moyenne est inférieure, le taux sera porté à 0,40%.

Lorsque la banque a lancé ce nouveau produit, en juin, le Japon était encore soumis à la politique monétaire de taux zéro appliquée par la Banque centrale depuis 2001 pour combattre la déflation et stimuler la reprise économique. En

juillet la Banque du Japon a finalement relevé son taux à 0,25%, soit le même que celui du dépôt, Brise fraîche, si l'été est chaud à Kumamoto. Nous avons créé ce produit pour susciter une réflexion sur le réchauffement planétaire, explique un dirigeant de la banque Yasunori Izaki. En plus, c'est une façon de faire quelque chose pour mieux rémunérer nos clients. La Kumamoto Family Bank affirme

que de nombreux clients ont été séduits par cette possibilité de parier sur la météo ; les souscriptions ont totalisé 15 milliards de yens, environ (100 millions d'euros) en deux mois. Plusieurs souscripteurs nous ont dit : ça nous ouvre les yeux, j'éteindrai l'air conditionné plus souvent dans ma chambre, raconte Mr Izaki. Kumamoto, une cité de 650.000 habitants entourée de montagnes est célèbre dans

tout le Japon pour ses étés particulièrement torrides.

La banque rendra son verdict quand la température moyenne d'août sera rendue publique.

Entre temps, les météorologues locaux se refusent à tout pronostic sur les taux d'intérêt.

LATINIS Marcel
Extrait de l'INDEPENDANT
Samedi 2 septembre 2006

Divers

Belgique acouphènes

Du bruit dans la tête ... Un enfer !

... vous cherchez de l'aide ?

Une association existe et cherche des solutions pour les personnes qui souffrent d'acouphènes et d'hyperacousie. Ne restez pas seuls !

Belgique Acouphènes asbl
Boulevard de l'Ourthe, 99 – 4032 Chênée

Permanence téléphonique : 04/367.45.65, du lundi au vendredi de 10 à 18h30.

Courriel : info-Belgique-acouphenes@shynet.be
http://users.skynet.be/Belgique.acouphenes

Nos antennes près de chez vous
Bruxelles : 02/426.63.10 et 02/771.09.07

Liège : 04/367.45.65
Namur : 010/88.97.02
Tournai : 069/66.48.57
Braine-le-Comte : 067/55.46.27
Contact sur Iltre : 0475/52.34.09

Avec le soutien du Comité scientifique belge des médecins ORL.

Mire Brabant wallon Forem Formation à Nivelles

Nouvelle Formation : Poseur routier – paveur.

Quatre mois de formation, du 16/4/2007 au 14/9/2007, dont un mois de stage dans des entreprises du Brabant wallon, et avec des contrats de travail à la clef.

Les candidats intéressés prendront contact avec le Mire Bw en formant le 0498/855.975, de 9h00 à 12h00.

Divers

PERMANENCES COMMUNALES

✓ INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Afin de mieux répondre aux demandes de la population ittroise, les permanences, en dehors de l'horaire habituel, sont dorénavant les suivantes :
Le samedi matin :
centre administratif à Ittre 067/79 43 25
- **ÉTAT CIVIL, POPULATION - URBANISME - POLICE**
de 9h00 à 11h00
Le 2ème mercredi du mois :
centre administratif à Ittre.
Tous les services : Secrétariat, État Civil, Population, Police,

Urbanisme, Finances, Réservation des salles de 16h00 à 19h00.
Nous espérons de la sorte répondre du mieux possible aux souhaits exprimés par nos habitants.

✓ SERVICE POLICE

A Ittre : tous les samedis de 9h à 11h - 067/64 75 78. Police en permanence : service Inter-Police (Ittre/Rebecq/Br.-le-Château/Tubize) 067/64 75 78

✓ A.L.E.

Nathalie Spitaels vous accueille :
- à Virginal, ancienne maison

communale, Rue du Centre (067/64 90 79) : les lundis et vendredi de 9 à 12h

- A Ittre, Administration Communale,

2, Rue Planchette
067/79 43 37 Fax 067/64 90 79
les mercredis de 9 à 12h
aleittre@skynet.be

✓ PERMANENCES DU BOURGMESTRE

Tous les samedis de 9h à 11h - Centre Administratif à Ittre.
0474/53.59.04
067/79.43.32
privé : 067/21.76.59

ACTIVITÉS SOCIALES ET POLITIQUES

✓ PS

Site internet de la section locale du Parti socialiste.

Présentation du programme, des valeurs, des mandataires communaux et du CPAS, des réalisations, des archives électorales, liens divers,...

conception: Nicolas JOACHIM. usc-ittre.be.tf - usc-ittre@be.tf

✓ **Monsieur Axel François**, Bourgmestre et son collaborateur, vous accueillent pour tout problème social, recherche ou perte d'emploi, conseil et orientation scolaire, assurances, soutien psychologique. Nous accueillons les particuliers mais aussi les PME (aides Région wallonne, formations, ...) Pour un rendez-vous personnalisé, téléphoner au 0474/53 59 04

✓ Permanences sociales

de **Maurice Dehu**, Député-Bourgmestre Ittre "Europalia", rue Haute 5, tous les premiers jeudis du mois de 14h30 à 15h30.

Virginal "Les Gais Lurons" rue E. Vandervelde 63, tous les premiers mercredis du mois de 14h30 à 15h30. "Le Central" rue du Centre 7, tous les premiers jeudis du mois de 15h30 à 16h30.

✓ CDH

Raymond Langendries Député Européen.

Bourgmestre de Tubize

Reçoit toutes les demandes des Ittroises et des Ittrois afin de les aider dans toutes leurs démarches sociales et administratives.

Maison communale Grand Place, 1 à 1480 Tubize 02/391.39.02 - Présent tous les matins de 9h00 à 12h00.

Pour toute autre heure, prendre rendez-vous. Contact Ferdinand Jolly - Echevin 0475/ 701 558

✓ André Antoine

Vice Premier Ministre du Gouvernement Wallon à la Région en collaboration avec Claude Crapet. Vous aide et vous pilote dans toutes vos démarches concernant l'enseignement, l'agriculture, l'emploi, l'urbanisme, l'énergie et tous les conseils juridiques. Sur rendez-vous, aux numéros suivants : 081/65 68 60

067/64 61 88

✓ Benoit Langendries, régional Wallon

Toutes les matières relatives au social, à la sécurité, à la mobilité 0495/201 200

Contact : Marie Jo Doumont conseillère 0475/736 307

✓ P.A.

Le groupe Participation et Alternatives fait confiance aux fonctionnaires professionnels et dévoués pour répondre correctement à vos questions et trouver les meilleures solutions à vos problèmes dans le cadre du CPAS ou de l'administration communale.

C'est le 3ème jeudi du mois que notre groupe se réunit à la salle du conseil communal, Grand Place à Ittre.

Mais vous pouvez aussi contacter:

- Lolita Iven-Abramowicz: 067/21.40.77

- Agnès Parmentier - Lavianne: 067/ 64.73.46

✓ Les Intérêts Communaux IC Contact Daniel

Vankerkove, 0474/535 901

✓ Ecolo

voici les renseignements pour Ecolo :

Thierry Meunier : échevin de l'énergie, de la mobilité, de la gestion des ressources humaines, de l'économie locale, des sports et de la jeunesse. GSM : 0475.42.34.99 courrier : thierry.meunier@ecolo.be

Marc Hordies : conseiller communal et auprès du conseil de police. tél : 067/64.71.63

courriel marc@hordies.com

Mélanie Mertens : conseillère provinciale. tél : 067.64.74.67 melaniamertens@hotmail.com

Jacques Noach : secrétaire de la Locale de Ittre. Courriel : jacqn@skynet.be

✓ MR

Mouvement Réformateur

Le souffle des idées, la force de les réaliser. Visitez le site Internet de notre fédération pour tout savoir sur l'actualité politique, les élus, les activités dans les sections, www.mrbw.be

Vous avez des questions, n'hésitez pas à nous les poser sur notre e-mail : mr.ittre@lemail.be

Valérie DEBUE - Députée Fédérale - Aide les particuliers

ainsi que les entreprises dans leurs démarches auprès des

diverses administrations et services sociaux.

Contact : Jacques GIVRON

067/64.64.61

Président du MR de Ittre.

Pierre BOUCHER

Député provincial sur rendez-vous. Contact :

Georgette VAN STICHEL

(067/84.10.78)

TOUTE L'ÉQUIPE D'ÉCOLO ITTRE VOUS INVITE À SA FÊTE ANNUELLE LE SAMEDI 21 AVRIL À LA SALLE POLYVALENTE DE VIRGINAL

Au Menu :

Apéritif servi à 19h30

Potage berbère

Couscous Agneau ou poulet

(à préciser à la réservation)

Thé à la menthe accompagné de pâtisserie.

Prix : 17 €

Enfants moins de 12 ans 12 €

Le repas est concocté par

L'Association

Berbère n'Imazighen

Réservation indispensable avant

le 17 avril.

vivhe@hotmail.com

Tel/Fax/répondeur

067/648592 Ou Gsm

(après 17h00) 0475365168

(Préciser nom-prénom,

adultes/enfants et les choix)

GARDES PHARMACIES

Mars

8	Desart	26	Van Cutsem – Baudoux
9	Brenard M. – Dubois	27	Vandersteen
10-11	Cullus	28	Guillaume – Brenard F.
12	Hugé	29	Van Houche – Laurent
13	Vandersteen	30	Brenard M. – Dubois
14	Van Cutsem – Brenard F.	31 –1	Desart
15	Van Houche – Laurent	Avril	
16	De Ruydts	Sauf changements de dernière minute.	
17-18	Simon	En ce qui concerne les dates ultérieures consultez votre journal local.	
19	Vandersteen	!!! Desart = ancien Devacht	
20	Schreman	!!! Reman = ancien Thiry	
21	Guillaume – Brenard F.		
22	Cullus		
23	De Ruydts		
24-25	Brenard F.		

Laurent, Rue de la Libération 10, Virginal

Dubois, Rue Neuve 5, Ittre

Brenard Fr., Rue Docteur Colson 36, Rebecq

Brenard M., Rue du Pont 2, Rebecq

Dupont, Rue du Faubourg 4, Quenast

Baudoux, Rue J. Wauters 35, Saintes

Cullus, Rue de Mons 54, Tubize

Devacht, Rue de Mons 12, Tubize

De Ruydts, Rue du Château 51, Clabecq

Guillaume, Rue de la Libération

46, Braine-le-Château

Jonckheere, Rue de la

Déportation 102, Tubize

Hugé, Grand Place 11, Clabecq

Schreman, Grand Place 9, Tubize

Simon, Rue de Mons 73, Tubize

Tennstedt, Rue de la Libération

10, Braine-le-Château

Thiry, Avenue G. Mertens 13, Wauthier-Braine

Van Houche, Chaussée de

Mont St Pont 20, Braine-le-Château

Vandersteen, Rue des Frères

Taymans 271, Tubize

INFO SERVICE DE GARDE PHARMACIENS
099/10 500 - www.pharmacie.be

GARDES MÉDICALES

Dès à présent pour consulter les médecins de garde il vous suffit de composer le numéro unique 065/31.2000

Dr Ambroes 067/64.86.05

Dr Bivort 067/64.84.11

Dr Dechamps 067/55.20.54

Dr Devroye 067/56.08.08

Dr Duhayon 067/55.61.80

Dr Farber 0477/350.235

Dr Flandroy 067/64.67.28

Dr Marquet 067/64.86.05

Dr Nerincx 067/64.61.58

Dr Spreutel 067/64.67.51

Dr Taminiau 0475/651.860

CROIX JAUNE ET BLANCHE

Service de garde assuré en continu
Ittre 02/390 08 58

INFIDI

Groupe d'infirmières(ers). De soins à domicile de Ittre
Appelable 7j/7 - 0476/31 41 73http://www.infidi.be

GARDES DENTISTES

En cas d'urgence durant les week-ends et jours fériés et en l'absence de votre dentiste, vous pouvez téléphoner au service 100 qui vous communi-

quera l'horaire de fonctionnement du service de garde, ainsi que les noms et numéros de téléphone des dentistes assurant la garde.

Bibliothèque communale d'Ittre

Une bibliothèque au service de la population

Depuis les premiers jours d'octobre 2006, la Bibliothèque Communale est installée dans son nouveau local situé dans l'admirable cadre de verdure du futur Pôle Culturel d'Ittre.

La Bibliothèque d'Ittre serait la plus ancienne du Brabant Wallon, elle date de 1869.

À cette époque la Bibliothèque Populaire est organisée, encadrée par les élites qui en prennent l'initiative et décident à la place du lecteur ce qui est bon pour lui. Le roman est peu toléré, on ne lit pas par plaisir. La démocratisation du savoir, rendu possible par l'école obligatoire devient après la première guerre mondiale, un objectif partagé par tous. La lecture publique va devenir une institution culturelle de première importance et c'est vers 1925 que la Bibliothèque prend l'appellation officielle "Les Loisirs de l'Ouvrier".

À 1 'heure actuelle la lecture reste un acquies indispensable au développement des connaissances,

à la formation à l'esprit critique; elle participe ainsi à ce que chacun devienne un meilleur citoyen.

La Bibliothèque d'Ittre est un lieu convivial de partages, d'échanges d'idées, de découvertes sans oublier que la lecture c'est aussi et d'abord du plaisir.

Mon activité de bibliothécaire de service public s'inscrit dans la droite ligne des valeurs humanistes de solidarité, de progrès, de respect de l'autre. Michel Gheude, collaborateur de l'hebdomadaire "le Ligeur" écrivait "on ne fait donc pas profession de donner à lire, sans une certaine idée de l'homme".

Présentation de quelques livres stars

À Charleroi, le 27 mars 2007, il sera décerné le prix "Farniente" : des adolescents choisiront les livres qu'ils ont appréciés.

Liste des nouveaux romans proposés aux jeunes et disponibles

dans votre bibliothèque :

C. REES : Tuer n'est pas jouer - Hachette J.

J-M DEFOSSEZ : Face Nord - Flammarion

MOKA: Pourquoi? - Ec. Loisirs

FI. THINARD : Un boulot d'enfer - Ed Th. Magnier

J.C. OATES: Zarchie les yeux verts - Gallimard J.

M.S. ROGER: Le quatrième soupire - Ed Th. Magnier

A. POUGET : Les brumes de Montfaucou - Casterman

L.G. GARCIA: La légende du roi errant - Lajoie de lire

X - L PETIT : Maestro - Ed. Loisirs

V. ZENATTI : Une bouteille dans

la mer de Gaza - Ec. Loisirs

La Bibliothèque Communale d'Ittre est située dans le parc de la Maison Beauthier 46 rue la Montagne - 1460 Ittre

(à proximité de l'Hostellerie d'Arbois) Heures d'ouverture:

les dimanches de 10h30 à 12h30

La bibliothécaire,

M. Landercy

Environnement

Le Plan Communal de Développement de la Nature – P.C.D.N. Les animaux sauvages de nos campagnes

Le but du PCDN est de développer le patrimoine paysager et biologique de la commune. Le patrimoine biologique s'inscrit dans le concept de biodiversité qui recouvre le nombre, la variété et la diversité des organismes vivants. Pour mieux vous faire connaître quelques spécimens de la biodiversité locale, nous poursuivons notre présentation d'animaux par un article sur un autre habitant de nos régions.

L'écureuil roux



Au fil du temps, l'écureuil roux se manifeste de plus en plus dans notre proche environnement. Les sautilllements sur terre ferme, les sauts de branche en branche et les allées et venues sur les troncs d'arbres sont un ravissement pour les amateurs de la nature.

Nous connaissons relativement peu de choses sur cet animal. Voici quelques informations reprises d'une documentation spécialisée.

Description

Les écureuils roux sont arboricoles, ils ont un corps élancé, une tête ronde, de grands yeux et une longue queue. Ils exploitent la richesse alimentaire des arbres. Leurs dents de rongeurs et une grande habileté manuelle permettent la récolte et la consommation de graines et de noisettes inaccessibles pour la plupart des autres animaux.

Peu de mammifères occupent les arbres de façon aussi gracieuse.

Le corps mesure environ 25 centimètres et la queue 20 centimètres. Son poids s'échelonne de 250 à 320 grammes. La couleur de la fourrure varie de brun-roux vif à brun-gris foncé,

parfois presque noir. Le ventre est pâle.

De grands yeux offrent un champ et une profondeur de vision très larges nécessaires pour l'estimation de la distance entre les branches.

Sa queue épaisse et fournie agit comme contrepoids dans ses évolutions acrobatiques. Il l'utilise aussi comme drapeau pour envoyer des signaux à ses congénères. Enfin, elle lui sert de cache-nez ou de parasol suivant les conditions climatiques. Les oreilles sont complétées par des touffes de poils typiques.

Les pattes antérieures se terminent par des mains à 4 doigts pour la manipulation des objets.

Les pattes postérieures, robustes, assurent la propulsion requise à la course et à l'escalade. L'animal peut retourner son pied vers l'arrière pour prendre un meilleur appui lorsqu'il descend du tronc des arbres.

L'alimentation et l'habitat

Les écureuils sont généralement actifs pendant la journée. Ils consomment surtout des noix, des graines, des noisettes et des pommes de pin. Ils se nourrissent aussi de fruits, baies, pousses, bourgeons, écorces, champignons, ...

De par la nature de leur alimentation, ils sont obligés de boire fréquemment. Chaque écureuil dispose de quelques emplacements où il emporte la nourriture pour la manger en toute sécurité. Le sol alentour est jonché de restes de noix et de cônes, traces de son appétit d'ogre. En moyenne, une cen-

taine de cônes par jour !

A l'automne, l'écureuil constitue de petites réserves de nourriture, le plus souvent au sol.

L'hiver, l'écureuil ne quitte le nid que quelques heures par jour à la recherche de ses cachettes de nourriture qu'il s'efforce de repérer grâce à son odorat. Par mauvais temps, il peut rester au nid plusieurs jours et compter sur ses réserves de graisse.

Le nid de l'écureuil aménagé dans les branches a la forme d'une balle creuse ou d'un dôme. Il est composé à l'extérieur de petites branches, d'écorces et de feuilles tandis que l'intérieur est tapissé de brins d'herbe, de mousse et de plumes. Ce nid douillet lui permet d'économiser de la chaleur, donc aussi de l'énergie.

La vie sociale

Les écureuils ne forment pas de liens durables. Ils se rencontrent pendant la période de reproduction mais se quittent ensuite pour rejoindre leur territoire.

Le cycle de reproduction commence généralement au début du printemps et de l'été. Une fois la procréation achevée, le mâle quitte la femelle lui laissant la charge d'élever les futurs petits.

La gestation dure environ 38 jours pour donner naissance à 3 ou 4 jeunes.

Après 2 semaines, ils se couvrent de fourrure et leur dentition commence à se développer. Le sevrage est effectif à 8

semaines.

Les jeunes atteignent leur maturité sexuelle entre 8 et 10 mois. Ils se dispersent alors pour établir leur propre territoire. Malheureusement, un quart seulement de ces jeunes vivra au-delà d'un an. Parmi les prédateurs figurent les renards et les rapaces.

L'espérance de vie des écureuils est supérieure à 10 ans.

Conclusion

L'écureuil est l'un des mammifères les plus sympathiques de notre environnement. Il suffit de voir les courses-poursuites autour des troncs d'arbres lors de disputes territoriales ou avant les accouplements pour en être persuadé.

Ces joutes constituent un véritable régal pour les yeux. Le choix de l'écureuil « Spip » pour accompagner Spiro et Fantasio dans leurs aventures est compréhensible.

Rejoignez-nous à notre prochaine réunion, le mardi 13 mars 2007, à 14h30, dans la salle de réunion du CLI, 4, Rue Planchette à Ittre. (A l'étage, au-dessus de la Poste).

« *Le règne animal* »
Volume IV Ed. ALP/Marshall
Cavendish MCMXCVI
(bibliothèque communale de Braine-le-Château)

Le groupe communication du PCDN :
André Clément,
Marie-José Arias,
Nadine Ferrard

Excursion ornithologique

conduite par Merlin Blyth le 14 avril départ à 8h 30 Grand Place à Ittre.

Le PCDN d'Ittre vous invite à découvrir les oiseaux de nos campagnes en compagnie de notre expert en ornithologie: Merlin Blyth du PCDN.

La promenade nous mènera de Ittre à Haut-Ittre en apprenant à écouter les divers chants d'oiseaux et à la découverte de leurs beaux plumages.

Les journées wallonnes de L'EAU

le 23, 24, 25 mars

Pour l'édition 2007 de ces journées, le contrat de rivière Senne vous propose une constructive opération de nettoyage « rivières propres ». Le lieu du nettoyage est le vieux canal. Le jour : samedi 24 mars de 10h à 12h. Le départ se fera du Pont d'Asquempont à 10h.

N'oubliez pas de mettre une paire de bottes et des vêtements chauds. Un barbecue sera organisé au retour de la promenade. Une inscription est souhaitée. Pour connaître le chantier de nettoyage du cours d'eau ainsi que pour le programme des « Journées Wallonnes de l'eau », contactez l'éco-conseillère, Marie-José ARIAS au 067/794343.

ARIAS Marie-José
Eco-Conseillère

« Rio, Kyoto, ça passe par Ittre »

SAUVONS le BIO, signez la pétition !

« **Rio, Kyoto, ça passe par Ittre** » est une association visant à une démarche citoyenne pour sensibiliser un maximum de personnes à propos du réchauffement climatique.

« Quelles sont les causes, les conséquences et les moyens à mettre en œuvre pour préserver la planète? Comment changer les comportements? »

Notre groupe se réunit le troisième mardi du mois à 20h, dans la salle de réunion du CLI, 4 Rue Planchette à Ittre. Bienvenue.

Le groupe « Rio, Kyoto, ça passe par Ittre » a choisi de relayer ce message de Nature

& Progrès car le réchauffement, climatique n'est qu'une des nombreuses conséquences de nos modes de vie insensés...

SAUVONS LA BIO : signez la pétition en ligne sur www.nat-pro.be !

Depuis un an, la Commission Européenne a souhaité modifier le cahier des charges qui définit l'agriculture bio en Europe. Le secteur n'était demandeur de rien et a très vite marqué son opposition à ce nouveau texte qui n'interdit plus explicitement les pesticides chimiques et oblige à tolérer une pollution OGM de 0,9% dans notre bio. Oui, vous avez bien lu, et sans demander l'avis

ni des consommateurs, ni des producteurs.

L'Europe veut autoriser les pesticides et les OGM dans la bio.

Lors du Conseil des Ministres du 19 décembre 2006, la présidence finlandaise a choisi de le "passer en force". Seuls quatre pays, dont la Belgique se sont opposés à ce règlement.

Devant ce déni de démocratie, nous avons lancé, il y a quelques jours, un appel à la mobilisation générale. Il faut que les parlementaires européens entendent la voix de ceux qui disent " Nous ne voulons pas dénaturer la bio ".

C'est toute la chaîne alimentai-

re qui risque gros, si ces nouvelles législations passent. La bio est le dernier rempart contre une industrialisation massive de l'agriculture, de par les exigences de qualité qu'elle pose. Elle est aussi le dernier rempart contre les OGM, dont on ne rappellera pas les dommages environnementaux et sociaux déjà avérés.

Nous ne tolérerons pas qu'au nom du commerce et de l'industrie, on réduise à néant les efforts des agriculteurs bios depuis 40 ans.

Nous ne tolérerons pas qu'au nom des lobbies agro-industriels, nous n'ayons d'autre choix que de manger une nourriture polluée aux pesticides et

aux ogm.

Nous ne tolérerons pas que l'Europe prenne cette décision sans tenir compte de l'avis de la majorité de sa population.

Il faut impérativement que l'Europe nous entende, au nom de la souveraineté alimentaire.

Faisons entendre bruyamment ce que nous avons à dire. Ne nous laissons pas réduire au silence.

Si nous ne réagissons pas, cela en est fini de la bio !

Vie associative

Les cadets de la marine s'établissent à Ittre

La seule et unique section wallonne des Cadets de la Marine prendra dorénavant ses quartiers dans le port d'Ittre, aux abords de l'écluse 5F. Les sections de Floreffe et de Bruxelles s'unissent ainsi pour former un groupe qui se réunira chaque mois à bord de la péniche « Agami ».



Grâce aux Journées du Patrimoine organisées en septembre dernier auxquelles ils étaient invités, les cadets ont pu apprécier les installations du port de plaisance ittrois. Suite à une collaboration avec Interyacht, le Syndicat d'Initiative d'Ittre et l'Echevinat du Tourisme, les contacts pris à l'époque ont permis l'installation de cette section sur Ittre.



Lors de la première rencontre d'information aux parents qui se déroulait le 25 février dernier, les responsables du groupe ont expliqué aux parents, aux futurs et anciens cadets l'information concernant la manière de fonctionner. Après 2 mois de formation, le jeune 'mousse' deviendra cadet et recevra l'uniforme et l'équipement de rigueur.

favorisant l'apprentissage de diverses techniques et connaissances : balisage, matelotage, cartographie, réglementation maritime et fluviale, navigation, alphabet morse... mais aussi comptabilité, cuisine, administration, machines, etc. Aux nombreux exercices pratiques se joignent aussi toute une série de cours théoriques. Si certains viennent pour le plaisir d'apprendre et d'être ensemble, d'autres conti-

nent ensuite une carrière dans la marine marchande ou au sein de la Défense.

Un autre développement pour le canal qui, avec les activités sportives d'Interyacht et culturelles de la Péniche Equissonance, devient un nouveau pôle d'attractions pour les loisirs à Ittre.



Ludovic Devriendt

Ecole communale de Virginal Franc succès pour la Kermesse aux boudins

Quel est le rapport entre des boudins, la salle polyvalente de Virginal et les écoles communales du même village ? La traditionnelle Kermesse aux boudins qui, cette année, s'est déroulée les 9, 10 et 11 février dernier.

Le moins que l'on puisse écrire est que, cette année encore, l'événement a rameuté la grande foule. La salle n'a pas dés-empli et ce sont pas moins de 884 couverts qui ont été servis. Les institutrices et instituteurs, aidés par plusieurs bénévoles

et parents, se sont affairés tant au service qu'en cuisine et au bar pour faire de cette 42e édition de la Kermesse une réussite.

Les Virginalois ont ainsi pu se délecter de boudins, bien entendu, mais aussi de steaks, langue de bœuf, entrées et desserts variés, pour le plus grand bonheur des enfants. Les bénéfices de la Kermesse permettront en effet à l'école d'acheter du matériel pédagogique ainsi que les cadeaux et friandises de Saint-Nicolas, de Pâques et de Noël.

Dany Wilquin



Rencontres Neerlandophones francophones

Au mois de juin, quelques personnes se sont retrouvées au CLI pour parler des relations entre les néerlandophones et francophones. L'envie commune était de créer des liens entre les 2 communautés de notre pays, en parlant des habitants francophones ou néerlandophones de notre commune.

communes néerlandophones.

Nous vous proposons une nouvelle réunion le **jeudi 22 mars à 20H** au CLI pour décider des premières initiatives concrètes.

Intéressés, Contacter Luc Schoukens au CLI



En projet des rencontres à Ittre, des échanges culturels, des loisirs, de rencontres avec des

www.ittreculture.be

une seule adresse, toute l'info l'agenda, les associations, les commerces, toute l'actualité de vos villages...

www.ittreculture.be

UNE SEULE ADRESSE, TOUTE L'INFO L'AGENDA, LES ASSOCIATIONS, LES COMMERCES TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOS VILLAGES



Distributeur officiel - voitures neuves **GARAGE DE RIDDER**

Rue Rouge Bouton 37 à 1460 Virginal - Ittre 067/64.60.31

www.toyota.be - deridder@toyotabelgium.be



l'occasion de qualité

garantie 12 mois

satisfait ou remplacé

voiture de remplacement gratuite

testé et approuvé

crédit à la carte

Plus de 800 occasions de qualité sont offertes par les concessionnaires Toyota Topcar. En qualité de client Topcar, vous faites l'acquisition d'un véhicule assorti d'importantes garanties. Consultez notre website!



www.topcar.be

TOYOTA



Les grands feux

Une flambée de Contes - Samedi 17 mars à 18h30

Des nouveautés

Cette année, vu le succès rencontré par la formule, **une halte supplémentaire sera consacrée aux enfants**. Des histoires spécialement destinées aux petits attendront ceux-ci autour du "Petit feu". De plus, **une promenade contée pour enfants** démarra à 17h45 (Joëlle Lartelier - enfants à partir de 4 ans) en prélude à l'allumage des feux, pour permettre aux petits enfants de participer à la magie des contes.

...encore plus de contes pour les adultes.

Les Grands Feux d'Iltre se font coquins avec **une promenade réservée aux adultes**. Dernière à partir (19h45), la promenade 'contes sensuels et amoureux' proposera des contes à ne pas mettre entre toutes les oreilles (à partir de 16 ans). Un répertoire nouveau pour le dixième anniversaire des Grands Feux d'Iltre

✓ Rue Basse Hollande côté Croiseau (Départ) : 17h45 - 20h

- Départ de la promenade pour enfants (17h45)
- Départ des promenades familiales (18h, 18h30, 18h45 et 19h15)
- Allumage du premier feu et ouverture du parcours général (18h30)
- Départ de la promenade 'contes coquins' (19h30)
- Musique folk avec Seltrad
- Jongleries avec la Cie Etincelle
- Des flambeaux seront mis en vente pour les promeneurs (3 EUR)

✓ En chemin... 18h30 - 22h

- Les promeneurs passeront devant les feux qui baliseront le parcours.
- Le "Feu ouvert" (allumage à 19h) et le "Petit Feu" permettront aux conteurs de la Maison du Conte de Jodoigne de raconter leurs histoires.
- La Charrette à Peket (allumage à 19h15) du CLI qui proposera de revigorer les promeneurs
- Des bougies et autres décorations lumineuses disposées sur le parcours ajouteront à l'ambiance des Grands Feux.

✓ A la Ferme de la Drugnode

Programme de la soirée

(Arrivée) : à partir de 20h

- Allumage du dernier feu qui chassera le bonhomme hiver (20h30)
 - Musique folk avec Seltrad
 - Spectacles de feu avec la Cie Etincelle (20h45 et 21h45)
 - En fin de parcours, un bar proposera du vin chaud, des saucisses au barbecue et de la soupe.
- ATTENTION : Le parcours de la promenade sera fermé à la circulation. Les voitures se gareront sur la Rue du Croiseau (à droite dans le sens Ittre-Nivelles)**

SELTRAD - MUSIQUE FOLK



Groupe du sud de la province de Luxembourg (région Arlon-Attert) d'une moyenne d'âge de 17 ans, Seltrad puise son inspiration dans la musique traditionnelle de l'Europe en jouant des morceaux de centre France comme des morceaux flamands ou encore suédois ! Et quelques compositions du groupe viennent s'ajouter. Ils se

produiront en concert aux Grands Feux, mais quelques pas de danses seront les bienvenus.

Avec Viviane Gensterblum (violin), Isabelle Pêcheur (harpe celtique), Colin Deru (accordéon diatonique, cornemuse), Lucas Deru (accordéon diatonique, basse électrique) et Antoine Rotthier (batterie et percussions)

Au départ et à l'arrivée des Grands Feux - Gratuit

"DEUX AUTOUR DU FEU" par la Compagnie de l'Etincelle



Jonglerie et danse avec les flammes...

Des massues s'échangent, un diabolo vole, des regards se croisent... Sur des musiques provenant des 4 coins du monde, les arts de la jonglerie s'échangent pour aboutir à une création originale. Un spectacle étrange et enivrant où des êtres et des massues s'entremêlent au gré des flammes.

On y croise un cracheur de feu, un diabolo qui virevolte, des chaînes en feu qui tournoient... **Au départ (dès 18h30) et à l'arrivée (20h45 et 21h45) - gratuit**

● Les promeneurs auront le choix : soit ils suivent la promenade seuls et à leur rythme (parcours ouvert à partir de 18h30 - gratuit), soit ils se laissent guider dans l'un des 6 groupes (à partir de 17h45 - max. 50 pers. par groupe) accompagnés d'un conteur qui s'arrêtera sur le parcours pour conter histoires et légendes... (Réservations indispensables pour les promenades contées (CLI - 067/64.73.23 - info@ittreculture.be) - Tickets à retirer à l'accueil des Grands Feux 15 minutes avant le départ - Adultes : 5 EUR - Enfants : 3 EUR - tarif comprenant la balade contée et une boisson chaude en cours de promenade).



NOUVEAU
A Virginal
RUE EMILE NILS

Le petit point d'eau
0476/900279 DEVIS GRATUIT
FLORKIN PASCAL

VENTE ET PRODUCTION DE PLANTES AQUATIQUES - ARBUSTES
PLANTES ANNUELLES - TOUT POUR VOTRE ETANG - ENTRETIEN
TAILLES - PLANTATIONS - CONTRAT DE TONTES
ABATTAGES DANGEREUX - TRAVAUX FORESTIERS



Marchal sprl
Entreprise générale d'électricité
Domotique - Cablage informatique
Chauffage électrique - détection incendie agréé - Contrôle d'accès
Tél 067/64 61 13 - GSM 0475/47 93 46 - www.marchalsprl.com - info@marchalsprl.com

Ventes & Locations immobilières
Monique Stark
Agréé IPI : 502 427 - 0475/60 85 50 - info.stark@skynet.be
Rue de Huleu 53 -1460 Ittre

Syndels Depuis 1941

Steingraeber & Söhne RÖNISCH FLETZL YAMAHA samick

Piano neuf à partir de 2.500 EUR.
Location/achat à partir de 50 EUR. par mois
Plus de 35 pianos en exposition !
Expertise - Accord - Restauration - Déménagement

Show room ouvert : Le mardi de 14h à 21h
Du mercredi au samedi de 10h30 à 18h

Chaussée de Mons, 58 1430 Rebecq (Quenast)
067/64.63.64 - www.eyndels.be

PYRAMIDE Prêts à tempérament
Financements
Prêts hypothécaires
Assurances

Alain Dufour - Courtier de crédits et assurances

Votre prêt personnel à votre dimension et selon vos besoins
(construction, transformation, mariage... ou toute autre raison)
Allègement de vos charges - Même si contentieux

Contactez-moi au 0473/39.29.76 ou 067/49.12.69 (tel + fax)
Rue Emile Nils, 31, 1460 Virginal-Samme - hypo-pyramide@skynet.be

Dany Sanitaires

- Plomberie - Zingerie
- Installations Sanitaires
- Traitement de l'eau
- Economie d'eau - Distributeur accessoires Eropert pour douches et robinets

0479/459 839 - 067/64 92 53 (soir)
dany.sanitaire@skynet.be - www.dany-sanitaires.be
rue Bruyère de Virginal, 121 - Virginal

DÉPANNAGE

02/366 12 75 **deboeckre** 24h/24

TOUS VEHICULES
TRAVAUX SUBAQUATIQUES

Chée de Nivelles, 31 • 1460 HAUT-ITTRE • TEL (02) 366 12 75 • FAX (02) 366 32 90

Massage relaxant du dos
Réflexologie plantaire
Reiki

Cabinet diététique - Chantal VAN LIERDE
36 rue G. Vervueren 1460 VIRGINAL 067/64 64 37

Les grands feux

Une flambée de Contes - Samedi 17 mars à 18h30

JOËLLE LARTELIER
(de la Maison du Conte de la Région du Centre)
Conteuse
Contes et légendes pour enfants



Dans quelques jours, le Printemps sera là. Les oiseaux et les animaux se préparent pour le grand bal. Mais, ne faut-il pas d'abord préparer la venue des nouveaux nés

avant de s'amuser ? Alors, vaille que vaille ils se mettent à l'ouvrage. Seront-ils prêts pour ce grand événement ? Des contes & des histoires, des poèmes & des chansons pour un public familial à partir de 4 ans.

Promenade contée. (50 pers. max.) - Départ à 17h45

MARIE ROSE MEYSMAN
Conteuse
Contes sensuels et amoureux

Dedans un joli jardin... Hélas! Il n'est si douce chose Que ce doux rossignolet Qui chante au soir, au matin. Quand il est las, il se repose. Promenade contée où l'on enseignera aux filles et aux garçons ce qu'est l'amour et toutes ses façons. Promenade réservée aux adultes (à partir



de 16 ans).
Promenade contée. (50 pers. max.) - Départ à 19h30

Infos et réservations
Centre Culturel d'Ittre
au 067/64.73.23
info@ittreculture.be

● APPEL AUX CONTEURS...

Le samedi 17 mars prochain, les Grands Feux s'ouvrent aux jeunes conteurs, aux conteurs débutants, aux conteurs en herbe, aux conteurs amateurs, aux conteurs de tout bord, qu'ils soient d'ici ou d'ailleurs. Si vous vous sentez l'âme d'un conteur ou d'un raconteur, si vous voulez vous essayer au conte autour du feu, les Grands Feux d'Ittre vous proposent son espace 'Feu ouvert', où chacun est le bienvenu pour conter, raconter et écouter. Parallèlement aux promenades contées qui font la part belle aux conteurs expérimentés, cet espace animé en collaboration avec la Maison du Conte et de la Littérature de Jodoigne, se veut un lieu d'ouverture où chacun puisse s'aguerrir à l'art du

conte, dans une ambiance familiale et conviviale autour du feu.

Si vous êtes intéressé(e), contactez le Centre Culturel d'Ittre au 067/64.73.23
info@ittreculture.be

● DU BOIS POUR LES GRANDS FEUX

Comme chaque année, nous faisons appel à vous pour trouver le bois nécessaire pour nos Grands Feux. Nous sommes particulièrement intéressés par du gros bois sec, facilement transportable, mais aussi du petit bois, quelques palettes et des branchages. Si vous avez du bois qui pourrait servir aux Grands Feux du 17 mars prochain, contactez le CLI (067/64.73.23 - info@ittreculture.be).



Petites Annonces

A vendre

Table rectangulaire (80cm x 1.35m) en chêne. Possibilité d'allonges. Prix d'ami à convenir 067/56.02.59 (après 18h)

cherche

Jessica Deville, jeune étudiante de 18 ans, résidente à Virginal, cherche job comme baby-sitting. Disponible le mercredi après-midi, le vendredi soir, le week-end et pendant les congés scolaires. Appelez-moi au 0474 435 959

Trouvé ?

Vous avez trouvé des clés ? laissez les au bureau de police, rue

Neuve 13 067/64.75.78. Vous éviterez beaucoup de problèmes pratiques à une personne ou une famille.

A vendre

Vélo fille (vert) - 24 pouces : 50 eur. (bon état)
Vélo garçon (bleu) - 24 pouces : 50 eur. (bon état). 0474/24 29 21

Cherche

Maison à louer avec jardin et 3 chambres à Ittre et environs. 0473/800 406

Cherche à adopter

Jeune chien « border collie » élevé en famille. 0477/190 234 ou 010/61 62 66 (après 20h30)

GOLF CHÂTEAU DE LA TOURNETTE



Stage de golf pour les enfants de 6 ans et plus.

De 9h30 à 16h00

240 €/semaine (repas chauds et collations incluses)

Pâques: du 02 au 06 Avril 2007

Juillet: du 02 au 06

Août: du 27 au 31



Infos: 067/89 42 66 -

info@tournette.com - www.tournette.com

Chemin de Baudemont 21 - 1400 Nivelles



FORTIS BANQUE

rue Basse 26 - 1460 Ittre

Michel MORTIER

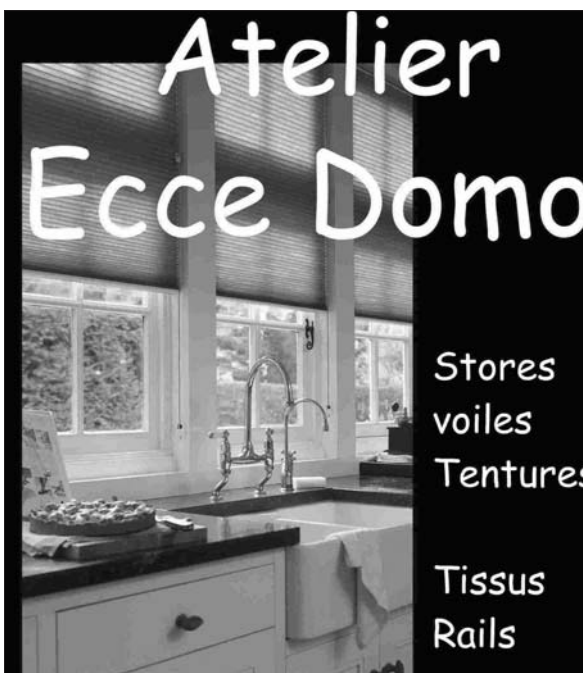
Directeur d'agence

Tél. : 067/64 55 40

Fax : 067/64 55 48

HEURES D'OUVERTURES

Lundi, mardi, jeudi de 9 à 12h30
et de 13h30 à 16h00
Mercredi de 9 à 12h30
Vendredi de 9 à 12h30
de 13h30 à 18h30
Samedi de 9 à 12h30



Atelier Ecce Domo

Stores
voiles
Tentures

Tissus
Rails

Grandes marques (Luxaflex, Silent Gliss, Velux ...)
Tissus d'ameublement de qualité (Lins, cotons, fibres contemporaines, occultants ...)
Rails, accessoires pour stores et tentures

CONSEILS ET CONFECTION SUR MESURE
Service complet et service après vente

Sur RV Véronique Stallaert 0486 28 64 34

Centre Pluraliste Familial

Une équipe pluridisciplinaire :

vous accueille, vous écoute, vous informe en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

- vous propose des consultations sociales (gratuites)

- des consultations conjugales* pour adultes et ados en individuel ou en couple

- des consultations psychologiques* pour enfants, ados et adultes en individuel ou en famille

- des consultations médicales* (contraception, test de grossesse, dépistage des M.S.T., pilule du lendemain, traitement de la ménopause, ...)

- des consultations juridiques* (droit de la famille et droit des jeunes)

- des consultations de médiation familiale* (négociation et mise par écrit d'un contrat amiable à propos d'une séparation, d'un divorce, d'un conflit familial, ...)

* prix limités et adaptés.

Rue de la Déportation 13 1480 Tubize

Tél/Fax: 02/355 69 45

L'Etable d'Hôtes

Ferme de Samme

SALLE DE FÊTES ET DE BANQUET

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

TABLES D'HÔTES
TOUS LES VENDREDIS
DÈS 19H30

rue de Tubize 4B - 1460 VIRGINAL

067/78 06 70 - 0497/415 421 - 0494/652 753

letabledhotes@skynet.be - www.letabledhotes.be

Reno Corner

Réparation - rénovation

Travaux de toiture divers

Rénovation et aménagement

Travaux de carrelage

Dépannage urgent - travail soigné

Devis gratuit

9 rue du buré - ITTRE

0477/728 208

Dépot - Design

CONTEMPORARY
FURNITURE & ACCESORIES

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h30

Quai du Hainaut - Bruxelles - 02/502 28 82

www.depotdesign.be

Publicités

TOUS TRAVAUX, CARRELAGES, VELUX

Claes MATÉRIAUX sprl

**LE PLUS GRAND CHOIX
DE DALLES DE TERRASSES
ET DE PAVÉS DE LA RÉGION**

Grand choix de dalles de terrasses : Marlux, rodal, SVK,
Egalement grand choix de pierres bleues
Tous les carrelages pour la maison, de la salle de bain
au grenier, tous les styles et tous les prix
Nouvelles collection Villeroy et Boch

POUR UN SERVICE DE QUALITÉ UNE SEULE ADRESSE
Rue d'Hennuyères à 1460 Virginal - Tél & Fax 067/64 80 96



Pascal Henry

**Votre assureur conseil
Assurances - Prêts
Placements**

Rue du Bois de la Houssière 68 - 1460 Ittre - Virginal
Tél. : 067/64.93.09 - Fax. : 067/64.93.08
assurances.henry@handco.be



DÉCORATION - ATMOSPHERE - EVÉNEMENTS
RUDI HANNON

Au Bazar

Heures d'ouvertures
le lundi et mardi sur RDV - le mercredi de 14h à 18h30
le jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
le samedi de 9h30 à 14h

rue de la Station 28 Braine-le-Château
02/366 37 46 - 0475/46 24 39
www.aubazar.be

ENT. DE TOITURES ET ZINGUERIES



Ets Lambert & fils
rue Basse Hollande 30 1460 Ittre
067/64 62 28 - 067/64 66 24

DAVID GODEAU



MARÉCHAL - FERRANT
1461 HAUT - ITTRE
GSM 0477/264 374

B & C Benoît Pire ELECTRICITÉ

Installation - rénovation
industrie & privé - conseils & réalisation

Haut-Ittre 067/21 51 98

Ets SEBATI

SPRL
www.sebati.be

PORTES OUVERTES : 24 ET 25 MARS

- DEVIS GRATUIT
- PRIMES REGION WALLONNE



CHÂSSIS
PORTES
VOLETS
VÉRANDAS
SHOW ROOM

Chée de Bruxelles 268 - 7090 Braine-le-Comte - Tél.: 067/55.23.39

Sprl

TORDEURS

Patrick

CHAUFFAGE - SANITAIRE

Installation - Entretien
Dépannage

Tél. Fax. : 067/64 72 82
Rue de Fauquez 21 A -1460 ITTRE

Entreprise Serge CAPPOEN & FILS

Ardoisier - Zingueur

Rue du Bon Voisin, 77 -1480 Oisquerocq
067/64 65 93 - 067/64 71 77
0477/444 002 - 0475/963 151



Micheline et Alain Ramael

Prise en charge complète avec discrétion - Service soigné
Funérarium, fleurs, articles et monuments funéraires
Contrats de funérailles et volontés

PLACE AUX FLEURS
Magasin de fleurs naturelles

Grand Place 8 à 7090 Braine-Le-Comte
Tél : 067/55 32 10 - Fax. : 067/56 11 00
mivan@skynet.be

SPRL Brawa

Branche J-P.



Toute la menuiserie
intérieure et extérieure
Bois - PVC - Alu


Rue de la
Longue Semaine
12
1460 Ittre
067/21 59 52
0473/865 193

Gascard G.S.C. sa

Constructions métalliques
Ferronneries contemporaines et métalliques



Ateliers et siège social
Rue de Tubize 12
1460 Ittre - VIRGINAL
Tél. 067/64 79 00
Fax. 067/ 64 73 03



**Boissons - cigarettes
Carburants
Pétrole de chauffage**

Ouvert :
Du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Le dimanche de 10h à 12h
Fermé : le lundi et les jours fériés
Carburants : 24h/24h
Carburants moins chers

Route Provinciale 54 - 1480 Clabecq
02/355 35 80 - Fax : 02/ 355 62 25

LINE MÉTAL

Menuiserie métallique
Pierre PRIN-DERRE

34 Rue de Fauquez -1460 Ittre
Tél/Fax 067/64 81 86

TOITURES - ZINGUERIE CHEMINÉES

RUE TOÛNE 4 -1461 HAUT - ITTRE
30 ANS D'EXPÉRIENCE
COUVREUR AGRÉÉ

Entr. De Middeleer J.
TÉL & Fax 067/21 36 17



TERRASSEMENTS :
Parking - piscine - étang - citerne...
NIVELLEMENT :
Terres briquillons
Après construction - avant semis
TRANCHÉES :
Fondations - égouttage - câblage...
DRAINAGE DES SOLS
TERRASSEMENTS accès difficile ok !

Rue de Samme 163 - 1460 Ittre
Tél/Fax 067/64 98 00 - GSM 0495/25 60 30

Pour un conseil professionnel

MESTDAGH DELANNOY HORTICOLE

Vente et réparation de tondeuses
Toutes marques

02/366 23 88
37 Chaussée de Nivelles à Haut-Ittre

Publicités

Pour vos publicités
Le Petit Tram
067/64 73 23

Crystal Glass Show - room DEVIS GRATUITS

PRODUITS VERRIERS

Verres décoratifs/Sablages - Portes et Ensembles sécurit
Miroirs - Tablettes - Tables...
Vitrages isolants / anti-effraction
Châssis - portes PVC / Bois / Alu - Pose de double vitrage

Ouvert le samedi
Crystal Glass Show-room Laurent-Eric Dubois
29b, Chaussée de Charleroi -1380 Lasne
5, Rue de Bois d'Hongrée -1460 Ittre
02/385 04 00 - Fax : 02/385 04 10 - 0477/651 906

CHAUDIÈRES À BOIS ÉCOLOGIQUES
A BÛCHES OU À PELLETS
Une manière moderne de se chauffer au bois

Très haut rendement
Régulation électronique
Autonomie modulable

Compatible avec un chauffage
Classique au fuel ou gaz

VIGAS

Briesco Rue de Wauthier Braine 1
1461 Haut-Ittre 0484/429.

Thales Consult

Conseils en
Fusions & Acquisitions
Transmission d'entreprises

baucher@thalesconsult.com
0475 93 54 15

Jean-Marc De Sutter
"Couleur désir"

Décoration d'intérieur et d'extérieur
Recouvrement de sols et murs
Pose de cloisons et de faux plafond
Peinture à l'ancienne
Rénovation de façade
Pose de parquet
Nettoyage de vitres

0477/774 992

067/21 92 89 **V's Car ITTRE**

**ENTRETIEN - RÉPARATION - ACHAT - VENTE
VÉHICULES TOUTES MARQUES**

Vincent Verstraeten
Rue les Hauts du Ry Ternel 32 - 1461 HAUT-ITTRE

PAUL-HENRY LEJEUNE
ENTREPRENEUR DE JARDINS

Aménagement de terrasses
Plantations
Tailles et abattages
Etude, réalisation et entretien
de vos espaces verts

ITTRE
GSM : 0477/880 028 - Fax : 067/64 70 70

Varilux® leader mondial du verre progressif
POUR VOIR NET DE TRÈS PRÈS ET DE TRÈS LOIN EN UN SEUL MOUVEMENT

BERNARD QUAIRIAUX
OPTICIEN

Acceptons toute réparation

BERNARD QUAIRIAUX, WI, A LA MONTURE, QU'IL VOUS FAUT!

Rue de la Libération, 16
1460 Braine-le-Château.
Tel: 02/366.16.58

JOURS D'OUVERTURE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 À 12H
ET DE 14 À 18H30. SAMEDI DE 9 À 12H ET DE 14 À 16H

spécialiste en varilux - lentilles de contact - appareils auditifs - baromètre

Pour vos publicités
Le Petit Tram
067/64 73 23

Century 21
Immo Dewaele

"+ de 100 agences en Belgique"

Vente - location - Expertise
Syndic - Gestion - Lotissement

Estimation gratuite 0800 21 321

rue de Namur 178 - 1400 Nivelles
067/89 38 60
www.century21.be

Nouveau Exclusif

➔ Suivez la vente ou la location en ligne étape par étape d'un simple clic de souris!

Confidentialité et transparence
Suivi en temps réel
Esprit de confiance et de partenariat

CAP SUD
CONSEIL IMMOBILIER
WWW.CAP-SUD.COM
E-mail : info@cap-sud.com

BRAINE-L'ALLEUD **ITTRE - NIVELLES**
chaussée Bara 148 rue Haute 63 chemin de l'Agneau 2
Tél. : 02/387 42 42 Tél. : 067/79 44 44

Découvrez votre futur espace de vie

MATÉRIAUX ET TERRASSEMENT

Nivellement
Empierrement
Égouttage
Station d'épuration

Fondations bâtiment
Transport matériaux
Service containers
Location Bobcat et minipelle

CLAES - 067/64 80 96 - 067/64 55 55 - 0479/99 45 15 - VIRGINAL

VIRGINAL MAZOUT

Tél et Fax : 067/64 80 35

Atelier traiteur
Service de location
Les salles et tout le matériel pour vos fêtes

SEEPower

Seepower sprl - ZONING DE VIRGINAL
Rue de Tubize 28 -1460 ITTRE 067/64 91 78

SANTOS DESIGN
Fabriquant de meubles sur mesures

Cuisines équipées
Électroménager
Scholtès, Ariston
Novy, Whirlpool
Placards
Salles de bain
Bureaux
Bibliothèques

Rue de Tubize 12G 1460 VIRGINAL
067/64 60 21 - 0475/55 64 21

GODART SERGE

Vidange - Nettoyage
Débouchage - Curage

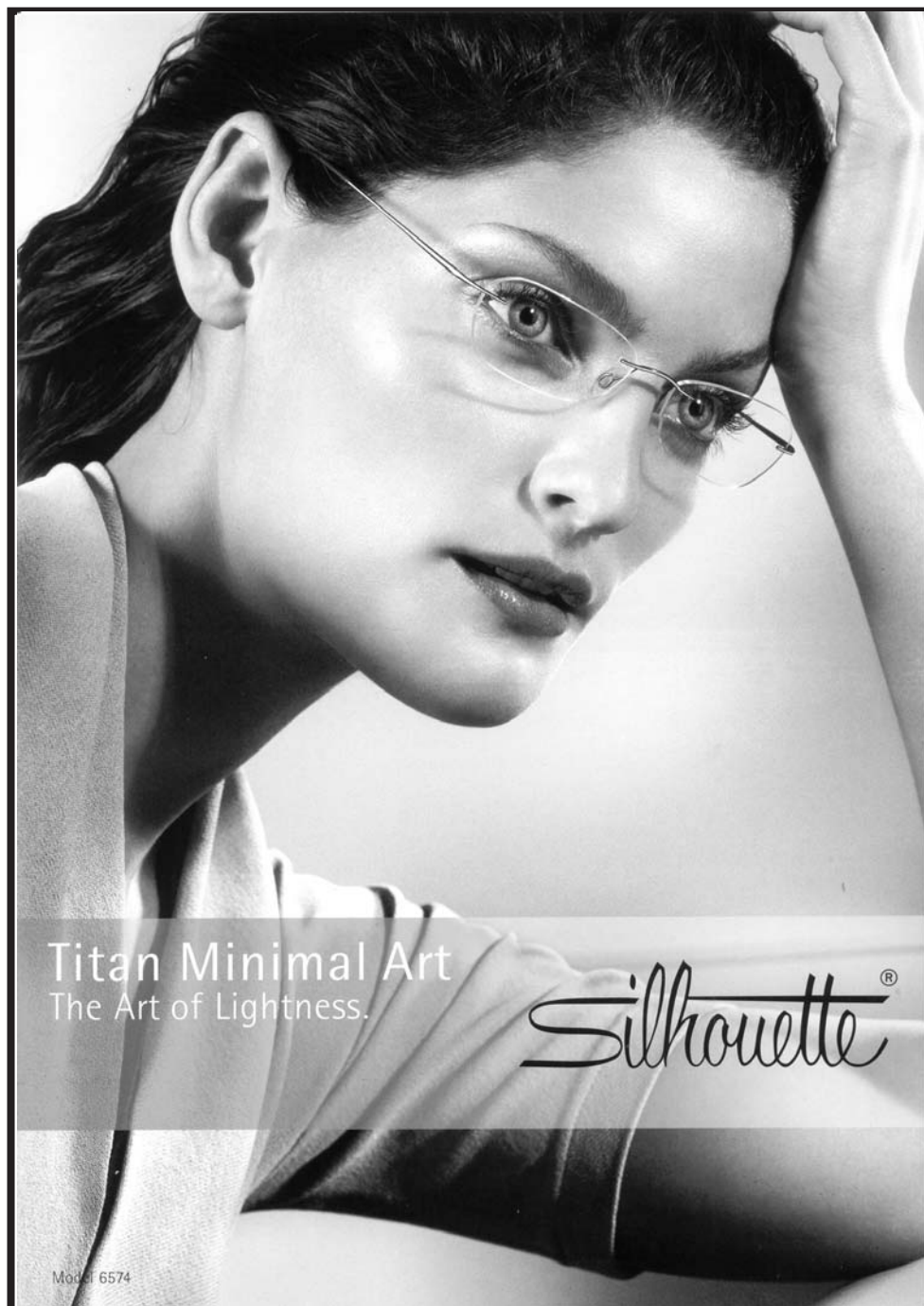
Inspection par caméra - Détecteur de tuyaux
Industrie & Privé - Dépannage 24/24h

Rue Mon Plaisir 2/1 -1460 Virginal
0477/24 71 66 - www.sergegodart.be

PIERRE STRYCKMAN
Jardins - Espaces verts - Piscines

Études - Réalisations - Entretien
Pelouses - Plantations - Clôtures
Tailles - Abattages
Terrassement - Aménagement de terrasses

GSM : 0475/28 50 42
Tél. : 067/64 66 29 - Fax: 067/33 19 96



Optique
Léonard

15 rue Basse 1460 Ittre
067/64 77 28

VARILUX[®]
CENTER

+ garantie vol
+ garantie casse
+ garantie adaptation
+ travail assistance

Si votre vue mérite des Varilux
vos verres méritent un expert !

Heures d'ouverture
du mardi au samedi de 9h00 à 12h00
de 14h30 à 19h00 - le samedi jusque 17h00

Bureau
Paris S.A.

Le spécialiste immobilier
de votre région

Efficacité

Compétence

Estimation gratuite

Bureau Paris
4 Place de l'abreuvoir
1400 NIVELLES
Tél. : 067/ 21 33 34
Fax 067/22 08 92

www.bureau-paris.com

Pour vos publicités : le Petit Tram 067/64 73 23

Coiffure Micheline

SALON CLIMATISÉ

84, rue Planchette - 1460 ITTRE - 067/64.72.45
Ouvert : jeudi, vendredi et samedi

DEXIA

Dexia Nivelles - Tubize scrl
Agence Ittre/Virginal

Placements - Assurances
Crédits aux particuliers
Indépendants - PME

067/64 51 40 - Fax 067/79 40 59
rue du Moulin à Vent - VIRGINAL

Abri-Toit

Toitures
Zingeries
Petites réparations

Vincent Van Parys

58, Rue du Vieux Pavé d'Asquempont 1460 Ittre
0479/220 890 - www.abri-toit.be

B & C Benoît Pire
ELECTRICITÉ

Installation - rénovation
industrie & privé - conseils & réalisation

Haut-Ittre 067/21 51 98

L'Atelier floral
«fleur et vert-tige»

Une autre façon de regarder
les fleurs ...

Commandez, nous vous livrons !

Anniversaire * Communion * Mariage
Fête des Mères * montage pour banquet
St Valentin * événements ...

France CARLIER
Chemin St Antoine 3
7090 Hennuyères
067/64 71 65 - 0475/84 24 98
<http://www.fleuretvert-tige.be>
france.carlier@fleuretvert-tige.be

